LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 7 NOVEMBRE 2013

VOLUME 138

CLAUDE MORIN et JEAN LAROSE Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS 215, rue St-Jacques, Bureau 110 Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me DENIS GALLANT, Me KEITH RITI

INTERVENANTS:

Me ANDRÉ DUMAIS et Me LUCIE JONCAS pour le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International)

Me BENOIT BOUCHER pour le Procureur général du Québec

Me JONATHAN BOIVIN pour maître Debkoski et Me RICHARD GOYETTE pour M. Jocelyn Dupuis

Me DENIS HOULE et Me SIMON LAPLANTE pour

l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec

Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales

Me GUILLAUME LEMIRE et Me ANDRÉ RYAN pour le Fonds de solidarité

Me ROBERT LAURIN pour la FTQ Construction

Me MICHEL DÉCARY pour le Parti libéral

Me ESTELLE TREMBLAY pour le Parti Québécois

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	3
JOCELYN DUPUIS	11
INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT	11
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT	
Pour le Barreau du Québec	131
DISCUSSION	141
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ROBERT LAURIN	152

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
102P-1038.1 :	Écoute électronique 08-0081 -7767
	du 15 octobre 2008.
	14
102P-1038.2 :	Transcription de l'écoute
	électronique 08-0081 -7767 du 15
	octobre 2008
	15
102P-1039.1 :	Écoute électronique 08-0459A -
	0295 du 1 ^{er} mai 2008
	22
102P-1039.2 :	Transcription de l'écoute
	électronique 08-0459A -0295 du 1er
	mai 2008
	22
102P-1040.1 :	Écoute électronique 08-0081-3602
	du 25 juin 2008
	50
102P-1040.2 :	Transcription de l'écoute
	électronique 08-0081-3602 du 25
	juin 2008

102P-1041.1 :	Écoute électronique 08-0081 -4026
	du 7 juillet 2008
	54
102P-1041.2 :	Transcription de l'écoute
	électronique 08-0081 -4026 du 7
	juillet 2006
	54
102P-1042.1 :	Écoute électronique 08-0432-1550
	du 15 décembre 2008
	58
102P-1042.2 :	Transcription de l'écoute
	électronique 08-0432-1550 du 15
	décembre 2008
	58
102P-1043.1 :	Écoute électronique 08-0482 -0871
	du 19 février 2009
	71
102P-1043.2 :	Transcription de l'écoute
	électronique 08-0482 -0871 du 19
	février 2009
	71
102P-1044.1 :	Écoute électronique 08-0482_2127
	du 2 avril 2009

102P-1044.2 :	Transcription de l'écoute
	électronique 08-0482_2127 du 2
	avril 2009
	75
102P-1045.1 :	Écoute électronique 08-0081-1531
	du 7 mai 2008
	99
102P-1045.2 :	Transcription de l'écoute
	électronique 08-0081-1531 du 7
	mai 2008
	99
102P-1046.1 :	Écoute électronique 08-0081_0792
	du 23 avril 2008
	108
102P-1046.2 :	Transcription de l'écoute
	électronique 08-0081_0792 du 23
	avril 2008
	108
102P-1047.1 :	Écoute électronique 08-0482-5139
	du 13 mai 2009
	112
102P-1047.2 :	Transcription de l'écoute
	électronique 08-0482-5139 du 13
	mai 2009

- 7 -

102P-1048.1 : Écoute électronique 08-0469-1056
du 18 février 2009

121
102P-1048.2 : Transcription de l'écoute
électronique 08-0469-1056 du 18

février 2009

- 8 -

1	L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce septième (7ième) jour du
2	mois de novembre,
3	
4	PRÉLIMINAIRES
5	
6	LA PRÉSIDENTE :
7	Bon matin à tous. Est-ce que les avocats peuvent
8	s'identifier, s'il vous plaît?
9	Me DENIS GALLANT :
10	Oui. Bon matin. Denis Gallant pour la Commission.
11	Me KEITH RITI :
12	Bonjour. Keith Riti pour la Commission.
13	Me ANDRÉ DUMAIS :
14	Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le
15	Commissaire. André Dumais, Conseil provincial
16	(International).
17	Me LUCIE JONCAS :
18	Bonjour. Maître Lucie Joncas pour le Conseil
19	provincial (International).
20	Me BENOIT BOUCHER :
21	Madame, Monsieur, Benoit Boucher pour le Procureur
22	général du Québec.
23	Me JONATHAN BOIVIN :
24	Bonjour. Maître Jonathan Boivin pour maître
25	Debkoski pour monsieur Dupuis.

Le 7 novembre 2013

25

- 9 -

1	Me RICHARD GOYETTE :
2	Richard Goyette pour Jocelyn Dupuis.
3	Me DENIS HOULE :
4	Bonjour, Madame, Monsieur. Denis Houle pour
5	l'Association des constructeurs de routes et grands
6	travaux du Québec.
7	Me SIMON LAPLANTE :
8	Bonjour à vous. Simon Laplante pour l'Association
9	des constructeurs de routes et grands travaux du
10	Québec.
11	Me PIERRE POULIN :
12	Bonjour. Pierre Poulin pour le Directeur des
13	poursuites criminelles et pénales.
14	Me GUILLAUME LEMIRE :
15	Bonjour. Guillaume Lemire pour le Fonds de
16	solidarité.
17	Me ANDRÉ RYAN :
18	Bonjour. André Ryan pour le Fonds de solidarité.
19	Me DENIS GALLANT :
20	Ça va?
21	LA PRÉSIDENTE :
22	Oui. Allez-y.
23	Me DENIS GALLANT :
24	Parfait.

1	LA PRÉSIDENTE :
2	Allez-y, Maître Gallant. Est-ce que les personnes
3	qui entrent dans la salle qui sont des avocats
4	voudraient Vous les avez notés? O.K. Parfait.
5	C'est simplement pour les procès-verbaux. Bonjour,
6	Maître Laurin.
7	Me ROBERT LAURIN :
8	Bonjour, Madame la Présidente. (Inaudible)
9	LA PRÉSIDENTE :
10	On ne peut pas vous manquer.
11	Me DENIS GALLANT :
12	Alors, bon matin. Alors, la suite du témoignage de
13	monsieur Jocelyn Dupuis qui est présent.
14	LA GREFFIÈRE :
15	Pourriez-vous rester debout pour l'assermentation?
16	M. JOCELYN DUPUIS :
17	Oui.
18	

1		L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce septième (7ième) jour du
2		mois de novembre,
3		
4		A COMPARU:
5		
6		JOCELYN DUPUIS,
7		
8		(09:37:31)
9		LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :
10		
11	R.	Bonjour, Messieurs, Dames.
12		INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT :
13	Q.	[1] Bon matin, Monsieur Dupuis.
14	R.	Bon matin à vous.
15	Q.	[2] Monsieur Dupuis, je vais revenir sur les
16		derniers documents qu'on a déposés hier. Ils
17		étaient à l'onglet 22 pour les commissaires et
18		102P-1037 pour madame Blanchette et les parties.
19		Ces documents-là, ils étaient à votre domicile.
20		Savez-vous qui les a rédigés?
21	R.	Ah! Madame la Présidente, je me souviens pas qui
22		qui les a rédigés, mais je pense ça doit être
23		monsieur Thériault ou monsieur Ringuette qui me les
24		aurait transmis là, je me souviens pas qui qui les
25		a

1	\cap	[3]	
T	Q.	[3]	O.K.

- 2 R. Parce que j'ai... je n'ai pas eu connaissance qui
- qui les a rédigés.
- 4 Q. [4] O.K. Ils étaient chez vous j'imagine pour
- 5 analyse?
- 6 R. Non, Madame la Présidente. Je pense qu'on avait...
- 7 bien, on avait fait une rencontre avec toutes
- 8 les... les personnes qui avaient fourni du
- 9 financement. On avait eu des rencontres pour savoir
- si on pouvait pas s'entendre pour réduire les
- intérêts et ainsi de suite. Aussi, j'avais
- 12 participé avec Yves Thériault à quelques reprises,
- peut-être on a entré quatre, cinq personnes
- 14 concernant ça.
- 15 Q. [5] Parfait. La majorité des... des créanciers,
- 16 vous dites que vous les avez rencontrés, bon, vous
- saviez, notamment il y a plusieurs compagnies à
- 18 numéro. Est-ce que vous connaissiez là la nature
- des travaux qu'ils ont faits et pourquoi ces
- 20 sommes-là étaient dues?
- 21 R. Non, Madame la Présidente, aucunement. J'avais...
- moi, j'ai fait juste les rencontrer parce qu'il y
- 23 avait des dettes qui étaient... qui étaient
- présentes puis j'étais pas au courant de... de
- quelle manière que ça avait été fait.

- 1 Q. [6] Parfait. Je vais aller à la première page.
- 2 Dorbec Excavation, savez-vous quels travaux ils ont
- 3 faits?
- 4 R. Aucunement, Madame la Présidente. Aucunement.
- 5 Q. [7] Aucunement?
- R. Aucunement, tu sais, j'ai... comme je vous dis, je
- 7 sais qu'ils avaient des dettes mais je suis pas au
- 8 courant des travaux qui avaient été effectués lors
- 9 de l'usine parce que c'est après que... que j'ai
- 10 rentré en poste avec eux autres.
- 11 Q. [8] Dans vos... parce que vous avez expliqué hier
- que vous connaissez beaucoup d'entrepreneur, bon,
- beaucoup parce qu'ils sont... ils ont des employés
- qui sont syndiqués chez vous, FTQ. La compagnie
- Dorbec, est-ce que vous la connaissez?
- 16 R. Oui, je la connaissais de nom (inaudible)...
- 17 Q. [9] O.K. Puis c'est... à qui ça appartient ça,
- 18 Dorbec?
- 19 R. Le propriétaire de ça, je m'en souviens pas, mais
- c'est une compagnie que j'ai entendu parler quand
- j'étais comme directeur général de la FTQ, Madame
- la Présidente.
- Q. [10] O.K. Je vais profiter de l'occasion pour qu'on
- puisse écouter une conversation du guinze (15)
- octobre deux mille huit (2008). Quinze (15) octobre

- deux mille huit (2008), je vais vous remettre, là, 1
- 2 dans le... je vais vous remettre dans la situation.
- C'est... vous partez pour l'Italie avec Joe 3
- Borsellino et Robert Marcil et quelqu'un de chez 4
- Genivar, si je ne m'abuse, c'est exact? 5
- R. C'est bien ça, Madame la Présidente. 6
- 7 Q. [11] Parfait. Alors, c'est un onglet... C'est quel
- 8 onglet, Maître Riti?
- 9 Me KEITH RITI:
- 102. 10
- Me DENIS GALLANT : 11
- 12 102. Donc, onglet 102, Madame...
- 13 Q. [12] Alors, c'est une conversation du quinze (15)
- 14 octobre deux mille huit (2008), à dix-huit heures
- vingt-sept (18 h 27), entre vous et Jocelyn... en 15
- 16 Jocelyn Dupuis et Raynald Desjardins.
- 17 LA GREFFIÈRE :
- Vous allez le produire? 18
- Me DENIS GALLANT : 19
- Oui, donnez-moi la cote. 20
- 21 LA GREFFIÈRE :
- 22 1038.1 et 1038.2.

- 24 102P-1038.1 : Écoute électronique 08-0081 -7767
- du 15 octobre 2008. 25

1			
2		102P-1038.2 : Tr	canscription de l'écoute
3		él	ectronique 08-0081 -7767 du 15
4		00	tobre 2008
5			
6		ÉCOUTE D'UNE CONVERS	SATION TÉLÉPHONIQUE
7			
8		Me DENIS GALLANT :	
9	Q.	[13] Est-ce qu'on es	t d'accord que la compagnie
10		Dorbec, derrière ça	c'est Raynald Desjardins?
11	R.	Non, pour moi, Madam	ne la Présidente, ça
12		appartenait je m'	en souviens pas le nom du
13		propriétaire de Dorb	ec construction mais, comme je
14		vous dis, c'est une	compagnie que je connaissais.
15		Et, avec cette écout	e électronique là, je sais que
16		Raynald Desjardins a	vait eu des discussions avec
17		lui, je pense qu'il	y avait un problème financier
18		mais je ne sais pas	comment ça s'est finalisé.
19	Q.	[14] Pour vous, là :	
20		« Non,	non, non, celui que t'as
21		investi	dans l'excavationDorbec. »
22		Alors, Excavation Do	orbec, je vous repose la
23		question. Derrière p	clusieurs fiducies familiales,
24		est-ce que Raynald D	esjardins est derrière cette

compagnie-là, je vous pose la question directement?

1	R.	Bien, Madame la Présidente, je ne peux pas vous
2		répondre. Si j'ai mentionné ça c'est parce que
3		Raynald Desjardins m'avait mentionné qu'il avait eu
4		des discussions avec eux autres, cette entreprise-
5		là, pour embarquer avec lui mais je ne peux pas
6		vous confirmer est-ce qu'il a embarqué ou il a pas
7		embarqué?
8	Q.	[15] Alors, si je vous suggère, moi, si je regarde
9		la première page du document qu'on a déposé hier,
10		qu'Énergie Carboneutre reconnaît devoir à Dorbec la
11		somme de cinq cent soixante-quatre mille quatre-
12		vingt-six et quatre-vingt-huit (564 086,88) avec un
13		taux d'intérêt de neuf pour cent (9 %)
14		rétroactivement au trente et un (31) juillet deux
15		mille huit (2008), vous vous allez me dire que
16		cet argent-là, si le Fonds de solidarité
17		investissait, n'allait pas aller directement à
18		Raynald Desjardins, c'est ça votre réponse?
19	R.	Bien, moi, Madame la Présidente, c'est des travaux
20		qui a (sic) été effectués là, je peux pas
21	Q.	[16] Quels travaux qui ont été effectués?
22	R.	Je sais pas, je suis pas au courant. Je vous ai
23		mentionné, Madame la Présidente, comme quoi que les
24		facturations que j'ai été j'étais pas au
25		courant. C'est avant que j'arrive à l'entreprise

- puis je suis pas au courant de quelle manière que
- 2 ça avait été fait.
- 3 Q. [17] Alors... Et quand vous dites... je reviens
- 4 encore:
- 5 Eille! c'est quoi le nom de la
- 6 compagnie de construction? -La mienne?
- 7 -Oui. »
- 8 Elle est assez claire la question. C'est quoi le
- 9 nom? En voulant dire, vous parlez à Raynald :
- "" « C'est quoi le nom de ta compagnie, j'ai besoin?"
- -La mienne? -Oui », puis là il se trompe. Samara,
- 12 là, ça appartient à Desjardins, on se comprend?
- 13 R. Madame la Présidente, je vous confirme que pour moi
- Dorbec ça appartient pas à Raynald Desjardins.
- 15 LA PRÉSIDENTE :
- 16 Q. [18] Pouvez-vous répondre?
- 17 R. Bien je réponds, je dis... bien je dis non, je dis
- que ça appartient pas à Raynald Desjardins.
- 19 Me DENIS GALLANT:
- 20 Q. **[19]** O.K.
- 21 R. Je vous explique comme quoi qu'il y avait eu des
- rencontres avec eux autres, entre autres, mais
- c'est pas pour que ça pour moi, Madame la
- 24 Présidente.
- 25 Q. [20] O.K. Est-ce que vous parlez en code, c'est-à-

1				-		-			
1	dire	c'est	α 1101	l e	$n \circ m$	de	ta	compagnie,	puls

- 2 R. Je parle pas... Madame la Présidente, je parle pas
- 3 en code. Je vous explique qu'est-ce qui en est
- 4 exactement. Puis de mon souvenir je viens de vous
- 5 mentionner ça c'est tout. Je peux pas aller plus
- 6 loin que ça dans la réponse que je peux vous donner
- 7 aujourd'hui là-dessus.
- 8 Q. [21] Pouvez-vous exclure le fait que Raynald
- 9 Desjardins avec des prête-noms ne serait pas
- derrière Dorbec? Êtes-vous capable d'affirmer ça
- aussi aujourd'hui?
- 12 R. Je peux pas affirmer puis je peux pas exclure,
- 13 Madame la Présidente.
- Q. [22] Vous pouvez pas affirmer, vous pouvez pas
- exclure. Puis, encore une fois, que font tous ces
- 16 documents-là chez vous?
- 17 R. Madame la Présidente, je vais vous l'expliquer
- encore une autre fois, j'y reviens. J'ai eu des
- rencontres avec les personnes qui avaient investi
- dans ECN.
- 21 Q. [23] Je vous ai posé la question hier quand est-ce
- que vous quittez ECN et, là, vous me parlez de deux
- mille dix (2010). La conversation qu'on a écouté
- avec Ti-Nard en date du deux (2) avril, si je ne
- 25 m'abuse. On pourra la regarder encore une fois.

1		Vous expliquez à Ti-Nard, il vous pose la
2		question : « Pis, qu'est-ce qui arrive avec ta
3		compagnie de décontamination? », etc. Et là, vous
4		dites : « J'ai été obligé de m'en aller, on m'a
5		demandé de m'en aller parce qu'on me relie aux
6		Hells » C'est exact?
7	R.	Absolument, Madame la Présidente.
8	Q.	[24] Alors, vous êtes pas parti en deux mille dix
9		(2010), vous êtes parti en deux mille neuf (2009)?
LO	R.	Bien, j'ai je vous le dis, je vous le dis
L1		officiellement que j'ai continué à donner un coup
L2		de main en arrière de ça, puis en deux mille dix
L3		(2010) tout a été finalisé complètement, j'ai sorti
L4		de, là, complètement. Je vous le mentionne.
L5	Q.	[25] Il est exact de dire qu'également si vous
L6		travaillez pour Carboneutre vous travailliez pas,
L7		là, à temps plein parce que vous travaillez
L8		également à titre de contractuel pour la phase, le
L9		pseudo phase d'Alouette 3 avec Tony Accurso, avec
20		votre compagnie de consultant?
21	R.	Madame la Présidente, c'est vrai que je travaillais
22		à plusieurs endroits en même temps.

Q. [26] O.K. Donc, si je vous dis que votre départ de

médiatisation de tous vos problèmes de comptes de

chez Carboneutre est pas étranger avec la

23

24

- dépenses, etc., c'est exact?
- 2 R. Mon... non...
- 3 Q. [27] Vous étiez un boulet pour Carboneutre?
- 4 R. Non, Madame la Présidente, c'est qu'on avait
- 5 demandé à Investissement Québec d'intervenir puis
- 6 lorsque ça a sorti publiquement j'ai... j'ai été
- 7 obligé de quitter l'entreprise parce que
- 8 Investissement Québec, si j'étais là encore
- 9 investissait pas.
- 10 Q. [28] Effectivement, en raison de vous, c'est ça?
- 11 R. En raison de moi.
- 12 Q. [29] Parfait. Et donc, ça c'est tout de suite à
- 13 l'hiver deux mille neuf (2009), exact?
- 14 R. En deux mille neuf (2009), c'est bien ça, Madame la
- 15 Présidente.
- Q. [30] Parfait. On va revenir également, on en a
- 17 parlé, trente (30) avril deux mille neuf (2009),
- conversation qu'on a écoutée hier quand vous
- 19 appelez Michel Arsenault et vous lui... vous êtes
- vraiment pas content, vous lui menacez de déballer
- tout votre sac et il vous demande un vingt-quatre
- 22 (24) heures.
- 23 Puis je vous ai également demandé la
- question à savoir s'il y avait eu une réunion avec
- Henri Massé, etc., puis vous savez on en a discuté

dossier.

1		de ça, puis j'ai essayé de vous amener dans le
2		temps. C'est exact qu'on situe ça vraiment tôt au
3		printemps, possiblement en avril, début mai la
4		rencontre avec Henri Massé?
5	R.	Bien, hier, Madame la Présidente, on a essayé
6		d'identifier, mais je me souvenais pas de la date,
7		puis maître Gallant m'a apporté dans ces dates-là,
8		puis j'ai dit oui ça devrait être ça. On parlait du
9		trente (30) avril, je pense, ou dans ces dates-là.
10	Q.	[31] O.K. Puis c'est exact de dire quand vous avez
11		rencontré Henri Massé et monsieur Arsenault, c'est,
12		à ce moment-là, que monsieur Arsenault vous a
13		montré la carte de Raynald Desjardins?
14	R.	C'est pas monsieur Arsenault, oui, monsieur
15		Arsenault m'a montré la carte de Raynald Desjardins
16		qu'il avait reçue, oui, c'est bien ça.
17	Q.	[32] O.K. C'est exact de dire qu'à ce moment-là,
18		parce qu'on en a parlé hier à savoir si vous disiez
19		il en avait peut-être des doutes, etc., mais que
20		c'est vraiment ça qui a signé l'arrêt de mort pour
21		lui, pour Carboneutre?
22	R.	Bien, il faudrait lui poser la question à lui,
23		Madame la Présidente, bien c'est certain qu'ils ont
24		décidé de pas investir, le Fonds a refusé le

1	Q.	[33] Je vais vous faire écouter une conversation
2		entre Michel Arsenault et Gilles Audette datée du
3		premier (1er) mai, donc, du lendemain. Donc, les
4		suites de votre discussion avec monsieur Arsenault.
5		Alors, c'est l'onglet, maître Rita, 100, 92,
6		parfait.
7		LA GREFFIÈRE :
8		Vous la produisez?
9		Me DENIS GALLANT :
10		Je vais la produire, oui.
11		LA GREFFIÈRE :
12		1039.1, 1039.2.
13		Me DENIS GALLANT :
14		1039.
15		LA GREFFIÈRE :
16		1039.1 et 1039.2.
17		Me DENIS GALLANT :
18		Merci beaucoup.
19		
20		
21		102P-1039.1 : Écoute électronique 08-0459A
22		-0295 du 1 ^{er} mai 2008
23		
24		102P-1039.2 : Transcription de l'écoute
25		électronique 08-0459A -0295 du 1er

25 Q. **[36]** Vous avez...

1		mai 2008
2		
3		ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE
4		
5		Me DENIS GALLANT :
6	Q.	[34] Alors, Monsieur Dupuis. Alors, si on regarde
7		le fil des événements, vous avez vous avez
8		rencontré Michel Arsenault avec Henri Massé et
9		c'est à ce moment-là qu'il vous a sorti la carte de
10		Raynald Desjardins, donc qu'il le savait que
11		Raynald Desjardins était derrière Carboneutre et
12		également qu'il vous a avisé directement, en
13		présence de monsieur Massé, que vos dossiers ne
14		passeraient plus au Fonds. C'est exact?
15	R.	C'est bien ça, Madame la Présidente.
16	Q.	[35] O.K. Et monsieur monsieur Audette et
17		monsieur Arsenault vont avoir des longues
18		discussions par rapport à vous puis par rapport à
19		vos fréquentations puis que que vous aviez
20		énormément de pression de vos amis, qu'ils soient
21		Hells Angels, qu'ils soient mafia, pour passer des
22		dossiers, vous étiez comme un rat dans une cage
23		ou dans un coin, plutôt, c'est exact?
24	R.	Madame la Présidente

- 1 R. Madame la Présidente, si vous me permettez, il me
- demande de répondre à une question, je vais
- 3 répondre. Moi, c'est...Gilles Audette qui mentionne
- 4 ça. Moi, je m'ai (sic) jamais senti dans une cage
- 5 comme un rat puis mal pris. Jamais.
- Q. [37] La tournure des événements que ces deux
- 7 personnes-là décrivent, vous êtes là, vous avez la
- 8 micro, là, O.K.? Êtes-vous en mesure de dire, vous,
- 9 ce qui s'est vraiment passé?
- 10 R. Je vous ai dit exactement, lorsque j'ai rencontré
- 11 Henri Massé et Michel Arsenault, c'est concernant
- le problème qu'on a eu à la FTQ Construction puis
- 13 c'est là-dessus que je l'ai ramassé.
- Q. [38] O.K. Et jamais, jamais ce qu'ils disent là,
- 15 là, c'est... ce que monsieur Arsenault dit là c'est
- une fabulation de l'esprit?
- 17 R. Je lui ai parlé de Ronnie Beaulieu, soyez-en sûre,
- 18 je lui ai parlé de ça.
- 19 Q. [39] O.K. Vous êtes sûr de ça?
- 20 R. Que j'ai parlé de Ronnie Beaulieu à cette
- 21 rencontre-là?
- 22 Q. **[40]** Oui.
- 23 R. D'après moi, oui.
- 24 Q. **[41]** O.K.
- 25 R. Je pense que oui.

1	0.	[42]	O.K.	Et	est-ce	ane	VOUS	avez	e11	ces

- discussions-là avec monsieur... que monsieur Ronnie
- 3 Beaulieu a fait perdre de l'argent au Fonds de
- 4 solidarité et que, tout ça, tout (sic) vos
- fréquentations, c'était probablement très mauvais
- 6 pour l'image du Fonds et que le Fonds pourrait être
- 7 affecté par les clients que vous amenez au Fonds de
- 8 solidarité ou à la SOLIM?
- 9 R. Madame la Présidente, on n'a pas parlé que
- j'apportais des clients puis ça pouvait nuire au
- 11 Fonds à cette rencontre-là, on a parlé, il avait
- 12 mentionné concernant Raynald Desjardins, puis je
- lui ai dit, la carte lorsqu'il me l'a dit, je lui
- 14 ai expliqué ce qui en était puis on a jamais parlé
- 15 de discussions que ça pouvait venir mauvais pour le
- 16 Fonds.
- 17 Q. **[43]** O.K.
- 18 R. À cette rencontre-là.
- 19 (10:07:47)
- 20 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [44] Est-ce que vous en avez parlé à une autre
- rencontre que ça pouvait être mauvais pour le
- Fonds?
- 24 R. J'ai jamais eu de discussion avec les dirigeants,
- je vous l'ai mentionné hier, avec les dirigeants

- 1 concernant les fréquentations que vous me dites que
- j'étais relié au crime organisé et aux Hells.
- 3 Q. **[45]** Mais là...
- 4 R. On a jamais eu entre les dirigeants.
- 5 Q. [46] ... la façon dont vous répondez, ça laisse
- 6 sous entendre que vous auriez eu une autre
- 7 conversation concernant Raynald Desjardins?
- 8 R. Bien Raynald Desjardins j'ai eu la discussion à
- 9 cette rencontre-là avec Michel Arsenault. J'ai
- jamais eu d'autres discussions, peut-être par la
- 11 suite, là, mais j'ai eu... le moment...
- Q. [47] Oui, oui, entre ces deux conversations?
- 13 R. ... le premier moment où est-ce qui a mentionné
- qu'il était dans ECN, SICN, là, on a eu des
- discussions par la suite, ça c'est certain.
- 16 Me DENIS GALLANT:
- 17 Q. [48] Puis comment vous l'avez motivé que vous lui
- 18 avez caché tout le long?
- 19 R. Je lui ai mentionné, j'y ai dit, ça a terminé, là,
- 20 Madame la Présidente.
- 21 LA PRÉSIDENTE :
- 22 Q. [49] Non, mais vos autres conversations que vous
- 23 avez eues, vous dites, avec monsieur Arsenault
- 24 concernant Desjardins concernent quoi?
- 25 R. Bien la situation d'Énergie Carboneutre, c'est

1		tout. Il y a pas eu d'autres discussions sur
2		d'autres sujets, c'est strictement sur Énergie
3		Carboneutre.
4	Q.	[50] Je comprends
5	R.	Bien oui.
6	Q.	[51] mais comme monsieur Arsenault, le moins
7		qu'on puisse dire, c'est qu'il n'était pas du tout
8		d'accord à ce que le Fonds embarque dans une
9		histoire où monsieur Desjardins est. Quelles ont
10		été vos autres conversations concernant Desjardins
11		et Carboneutre avec Arsenault?
12	R.	Je n'ai pas eu d'autre discussion avec. Je vous dis
13		ça a été terminé, on a finalisé la rencontre puis
14		je pense que j'ai pas eu de nouveau de rencontre
15		avec Michel Arsenault, là, après cette rencontre-
16		là. Je pense pas, je m'en souviens pas, là.
17		
18		Me DENIS GALLANT :
19	Q.	[52] O.K. Il y a deux choses, je vais revenir à la
20		conversation, quand il dit monsieur Arsenault puis
21		on est à la page 2, on était au paragraphe 35.
22		Alors, le paragraphe 35 plutôt :
23		Là, il m'a donné de la marde pendant
24		une heure de temps. J'ai pas dit un
25		mot, je le regardais dans les yeux

24

25

1		puis j'ai écouté. Quand il a tombé sur
2		son dossier, j'ai sorti la carte
3		d'affaires à Desjardins. Alors, ouin,
4		là je me suis payé une traite, une
5		ostie de traite.
6		C'est-tu ça qui s'est passé?
7	R.	C'est ça qui dit, moi c'est pas ça que j'ai vécu.
8	Q.	[53] C'est pas ça que vous avez vécu?
9	R.	Moi c'est pas ça que j'ai vécu, Madame la
LO		Présidente.
L1	Q.	[54] Quand il a sorti la carte qu'est-ce que vous
L2		avez dit?
L3	R.	Bien j'ai dit : « Oui, oui, c'est vrai ». J'ai
L4		dit : « Bien oui, Raynald Desjardins il s'en va sur
L5		l'Internationale. » J'ai jamais caché ça. Je vous
L6		l'ai même mentionné. Lui il s'en allait pour
L7		concernant l'Internationale.
L8	Q.	[55] O.K. Puis Michel Arsenault il a dit quoi, il a
L9		pris la carte, puis il l'a mis dans ses poches?
20	R.	Il a dit : « Tu m'as caché ça ». Puis, non, non,
21		bien il l'a gardée, d'après moi il doit l'avoir
22		gardée, parce qu'il me l'a pas donnée, là.

R. Ça a arrêté, là. Il a refusé le dossier par la

suite, là, parce qu'on a pas été longtemps sur

Q. [56] Puis ça a fini, là?

1		Énergie Carboneutre, là. On a été pas mal plus
2		longtemps sur les déclarations qu'il avait faites,
3		puis je lui ai mentionné qu'il m'a pas traité, là,
4		c'est fraudeur qu'il a parlé à la télévision.
5	Q.	[57] Avez-vous été très longtemps sur le dossier de
6		Ronnie Beaulieu?
7	R.	Je m'en souviens pas exactement le temps, Madame la
8		Présidente.
9	Q.	[58] O.K. Puis monsieur Massé il disait quoi lui
10		pendant ce temps-là?
11	R.	Il écoutait, Madame la Présidente.
12	Q.	[59] Il écoutait?
13	R.	Puis à un moment donné, il m'a demandé de me
14		calmer, Madame la Présidente.
15	Q.	[60] O.K. Quand il parle à la page 5, pas à la page
16		5, que c'est monsieur Audette qui dit ça plutôt.
17		Alors, paragraphe 68, dans le milieu :
18		Il faut que tu passes pour le gars
19		Michel qui l'a câlissé dehors, c'est
20		un bandit ça, tout le monde publique,
21		Jocelyn Dupuis, c'est relié aux Hells.
22		Puis s'il te menace, puis toute, c'est
23		parfait, ça, ça démontre, bon, que
24		t'auras fait le ménage.

Alors, c'est quoi les menaces?

- 1 R. J'ai jamais fait de menaces à personne, là.
- 2 Q. [61] Et, là, tellement qu'il voulait vous
- 3 enregistrer, c'est pas vrai ça?
- 4 R. Madame la Présidente, on a eu cette rencontre-là,
- 5 c'est pas des menaces lorsqu'on fait une rencontre,
- on se parle vis-à-vis, puis on est... moi je suis
- 7 un gars de construction, Arsenault il vient des
- 8 métallos, là, puis on est capable de se parler dans
- 9 la face dans le mouvement syndical. Puis j'ai dit
- 10 qu'est-ce que je pensais de lui, de la situation.
- J'ai jamais fait de menace à personne, là.
- 12 Q. **[62]** O.K.
- 13 R. Je suis capable, je suis assez homme, Madame la
- 14 Présidente, de rencontrer, c'est ça que j'ai fait.
- On s'est expliqué les deux ensemble.
- 16 Q. [63] O.K.
- 17 R. Puis qu'est-ce que je trouve drôle, Madame la
- Présidente, on arrive ici, il y a des personnes sur
- 19 la place publique, des individus qui disent que
- 20 Jocelyn Dupuis est relié aux Hells puis à la mafia.
- J'ai été pendant deux ans de temps sur l'écoute
- 22 électronique, filature, et le... l'enquêteur de la
- 23 SQ, Benoît Dubé, est venu me rencontrer avec un de
- ses collègues pour me dire que j'aurais aucune
- 25 accusation et non recommandation comme quoi que je

- 1 faisais partie du crime organisé, après deux ans.
- 2 Moi cette écoute-là pour moi est pas importante
- 3 pour moi, là.
- 4 Q. [64] Elle est pas importante pour vous?
- 5 R. C'était bien plus important les enquêteurs de la SQ
- qui m'ont dit que je faisais pas partie du crime
- 7 organisé.
- 8 Q. **[65]** O.K.
- 9 R. Pour moi c'est important, c'était la vérité qu'ils
- 10 mentionnaient après des écoutes électroniques, puis
- des suivis, puis des... puis ainsi de suite.
- Q. [66] Qu'est-ce qui est plus important? Qu'un
- enquêteur vous dise ça une fois ou toutes les
- écoutes qu'on a écoutées hier puis tous les aveux
- que vous avez faits à savoir que vous connaissiez
- Johnny Bertolo, que vous connaissiez Tony Volpato,
- que vous connaissiez Tony Suzuki, que vous
- 18 connaissiez Casper Ouimet, et caetera, je regarde
- votre carnet d'adresses, là, je veux dire si vous
- 20 êtes pas membres des Hells Angels ou de la mafia,
- vous êtes pas loin.
- 22 R. Madame la Présidente, je vous rappelle que c'est
- 23 Diligence et les enquêteurs qui sont venus me
- 24 rencontrer, ils avaient tous ces écoutes
- 25 électroniques là, puis il y avait toute une

- 1 panoplie qui a été faite sur moi puis après une
- analyse du dossier, il y a eu aucune... aucune
- 3 recommandation d'accusation contre moi.
- Q. [67] Parfait. Page 5, quand à il vous appelle... il
- 5 vous appelle... il vous appelle l'Italien, pourquoi
- il vous donne cette... cette... ce nom-là?
- 7 R. Vous avez mal compris le nom, c'est Cayen, Cayen
- 8 c'est à Havre Saint-Pierre, c'est d'où est-ce que
- 9 je viens puis c'est le surnom qu'ils nous donnent
- 10 lorsqu'on vient de ce village-là.
- 11 Q. [68] Donc, c'est vous ça, Cayen?
- 12 R. Et non Italien.
- Q. [69] Donc, Cayen, donc on parle de vous, c'est ça?
- 14 R. Bien Cayen puis Italien, il y a une grosse
- distinction entre les deux, Madame la Présidente.
- Q. [70] O.K. Il y a une grosse distinction? Moi, je ne
- 17 suis pas trop sûr que j'ai entendu Cayen moi non
- 18 plus.
- 19 R. Bien vous devriez l'écouter de nouveau parce que je
- vous mets au défi que c'est pas Cayen qu'il dit.
- 21 Q. [71] Parfait, parfait. Alors « Il a du front » « Ah
- non, ce gars-là, d'après moi... » je suis à l'autre
- page « c'est un gars qui est coincé, c'est comme un
- rat qui est pris, il se débat partout et il se
- calice de la FTQ comme dans l'an quarante (40) ».

1	(10:14:23)

- 2 LA PRÉSIDENTE:
- 3 Maître Gallant.
- 4 Me DENIS GALLANT:
- 5 Oui, vous m'avez déjà avisé, Madame, merci.
- 6 LA PRÉSIDENTE :
- 7 « Il se fout de la... » hein?
- 8 R. C'est son opinion, Madame la Présidente, je peux
- 9 pas commenter qu'est-ce qu'il dit là, moi, c'est
- deux personnes qui se parlent ensemble puis qui
- parlent de moi puis sur un enregistrement. Moi, je
- sais que je suis pas comme ça, Madame la
- Présidente, quand j'ai quelque chose à dire, je
- rencontre, je lui spécifie puis après ça, c'est
- 15 terminé.
- 16 Me DENIS GALLANT:
- 17 Q. [72] En quoi les dossiers de Ronnie Beaulieu
- 18 étaient important pour les travailleurs de la FTQ
- 19 Construction?
- 20 R. Madame la Présidente, je me pose de sérieuses
- 21 questions pourquoi que je vous réponds du dossier à
- 22 Ronnie Beaulieu où est-ce que c'est un
- investissement du Fonds pour... on est dans une
- commission d'enquête, ici, pour l'industrie de la
- 25 construction pour intégration du crime organisé

1 dans l'industrie puis	lui, c'	′ est	un :	investissement
-------------------------	---------	--------------	------	----------------

- dans de la restauration, fournitures d'équipements
- 3 pour de la restauration.
- 4 Q. [73] Je repose ma question.
- 5 LA PRÉSIDENTE:
- 6 Q. [74] Mais elle est simple. C'est en raison du
- 7 personnage lui-même de Ronnie Beaulieu, de ce qu'il
- 8 est, de son background et du fait que vous l'avez
- 9 introduit au Fonds comme les autres.
- 10 R. Bien Madame la Présidente, c'est que cette
- personne-là est une personne, comme je vous ai
- expliqué, qui a eu une condamnation pour des prêts
- usuraires et j'ai apporté un dossier qui est privé
- et si je peux pas l'intégrer à l'industrie de la
- 15 construction, il a jamais été dans l'industrie de
- 16 la construction, Madame la Présidente, il a été
- dans le privé, en dehors complètement de
- 18 l'industrie de la construction. Si... je comprends
- ici aujourd'hui que je suis présent, puis je veux
- 20 témoigner, j'ai pas de problème, puis j'ai toujours
- fait face aux questions qu'on me pose concernant
- 22 l'industrie de la construction, Madame la
- 23 Présidente. C'est juste ça que je mentionne.
- 24 Me DENIS GALLANT:
- 25 Q. [75] Moi, si je vous dis, puis je vous répète ma

1	question, et là, je suis en plein dans mon mandat à
2	dire en quoi les dossiers de Ronnie Beaulieu sont
3	importants pour la FTQ Construction, si justement,
4	ça n'a rien à voir avec la construction?
5	Me JONATHAN BOIVIN :
6	Je vais me permettre de m'objecter à cette lignée
7	de questions là, effectivement, comme monsieur
8	Dupuis l'a dit, je comprends que mes interventions
9	peuvent simplement être
10	LA PRÉSIDENTE :
11	Bien oui, exactement.
12	Me JONATHAN BOIVIN :
13	par des droits fondamentaux mais je considère
14	que dans la mesure où la lignée de questions va
15	plus loin que le mandat de la Commission, à ce
16	moment-là, je pense qu'il a droit au respect de la
17	vie privée, ça en est un droit fondamental.
18	LA PRÉSIDENTE :
19	Non, mais vous avez pas compris le sens de la
20	question. Alors, écoutez comme il faut et vous
21	allez comprendre qu'il y a un lien.
22	Me JONATHAN BOIVIN :
23	Parfait.
24	Me DENIS GALLANT :
25	Et je pense, s'il y a quelqu'un à s'objecter, c'est

1		le Fonds de solidarité, pas vous.
2	Q.	[76] Alors, la question
3		Me ANDRÉ RYAN :
4		Sur ce point, moi j'ai pris pour acquis, pour ma
5		part, que la question qui est posée au témoin
6		n'engage pas le Fonds de solidarité en ce qui a
7		trait aux discussions que nous avons toujours pour
8		lesquelles j'ai d'ailleurs une réunion ce matin
9		avec vos procureurs. Je prends pour acquis, là,
10		qu'on est complètement en dehors de cette
11		discussion-là qui porte, elle, sur la communication
12		de documents, de dossiers qui sont, à mon sens, en
13		dehors du champ, c'est pour ça que je reste
14		silencieux, là, mais je ne voudrais pas qu'on me
15		l'oppose après.

- Me DENIS GALLANT : 16
- 17 Parfait.
- Q. [77] Alors, je suis dans la même... 18
- 19 LA PRÉSIDENTE :
- Je suis certaine que c'était pas le sens de 20
- l'observation de maître Gallant. 21
- Me ANDRÉ RYAN : 22
- C'est ce que j'ai compris, c'est pour ça que je ne 23
- 24 me suis pas levé.
- LA PRÉSIDENTE : 25

1 O.K.

25

2 Me DENIS GALLANT:

Q. [78] O.K., alors moi, je suis en ligne, à la même 3 chose qu'hier avec Tony Suzuki. En quoi pousser un 4 dossier dans l'industrie de la pharmaceutique 5 regarde le directeur général de la FTQ 6 7 Construction? En quoi pousser des dossiers relativement à des... à de l'ameublement 8 de bureau ou de cuisine Pascal ou des bars de 9 danseuses regarde le DG de la FTQ Construction? 10 11 C'est ça ma question. Alors, si ce n'est que de 12 privilégier des chums? Est-ce que c'est exact, ça? 13 R. Madame la Présidente, Maître Gallant est en train 14 de spécifier comme quoi que j'ai référé un dossier pour investissement dans un club de danseuses ce 15 16 qui est complètement fautif. Deuxièmement, Madame 17 la Présidente, je vous ai expliqué, hier, sur la 18 même question comme quoi qu'en tant que FTQ 19 Construction, en tant que l'ensemble des syndicats affiliés à la FTQ, on nous avait demandé et on 20 21 participait sur l'ensemble des investissements du 22 Fonds de référer des entreprises pour que le Fonds utilise les dossiers puis aille de l'avant pour 23 investir à l'intérieur de ça et non uniquement dans 24

l'industrie de la construction, en généralité. Et

1	le dossier que j'ai poussé, que je me répète encore
2	une autre fois, madame la présidente, a aucun
3	rapport à l'intégration du crime organisé dans
4	l'industrie de la construction, c'est un dossier
5	privé d'une entreprise privée, c'est juste ça que
6	je mentionne et ce n'est pas dans mes fonctions de
7	directeur général de la FTQ Construction que je
8	l'ai fait, c'est dans mes fonctions de syndicaliste
9	affilié à la FTQ centrale.

- 10 Q. [79] O.K. En quoi les entreprises de Ronnie 11 Beaulieu sont syndiquées avec la FTQ ou la FTQ 12 Construction?
- 13 R. Madame la présidente, on ne réfère pas des 14 entreprises syndiquées au Fonds, on réfère des entreprises en généralité, que ça soit syndiqué ou 15 16 non syndiqué. Si on a une chance, en plus de ça, 17 parce qu'il y a de la participation des déductions à la source puis on le fait. Puis si, par la suite, 18 19 on peut accréditer ces compagnies-là, c'est certain 20 qu'on va le faire.
- 21 Q. **[80]** O.K.
- 22 R. Ça va de soi.
- Q. [81] Est-ce qu'il exact de dire que vous, vous
 poussez des dossiers au Fonds de solidarité pour
 votre avantage personnel?

- 1 R. C'est fautif, madame la présidente.
- Q. [82] O.K. C'est exact de dire que vous avez, pour
- 3 pouvoir travailler un dossier, un dénommé Jean-Marc
- 4 Daigle vous a payé un voyage tous frais payés avec
- 5 votre épouse pendant sept jours au Club Med de
- 6 Columbus?
- 7 R. Madame la présidente...
- 8 Q. [83] Aux Bahamas.
- 9 R. Madame la présidente, une autre fois, je vous ai
- 10 demandé hier, est-ce que vous avez un mandat
- 11 d'aller investir sur des... l'obtention de contrats
- à l'extérieur du pays, c'est ça qui a été fait avec
- 13 Jean-Marc Daigle. Ça n'a pas rapport à
- 14 l'intégration de quoi que ce soit et l'industrie de
- la construction au Québec, là. On est... je suis
- 16 prêt à répondre, madame la présidente, sur tout ce
- qui concerne ici. J'ai aucun problème. Bien, là, on
- 18 est rendu en dehors, madame la présidente, qu'est-
- 19 ce que vous voulez que je répondre à ça?
- 20 Q. [84] N'est-il pas exact que vous poussiez des
- dossiers pour vos avantages personnels et n'ayant
- pas comme arrière-pensée vos travailleurs? C'est ça
- 23 ma question. C'est clair.
- 24 R. Madame la présidente, jamais que j'ai poussé des
- dossiers en négligeant quelque condition que ce

1	soi	it des	s trava	illeur	îs (que j	e re	prése	enta	ais.	Jama	ais,
2	en	tout	temps.	Puis	jе	mets	qui	que	се	soit	au	défi

de faire une enquête globale, globale, puis je vais

- être le premier à venir ici au public pour venir
- 5 dire que j'ai négligé aucune condition de travail
- des travailleurs que je représentais dans les
- 7 vingt-cinq (25) ans de permanent syndical.
- 8 Q. [85] N'est-il pas exact que vous avez reçu de
- 9 nombreux cadeaux, gratifications de Raynald
- 10 Desjardins?
- 11 R. J'ai reçu aucun cadeau concernant Raynald
- Desjardins de gratification dans mes fonctions.
- Q. [86] Vous n'avez jamais reçu de portes, vous avez
- jamais reçu de... pas l'entretien, mais la
- rénovation de votre motorisé de Raynald Desjardins?
- 16 R. Madame la présidente, je l'ai dit, j'ai dit hier:
- 17 « Oui.»
- 18 Q. **[87]** Bon.
- 19 R. Pour moi, ça rentre pas en contrepartie avec les
- fonctionnements que j'avais, c'est les...
- 21 premièrement...
- 22 LA PRÉSIDENTE:
- 23 Q. [88] O.K. Parfait. Alors, donc, vous dites que vous
- n'avez reçu aucune gratification de la part de
- 25 Raynald Desjardins dans le cadre de vos fonctions.

- À l'extérieur de vos fonctions, avez-vous reçu des
- gratifications de Raynald Desjardins?
- 3 R. Comme ami, oui, il m'a donné des portes, puis même,
- des portes, madame la...
- 5 Q. [89] Est-ce qu'il vous a donné d'autre chose que
- 6 des portes?
- 7 R. Bien, il m'a donné mon... il a réparé mon motorisé,
- 8 pas réparé, mais changé la tuile sur mon motorisé.
- 9 Q. [90] Est-ce qu'il vous a donné d'autres choses?
- 10 R. Non, Raynald Desjardins ne m'a pas donné d'autres
- choses.
- 12 Me DENIS GALLANT:
- 13 Q. [91] O.K. Alors, est-ce que c'est exact de dire
- qu'en plus de votre amitié, pendant la même
- période, vous poussiez un de ses dossiers au Fonds
- de solidarité? Ma question est simple.
- 17 R. J'ai poussé le dossier ECN, madame la présidente.
- 18 Q. [92] Parfait.
- 19 R. Puis ECN, je vous le dis, c'est un compagnie
- privée, une compagnie qui s'en vient puis je l'ai
- 21 expliqué, je n'ai même pas caché là-dessus, je vous
- 22 ai dit tout le cheminement que j'ai fait avec ECN,
- vous le savez, on vient encore d'avoir une écoute,
- c'est Michel Desjardins, pas Michel, Michel
- 25 Arseneau qui a décidé de mettre fin à

1	l'investissement	du	Fonds	lui-même.
---	------------------	----	-------	-----------

- 2 Q. [93] O.K. Avez-vous commencé des démarches pour,
- justement, positionner Jean-Marc Daigle et
- 4 probablement le projet de développer un Club Med en
- 5 Floride, auprès du Fonds de solidarité ou de la
- 6 SOLIM?
- 7 R. Madame la présidente, je suis obligé de vous
- 8 dire...
- 9 Q. [94] Je veux qu'il répondre aux questions, madame.
- 10 R. Mais madame la présidente...
- 11 Q. **[95]** Là, ce qui arrive, c'est...
- 12 R. C'est est-ce que ça fait partie... si vous me dites
- que ça fait partie de votre mandat d'analyser les
- contrats de construction qu'il y a en Floride, je
- vais répondre, si ça fait partie de votre mandat,
- 16 madame la présidente.

- 18 LA PRÉSIDENTE:
- 19 Q. [96] Qui était le propriétaire de cette...
- Me DENIS GALLANT:
- 21 Q. [97] Je veux savoir, est-ce que vous avez poussé,
- 22 au Fonds de solidarité ou à la SOLIM, un dossier de
- Jean-Marc Daigle pour la construction ou la
- rénovation d'un Club Méditerranée en Floride?
- 25 (10:22:20)

1		LA PRÉSIDENTE :
2		Maître Gallant, Jean-Marc Daigle était lié à quoi?
3		Me DENIS GALLANT :
4		Bien, c'est un c'est un promoteur. Moi, ce que
5		je veux savoir
6		LA PRÉSIDENTE :
7		Oui.
8		Me DENIS GALLANT :
9		c'est que les dossiers qu'il pousse, les
10		dossiers qu'il pousse, O.K., ils sont pour son
11		bénéfice personnel. Et là je pense que, ça, c'est
12		dans notre mandat, surtout, surtout qu'il va y
13		avoir des discussions de peut-être de faire
14		intervenir Joe Borsellino, donc
15		LA PRÉSIDENTE :
16		C'est le nom que je croyais qui s'en venait.
17		
18		Me DENIS GALLANT :
19		Alors, je veux qu'il réponde aux questions.
20	R.	Mais, Madame la Présidente, Jean-Marc Daigle au
21		moins vous me dites que Jean-Marc Daigle est relié
22		au crime organisé, c'est un gars qui est

- 23 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [98] On parle de Joe Borsellino qui s'en vient là. 24
- R. Mais, Joe Borsellino, pour moi, c'est un 25

- 1 entrepreneur... une entreprise de construction.
- 2 Êtes-vous en train de me dire que Joe Borsellino
- 3 est relié au crime organisé?
- 4 Me DENIS GALLANT:
- 5 Q. [99] Non, ce qu'on est en train de vous dire, c'est
- que Joe Borsellino est venu témoigner ici et on
- 7 veut corroborer ou infirmer son témoignage, donc je
- 8 vous demanderais de répondre.
- 9 R. Mais, Madame la Présidente, c'est pas parce que je
- veux pas répondre. Je mentionne... si vous me
- 11 dites, Madame la Présidente, que l'investissement
- de Jean-Marc Daigle c'est un... c'est un
- 13 promoteur là Jean-Marc Daigle Jean-Marc Daigle
- 14 m'a demandé pour référer au Fonds. Puis j'ai pas...
- j'aurais pas de problème, Madame, de vous répondre
- là-dessus. Mais moi, pour moi, si vous me dites que
- 17 l'investissement aux États-Unis de Jean-Marc
- 18 Daigle...
- 19 LA PRÉSIDENTE:
- Q. [100] Donc, la réponse, c'est « oui », Jean-Marc
- Daigle vous a demandé de pousser son dossier au
- Fonds.
- Me DENIS GALLANT:
- 24 Q. [101] C'est tout là.
- 25 R. Mais, je dis pas non, Madame la Présidente, mais il

- 1 faut...
- 2 LA PRÉSIDENTE:
- 3 Q. [102] Vous venez de dire « oui ». Vous venez de
- dire que c'est ça qui est arrivé.
- 5 R. Oui, mais...
- 6 Q. [103] Mais, c'est tout.
- 7 Me DENIS GALLANT:
- 8 Q. [104] O.K. Et donc Jean-Marc Daigle vous a donné, à
- 9 vous et à votre épouse, un voyage à la mi-décembre
- deux mille huit (2008) au Club Méditerranée
- 11 Columbus Isle aux Bahamas.
- 12 R. Madame la Présidente, j'ai pas à répondre à ça. Ça
- fait pas partie des... du mandat de la Commission
- 14 d'enquête dans l'industrie de la construction au
- 15 Québec. Là c'est beau de dire Jean-Marc Daigle,
- 16 mais là on est rendu à ce qu'il m'a donné des... un
- voyage. Je pourrais répondre le pourquoi, mais j'ai
- pas... parce que ça concerne pas... Là je vais
- rentrer dans le détail de l'explication du... de la
- 20 (inaudible)...
- 21 LA PRÉSIDENTE:
- 22 Q. [105] Répondez à la question. Répondez à la
- 23 question, Monsieur Dupuis.
- 24 Me DENIS GALLANT:
- 25 Q. **[106]** Bien, regardez là...

- 1 R. Madame la Présidente...
- 2 Q. [107] ... vous ferez la mise en garde, Madame la
- 3 Présidente parce que là là...
- 4 Me JONATHAN BOIVIN:
- 5 Est-ce que vous me permettez de suspendre peut-être
- 6 un cinq minutes, je voudrais rencontrer monsieur
- 7 Dupuis.
- 8 LA PRÉSIDENTE :
- 9 Je vais vous le permettre.
- 10 Me JONATHAN BOIVIN:
- 11 Merci.
- 12 SUSPENSION DE L'AUDIENCE
- 13
- 14 REPRISE DE L'AUDIENCE
- 15 LA GREFFIÈRE :
- Monsieur Jocelyn Dupuis, vous êtes sous le même
- serment.
- 18 R. Oui, Madame.
- 19 (10:36:07)
- 20 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [108] Alors, monsieur Dupuis, est-ce que vous avez
- 22 révisé votre position?
- 23 R. Madame la Présidente, c'est définitif, je suis ici
- pour répondre. J'essayais d'expliquer que le
- 25 dossier était sur l'international. Vous me

- 1 mentionnez que comme quoi que c'est relié un peu
- 2 dans mes fonctions.
- 3 Q. [109] Et je vais vous dire... je vais vous dire à
- 4 quel niveau c'est relié exactement.
- 5 R. C'est ça, c'est ça que je voulais avoir.
- Q. [110] Alors, d'abord, vous étiez directeur de la
- 7 FTQ Construction quand c'est arrivé...
- 8 R. Hum, hum.
- 9 Q. [111] ... ou quand le voyage s'est planifié et
- 10 c'est une question... ou se serait planifié et
- 11 c'est une question de crédibilité.
- 12 R. O.K. Bien, je vais... je vais discuter puis je vais
- vous expliquer le pourquoi que ma crédibilité est
- 14 très bien là-dessus. Ce dossier-là avait été
- 15 emporté par Jean-Marc Daigle au Fonds de
- 16 solidarité, bien, pas « emporté », mais il m'avait
- 17 rencontré là-dessus pour discuter avec moi. Et j'ai
- mentionné, oui, c'est un beau dossier, c'est un
- dossier que c'était de... concernant l'ensemble de
- 20 tous les investissements qui ont été faits par
- 21 l'entreprise au niveau mondial, autant aux États-
- Unis qu'en Europe. Et lorsqu'il m'a approché là-
- 23 dessus, il m'expliquait le cheminement. Moi, je lui
- 24 ai mentionné qu'il fallait absolument que
- 25 l'investissement soit fait au Québec parce que le

- 1 Club Med, toutes les... les endroits sont à
- 2 l'extérieur du Québec, il fallait qu'il y ait des
- 3 retombées au Québec.
- 4 Q. [112] Mais, monsieur Dupuis...
- 5 R. Oui. Vous êtes...
- 6 Q. [113] ... on n'est pas... je vous le dis là, on
- 7 n'est pas intéressé par l'aspect contrat à
- 8 l'extérieur du Québec. C'est pas ça qui nous
- 9 intéresse...
- 10 R. Oui.
- 11 Q. [114] ... c'est de savoir si vous avez eu un
- 12 avantage.
- 13 R. Non, mais... O.K.
- Q. [115] Est-ce que vous êtes allé en voyage payé par
- 15 monsieur Daigle?
- 16 R. Bien, j'ai été... bien, c'est pour ça que je veux
- vous expliquer parce que l'importance de dire
- 19 ai été, c'est avant l'investissement du Fonds.
- 20 C'est le dossier au début. Jean-Marc Daigle m'a
- 21 dit : « Regarde, Jocelyn, on va aller visiter un
- site ensemble, pour te le montrer parce qu'il y a
- un investissement majeur » où est-ce qu'on a été,
- avec le... l'investisseur directement, les
- propriétaires plutôt. J'avais... Jean-Marc Daigle,

- 1 c'était le promoteur. Et on a été visiter le site
- directement pour savoir tous les travaux qu'il y
- avait à faire, entre autres, sur le site qu'on a
- 4 été visiter. Ça, c'est avant l'investissement. Et
- j'ai été là avec ma femme, accompagné de Jean-Marc
- Daigle qui est arrivé une journée plus tard. C'est
- 7 ça que j'ai fait, Madame la Présidente.
- 8 Me DENIS GALLANT :
- 9 Q. [116] C'est exact de dire qui... qui vous a
- 10 présenté Jean-Marc Daigle?
- 11 R. Jean-Marc Daigle, qui qui me l'a présenté? Je pense
- que c'est... je pense que c'est Richard Goyette,
- mon adjoint.
- 14 Q. [117] O.K.
- 15 R. Je pense que c'est Richard Goyette.
- 16 Q. [118] On va... je vais vous rafraîchir la mémoire
- 17 sur la séquence Jean-Marc Daigle et on va
- commencer... c'est pour ça que je vous disais quand
- 19 madame la Présidente, ce qui nous intéressait,
- 20 c'est quand vous êtes dans vos fonctions de
- 21 directeur général de la FTQ Construction. On est le
- vingt-cing (25) juin deux mille huit (2008),
- alors... Et à ce moment-là, si je ne m'abuse, il y
- a même pas d'élection dans l'air. Vous devez même
- pas quitter la FTQ Construction. Donc, onglet 72,

1		c'est une conversati	on entre Jocelyn Dupuis et
2		Louis-Pierre Lafortu	ine.
3		LA GREFFIÈRE :	
4		Est-ce que vous la p	produisez?
5		Me DENIS GALLANT :	
6		Je la produis, Madam	ne, puis on va attendre une fois
7		que toutes les parti	es auront une copie.
8		LA GREFFIÈRE :	
9		C'est 1040.1 et 1040	0.2.
10		Me DENIS GALLANT :	
11		1040.1 et 1040.2. Ou	ıi.
12			
13		102P-1040.1 : Éc	coute électronique 08-0081-3602
14		du	ı 25 juin 2008
15			
16		102P-1040.2 : Tr	canscription de l'écoute
17		él	ectronique 08-0081-3602 du 25
18		ju	in 2008
19			
20		ÉCOUTE D'UNE CONVERS	SATION TÉLÉPHONIQUE
21			
22		Me DENIS GALLANT :	
23	Q.	[119] Donc, Jean-Mar	cc Daigle, il veut de l'aide.
24		Louis-Pierre Lafortu	ne semble posséder
25		l'information que Jo	hnny, qui est Jean Lavallée,

1		est également au courant. Et là ce monsieur-là veut
2		savoir par qui il doit passer pour faire avancer
3		son dossier, donc soit par l'équipe à Lavallée ou
4		soit par l'équipe à Dupuis. Puis Louis-Pierre
5		Lafortune va dire Louis-Pierre Lafortune va
6		dire : « Bien, Jocelyn c'est mon chum, on va s'en
7		occuper. Il t'intéresse-tu ce dossier-là? » Alors,
8		c'est ça qui s'est passé, vous l'avez eu comme ça
9		le dossier Club Med? Est-ce que c'est ça?
10	R.	Le dossier Madame la Présidente, est-ce que j'ai
11		compris « le dossier criminel »?
12	Q.	[120] Club Med.
13	R.	Club Med, O.K. C'est parce que j'avais mal compris.
14		Non, Madame la Présidente, c'est vraiment de
15		souvenance, c'est vraiment Richard Goyette qui me
16		l'avait transféré. Et j'avais parlé avec Jean
17		Lavallée, Jean-Marc Daigle avait eu une rencontre
18		avec lui puis je lui mentionnais que c'était un bon
19		dossier et ça a cheminé sur ce sens-là. Louis-
20		Pierre Lafortune m'a appelé là-dessus, mais la
21		première rencontre que j'ai eu dans ce dossier-là
22		c'est pas Louis-Pierre Lafortune c'est des
23		discussions avec Jean-Marc Daigle, avec Richard
24		Goyette et transféré à Jean Lavallée, qui était le
25		président de SOLIM.

1	Q.	[121] Vous sembliez quand il vous a dit, la
2		première quand il vous disait, à la à la
3		première page, à la ligne 13 :
4		Toute la semaine moé je voulais te
5		parler de Jean-Marc DaigleVous
6		dites - Qui, Jean-Marc Daigle? -Oui,
7		oui, oui. As-tu commencé à travailler
8		ce dossier-là?
9	R.	J'ai dit que, oui, Johnny Lavallée était au courant
10		du dossier, Madame la Présidente.
11	Q.	[122] Parfait. Alors, ce qu'on comprend, ce
12		dossier-là c'est un dossier qui est à l'extérieur,
13		donc qui qui ne concerne en rien vos
14		travailleurs?
15	R.	Le dossier c'est pour ça, Madame la Présidente,
16		là on tombe dans le sujet que vous je disais. Là on
17		va discuter concernant le dossier parce que, si le
18		Fonds investit dans une entreprise, il faut qu'il y
19		ait des retombées dans la province de Québec. Et on
20		s'avait (sic) entendu avec Jean-Marc Daigle comme
21		quoi qu'il y aurait des retombées de fabrication au
22		Québec. Il y avait le SEP qui avait des « shops »
23		de fabrication qui pourraient fournir des
24		équipements dont le Club Med avait besoin et, nous,

on fournirait de la main-d'oeuvre avec un

1 entrepreneur	du	Québec	qui	pourrait	aller	effectuer
----------------	----	--------	-----	----------	-------	-----------

- les travaux où ce qu'ils auraient été effectués
- dans le monde.
- Q. [123] Est-ce que le dossier a fonctionné,
- 5 finalement?
- 6 R. Le dossier a été emporté au Fonds, il y avait eu un
- 7 montant d'argent qui avait été appliqué, je m'en
- 8 souviens pas, je pense c'était... de mémoire,
- 9 Madame la Présidente, je pense qu'il y avait eu un
- 10 cinq millions (5 M) qui avait été octroyé pour
- 11 démarrer le dossier et par la suite ça a été
- 12 retiré. Et il y a eu... je sais qu'il y a eu des
- prises de position là-dessus, ils ont arrêté, mais
- la raison valable, directe, je sais pas pourquoi
- 15 qu'ils ont arrêté. Mais c'est un dossier qui aurait
- pu avoir des bonnes retombées, surtout qu'on avait
- impliqué même le SEP, d'autres syndicats pour
- s'assurer qu'il y aurait des bonnes retombées au
- 19 Québec (inaudible).
- Q. [124] Prochaine conversation, sept (7) juillet deux
- 21 mille huit (2008), dix-huit heures cinquante-six
- 22 (18 h 56), entre vous et Guy Gionet.
- 23 LA GREFFIÈRE :
- Quel onglet?
- 25 Me DENIS GALLANT:

1		1041.1.	
2		LA PRÉSIDENTE :	
3		Quel onglet, Maître	e?
4		Me DENIS GALLANT :	
5		C'est l'onglet 73,	Madame la Présidente.
6		LA GREFFIÈRE :	
7		Alors, 1041.1, 1041	1.2.
8		Me DENIS GALLANT :	
9		Oui.	
10			
11		102P-1041.1 : É	Écoute électronique 08-0081 -4026
12		C	du 7 juillet 2008
13			
14		102P-1041.2 :	Transcription de l'écoute
15		é	électronique 08-0081 -4026 du 7
16		=	juillet 2006
17			
18		Me DENIS GALLANT :	
19	Q.	[125] Et êtes-vous	en mesure de nous dire comment
20		ça se fait que Loui	is-Pierre Lafortune connaissait
21		l'existence de ce d	dossier-là, en quoi ça le
22		regardait lui?	
23	R.	Madame la Président	te, j'ai aucune aucune idée de
24		pourquoi que Louis-	-Pierre Lafortune connaît le
25		connaissait le doss	sier.

	1	Q.	[126]	O.K.	Puis	vous	ne	trouviez	pas	ça	bizarre
--	---	----	-------	------	------	------	----	----------	-----	----	---------

- 2 qu'il vous appelle pour un dossier que vous
- 3 connaissiez déjà?
- 4 R. Non, c'est des choses qui pouvaient arriver, Madame
- 5 la Présidente.
- 6 Q. [127] Et est-ce que monsieur Lafortune avait tout
- 7 intérêt à ce que les dossiers soient poussés par
- 8 vous ou par Johnny Lavallée?
- 9 R. Un ou l'autre, Johnny ou moi, ça changeait pas les
- 10 choses, Madame la Présidente.
- 11 Q. [128] Louis-Pierre Lafortune, c'était pas un ami à
- Johnny Lavallée?
- 13 R. Oui, Jean Lavallée connaissait bien Louis-Pierre
- 14 Lafortune, Madame la Présidente.
- 15 Q. [129] Et pendant... pendant votre guerre avec...
- 16 avec Jean Lavallée et Tony Accurso, je pense que
- 17 monsieur Lavallée, pas... Louis-Pierre Lafortune
- 18 était carrément résolu à être de votre côté?
- 19 R. Non, parce que j'ai écouté, vous avez fait écouter
- 20 même des écoutes électroniques de Louis-Pierre
- 21 Lafortune qui disait que les deux devraient pas se
- 22 chicaner avec... c'était avec Eugène Arsenault vous
- 23 avez fait écouter ça. Puis c'est vrai il trouvait
- 24 malsain qu'il y ait une chicane entre les deux.
- Q. [130] O.K. On va écouter la prochaine.

1 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

2

3

ME DENIS GALLANT :

- Q. [131] Vous êtes d'accord avec moi que monsieur

 Gionet, là, il s'interroge fortement pourquoi vous
- 6 amenez ce dossier-là à la SOLIM, là, compte tenu
- que ça se passe à l'étranger?
- 8 R. Madame la Présidente, c'est que je vous expliquais
- 9 le cheminement qu'on avait fait parce qu'il fallait
- 10 absolument qu'il y ait des retombées, puis la
- discussion que j'avais eue avec Jean-Marc Daigle,
- 12 puis Jean aussi, lorsque j'avais rencontré Jean
- 13 Lavallée, « Il fallait absolument qu'il y ait des
- 14 retombées », c'est là-dessus qu'on a développé
- 15 ensemble pour essayer d'avoir puis c'est là qu'on
- avait rencontré le SEP pour qu'il y ait des travaux
- qui se fassent en « shop » au Québec et les
- travailleurs de la construction pouvaient aller
- 19 puis ça prenait une entreprise dans la
- 20 construction, c'est le cheminement. Je vous
- 21 explique le cheminement. C'est certain qu'au
- commencement, il fallait qu'on discute pour
- l'orienter, pour qu'il ait toutes les chances
- possibles que le dossier chemine puis qu'il ait un
- investissement qui soit fait dessus.

- 1 Q. [132] O.K.
- 2 R. C'est le travail qu'on a fait, Madame la
- 3 Présidente.
- 4 Q. [133] O.K. Vous êtes d'accord que ce dossier-là,
- 5 peut-être qu'il vous a pas été envoyé par... par
- 6 Louis-Pierre Lafortune, selon votre témoignage,
- 7 mais encore là, c'est un dossier pour rendre
- 8 service à des chums?
- 9 R. Bien, Madame la Présidente, Jean-Marc Daigle, c'est
- pas... c'était pas un de mes chums, pas du tout,
- 11 là.
- 12 Q. [134] N'est-il pas exact qu'il vous a payé, et ce
- que vous avez dit tantôt, là, vous avez parlé, là,
- si on parlait de développer un Club Med en Floride,
- 15 c'est exact?
- 16 R. C'est... Madame la Présidente, c'est... c'est
- sur... c'est pour ça on tombe dans... dans
- 18 l'ensemble, mais c'était tout... c'était l'ensemble
- des Clubs Med que... c'est parce que c'est un
- propriétaire du Québec, là, le Club Med, c'était
- l'ensemble des Clubs Med au niveau mondial qu'il y
- 22 a avait des rénovations à faire et des
- 23 modifications. C'est sur l'ensemble des territoires
- des Clubs Med.
- 25 Q. [135] C'est exact de dire qu'il vous a payé un

1		voyage tout frais payés au Club Med du cinq (5)
2		décembre deux mille huit (2008) au douze (12) au
3		douze (12) décembre deux mille huit (2008), donc
4		sept jours à vous et votre épouse?
5	R.	J'ai confirmé comme quoi qu'on avait été visiter
6		les lieux concernés pour voir les investissements,
7		les travaux qu'il y avait à faire là.
8	Q.	[136] Bon.
9	R.	J'étais présent là, Madame la Présidente.
10	Q.	[137] Vous étiez présent puis moi, je vais vous
11		faire écouter une conversation quand vous revenez
12		de voyage.
13	R.	Hum hum.
14	Q.	[138] Donc, vous revenez de voyage le douze (12)
15		décembre. Le quinze (15) décembre, vous parlez à
16		monsieur Gionet, onglet 74.
17		(10:54:34)
18		LA GREFFIÈRE :
19		1042.1 et 1042.2.
20		
21		102P-1042.1 : Écoute électronique 08-0432-1550
22		du 15 décembre 2008
23		
24		102P-1042.2 : Transcription de l'écoute
25		électronique 08-0432-1550 du 15

1		décembre 2008
2		
3		Me DENIS GALLANT :
4	Q.	[139] Donc, quinze (15) décembre deux mille huit
5		(2008), dix-sept heures cinquante-huit (17h58)
6		entre Guy Gionet et Jocelyn Dupuis.
7		
8		ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE
9		
10		Me DENIS GALLANT :
11	Q.	[140] Alors, je comprends que vous étiez en
12		vacances?
13	R.	Madame la présidente, j'explique encore une autre
14		fois, j'ai été là en compagnie de Jean-Marc Daigle
15		puis c'est certain que c'était pas un travail qui
16		était dur à faire, mais j'étais en travail, aussi,
17		en même temps qu'en vacances.
18	Q.	[141] O.K. Donc, vous étiez, vous étiez au Club
19		Med, à Columbus, où est-ce qu'il n'y avait pas de
20		rénovation à faire du tout, c'est un des plus
21		beaux, un des plus beaux Club Med, quatre tridents
22		je pense, ce que vous avez dans le mieux, alors
23		pourquoi il vous a amené dans celui-là?
24	R.	Madame la présidente, il y avait des rénovations à
2.5		faire à Columbus, aussi.

- 1 Q. [142] À ce moment-là, oui?
- 2 R. Je vous mentionne qu'est-ce que Jean-Marc Daigle me
- disait dans le temps.
- 4 Q. [143] O.K. Est-ce que c'est ça que vous avez
- 5 constaté pendant une semaine, qu'il y avait des
- f rénovations à faire?
- 7 R. Bien, il y avait une partie qui avait été rénovée
- 8 puis une partie qui n'était pas rénovée, j'ai
- 9 remarqué ça, madame la présidente.
- 10 Q. [144] Parfait. Et je comprends que quand vous
- parlez à monsieur Lafortune au mois de juin, à la
- fin juin, quand vous parlez à monsieur Gionet en
- juillet, vous êtes directeur de la FTQ Construction
- et vous poussez un dossier que peut-être,
- possiblement que l'explication que vous avez
- donnée, peut-être ca toucherait quelques
- 17 travailleurs québécois et pourquoi en date du
- 18 quinze (15) décembre deux mille huit (2008), alors
- que vous êtes un retraité, que vous vous apprêtez à
- 20 partir trois mois et demi pour la Floride, vous
- 21 poussez encore la dossier?
- 22 R. Pour moi, je vous le dis, madame la présidente,
- 23 c'est un bon dossier puis je l'ai poussé jusqu'à
- tant qu'on aie des réponses là-dessus puis c'est ça
- 25 que j'ai fait.

1	Q.	[145] O.K. Et remercier, également, votre ami Jean-
2		Marc Daigle pour vous avoir payé un voyage d'une
3		semaine avec votre épouse?
4	R.	Madame la présidente, ce n'est pas la réponse que
5		je vous ai donnée. C'est la réponse que maître
6		Gallant mentionne. Moi, je vous dis, j'ai été au
7		travail en même temps, aussi. Je négligerai pas que
8		c'était agréable, madame la présidente.
9		LA PRÉSIDENTE:
LO	Q.	[146] Mais ce qu'on retient, c'est que ce n'était
L1		pas votre ami et que malgré que ça soit pas votre
L2		ami, il vous a payé un voyage d'une semaine de
L3		vacances à Columbus Isle?
L4	R.	Comme je vous l'ai spécifié avec les
L5		Me DENIS GALLANT:
L6	Q.	[147] Il est onze heures (11h), malgré qu'on a
L7		arrêté cinq minutes, je vais demander la pause.
L8		SUSPENSION DE L'AUDIENCE
L9		
20		REPRISE DE L'AUDIENCE
21		LA GREFFIÈRE :

Monsieur Jocelyn Dupuis, vous êtes sous le même 22 23 serment.

R. Oui, Madame.

- 2 Q. [148] Juste pour... pour revenir sur monsieur
- Daigle, manifestement, ce qu'on a compris de la
- 4 conversation qu'on a déposée, manifestement, c'est
- 5 une personne qui était proche de Louis-Pierre
- 6 Lafortune?
- 7 R. Madame la Présidente, à savoir quelle connaissance
- 8 il avait avec Louis-Pierre Lafortune, je peux pas
- 9 vous affirmer s'il était vraiment proche ou loin
- parce que, moi, comme je vous dis, le dossier,
- lorsqu'il m'a été apporté en début, c'est pas avec
- 12 Louis-Pierre Lafortune, ça fait que je peux pas
- certifier un ou l'autre.
- 14 (11:33:26)
- 15 LA PRÉSIDENTE :
- 16 Q. [149] C'est avec qui?
- 17 R. Richard Goyette qui me l'avait apporté au bureau
- pour le transférer, Madame la Présidente.
- 19 Q. **[150]** Ah! Oui.
- Me DENIS GALLANT :
- Q. [151] Très bien. Savez-vous si... si Jean-Marc
- Daigle a... a un certain lien avec Raynald
- Desjardins? Est-ce que c'est à votre connaissance?
- 24 Parenté? Amitié avec... dans l'entourage de Jean-
- 25 Marc Daigle?

- 1 R. Madame la Présidente, je pense que le dossier a été
- 2 refusé au Fonds.
- 3 Q. [152] C'est pas ça ma question.
- 4 R. Bien, vous... je réponds pour Raynald Desjardins,
- 5 il a aucun lien de parenté avec Raynald Desjardins.
- 6 Q. [153] O.K. Et vous vous en alliez dire, je pense,
- que le dossier a été refusé au Fonds. Pour quelle
- 8 raison?
- 9 R. Parce que la femme de monsieur Daigle, c'est une
- Desjardins, puis ils ont... ils ont pensé que
- 11 c'était... ils avaient de la parenté ensemble, puis
- il y a aucune parenté avec les deux.
- 13 Q. **[154]** Si je vous disais que...
- 14 R. C'est ça que j'ai su.
- 15 Q. [155] Si je vous disais que le dossier avait
- 16 d'abord été accepté puis... mais... mais que le
- Fonds a jamais déboursé là-dedans, est-ce que, ça,
- ce serait plus plausible? Que, dans un premier
- 19 temps, le dossier a été accepté, mais le Fonds a
- 20 décidé de pas aller de l'avant.
- 21 R. Oui, bien, il y a un premier montant que je vous
- 22 mentionnais, Madame la Présidente, qui a été donné
- par SOLIM, à l'intérieur de ça, mais qui a pas été
- 24 déboursé. Et l'investissement était plus majeur et
- 25 il y a eu un arrêt de procédures à l'intérieur de

1		ça.
2	Q.	[156] Parfait. Donc donc on comprend que autant
3		pour malgré qu'il y a une erreur sur le nom ou
4		la personne, il faut jamais que le nom
5		« Desjardins » apparaisse, autant pour le Fonds que
6		pour la SOLIM, c'est exact?
7	R.	Ça a l'air à ça, Madame la Présidente.
8	Q.	[157] Ça a l'air à ça. Parfait. Je vais faire
9		entendre une conversation, cette fois-ci
10		Attendez une petite seconde que je retrouve ma
11		note. Onze (11) juillet. Ça va être l'onglet 58.
12		Donc, une ça a déjà ça a déjà été déposé
13		lorsque monsieur Borsellino a témoigné, donc sous
14		la cote 36P-422.2. C'est une conversation entre
15		Jocelyn Dupuis et Joe et monsieur Borsellino avait
16		reconnu sa voix là, donc c'est monsieur Borsellino,
17		donc on va l'écouter.
18		
19		ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE
20		
21	Q.	[158] Alors, Monsieur Dupuis, ce qu'on comprend
22		c'est qu'on est la veille de Noël, donc le vingt-
23		quatre (24) décembre deux mille huit (2008). Alors,
24		ce qu'on comprend c'est que vous êtes toujours là

et vous vous arrangez que les dossiers des vos

- 1 chums passent, c'est exact?
- 2 R. Bien, je suis pas toujours là, mais j'essaie que
- 3 les dossiers de mes chums passent encore.
- 4 Q. [159] Et Rénald Grondin c'est votre homme à
- 5 l'intérieur, c'est exact?
- 6 R. J'ai demandé à Rénald qu'il s'occupe des dossiers,
- 7 oui.
- 8 Q. [160] O.K. Donc, Rénald Grondin, c'est lui qui va
- 9 continuer. Et Michel Arsenault ne sait pas que vous
- 10 êtes derrière Rénald Grondin, c'est exact?
- 11 R. C'est bien ça, Madame la Présidente.
- 12 Q. [161] C'est ça. Parfait. Et monsieur... monsieur
- Borsellino est également quelqu'un qui... qui est
- un de vos amis, c'est exact?
- 15 R. Exact.
- 16 Q. [162] Exact.
- 17 R. C'est bien ça.
- 18 Q. [163] C'est également quelqu'un, vous avez reçu à
- 19 l'automne de deux mille huit (2008) vous aviez reçu
- 20 un cadeau d'un voyage au Club Méditerranée aux
- Bahamas et c'est exact de dire que monsieur
- Borsellino également était pas en reste, lui ce
- qu'il vous a offert c'est un voyage de dix jours
- tous frais payés en Italie. C'est exact?
- 25 R. J'ai été avec Joe Borsellino en Italie la veille

- 1 que je quitte les rangs de la FTQ Construction.
- 2 Q. [164] Vous avez été avec monsieur Borsellino, si je
- 3 ne m'abuse, à partir du quinze (15) octobre jusqu'à
- 4 peu près au vingt-cing (25) octobre deux mille huit
- 5 (2008), exact?
- 6 R. Moi j'ai été, là, Madame la Présidente, une
- douzaine de jours, une quinzaine de jours, je m'en
- 8 souviens pas exactement.
- 9 Q. [165] Et selon monsieur Borsellino, monsieur
- Borsellino a tout payé les dépenses de tout le
- 11 monde, c'est exact?
- 12 R. Mais moi monsieur Borsellino a tout payé mes
- dépenses quand j'étais là, les dépenses des autres
- je peux pas le confirmer, mais moi oui.
- Q. [166] Ça vous pouvez pas le confirmer. Parfait.
- Monsieur Borsellino, un ami à vous, Yves Lortie
- 17 est-ce que c'était un ami à vous également, à ce
- 18 moment-là, Genivar?
- 19 R. Yves Lortie était pas un ami à moi, mais c'est une
- personne que je connaissais, il travaille dans une
- firme d'ingénierie où est-ce qu'on fait affaire en
- tant que FTQ Construction, oui.
- 23 Q. [167] Et également une firme d'ingénierie avec qui
- vous avez affaire pour obtenir votre deuxième
- 25 brevet dans Carboneutre, exact? Pas Yves Lortie

- personnellement, mais Genivar?
- 2 R. Bien Genivar travaillait dans le dossier de ECN,
- 3 SICN assez régulièrement.
- Q. [168] Parfait. Robert Marcil, lui, à ce moment-là,
- 5 est-ce que vous le connaissiez monsieur Marcil?
- 6 R. Aucunement, Madame la Présidente. Je l'ai connu à
- 7 l'aéroport.
- 8 Q. [169] O.K. Et monsieur Borsellino, il vous l'a
- 9 présenté lui comme un ami à lui?
- 10 R. Non, il me l'a présenté comme une personne qui
- 11 travaillait à la Ville de Montréal, Madame la
- 12 Présidente.
- Q. [170] O.K. Et est-ce qu'il vous a expliqué pourquoi
- monsieur Marcil se joignait déjà aux trois couples
- 15 déjà formés?
- 16 R. Il me disait comme quoi que oui il s'en venait avec
- nous autres en voyage, que c'était quand même une
- 18 personne qui travaillait avec lui lorsqu'il était à
- 19 la Ville.
- Q. [171] Parfait. Et vous avez répondu à ma question
- en disant, vous il vous a payé votre voyage, vos
- dépenses, mais vous ignorez s'il a payé ceux de
- 23 monsieur Marcil. Est-ce que c'est ça?
- 24 R. C'est bien ça, Madame la Présidente.
- Q. [172] C'est ça que vous nous dites. Parfait. Ce

1		qu'on comprend également, ce qu'on comprend
2		également des paroles que vous avez puis je veux
3		vraiment pas rentrer là-dedans non plus, c'est-à-
4		dire que vous êtes maintenant, vous êtes maintenant
5		à l'emploi de Carboneutre. À ce moment-là, vous
6		vous partez pour trois mois et demi à l'extérieur,
7		donc, en Floride, un voyage pour pour l'hiver.
8		Monsieur Borsellino, est-ce que vous avez une
9		entente que vous allez faire du démarchage pour
10		lui?
11	R.	Une entente
12	Q.	[173] Auprès du Fonds de solidarité et de la SOLIM,
13		c'est ce qu'on comprend des conversations, c'est-à-
14		dire qu'il vous demande de passer des dossiers?
15	R.	Mais j'ai j'ai vous avez montré ça, là. Je me
16		souviens que j'ai intervenu vis-à-vis Joe
17		Borsellino pour avec lui pour des dossiers qu'il
18		me demandait et j'ai référé Rénald Grondin pour
19		s'occuper des dossiers, Madame la Présidente.
20	Q.	[174] C'est exact de dire que monsieur monsieur
21		Gionet dans une conversation précédente, lui il
22		voulait s'assurer que il voulait s'assurer qu'il
23		y ait qu'il y ait des retombées au Québec et que
24		vous lui avez suggéré que la firme de monsieur
25		Borsellino qui est une firme québécoise pourrait

25

Grondin?

1		faire l'affaire, c'est exact?
2	R.	Oui, la firme, il avait une entreprise dans le
3		domaine commercial industriel aussi, mais c'est une
4		entreprise qui ferait beaucoup de bâtiments.
5	Q.	[175] O.K. On comprend que Opron est à à
6		monsieur Borsellino ce que Gastier est à monsieur
7		Accurso, ce qui veut dire que et Opron et Gastier
8		ne font pas de contrats publics, c'est du
9		résidentiel ou d'autres
10	R.	Je pense que les deux entreprises, moi c'est des
11		choses qui peut arriver qu'ils font des contrats
12		publics, mais d'après moi ça doit être très
13		restreint, je pense que c'est plutôt, Opron je l'ai
14		juste connu dans le contrat privé, je l'ai jamais
15		connu dans le contrat public. Et Gastier la même
16		chose, Madame la Présidente.
17	Q.	[176] O.K. Alors, et vous me confirmez que quand
18		vous dites, vous répondez et, là, je suis à la page
19		6, ligne 139 :
20		Ça fait que moi j'ai toutes mes
21		affaires avec Rénald Grondin et puis
22		on passe tous les dossiers.
23		Donc, c'est-à-dire qu'à ce moment-là, en anglais on
24		appelle ça un « inside man », c'est monsieur

- 1 R. Bien, Madame la Présidente, lorsqu'on dit « tous
 2 les dossiers », c'est des dossiers qu'on essaie de
 3 cheminer, puis Rénald les emportera, puis le Fonds
 4 analysera les dossiers, ainsi de suite. La personne
- 5 qui les emportait c'était Rénald Grondin, oui.
- Q. [177] O.K. Vous allez être d'accord avec moi que
 monsieur Grondin va s'assurer également du suivi
 pendant votre... pendant votre absence du Québec,
 pendant trois mois et demi, va s'occuper de vos
 dossiers qui sont actifs. Donc, va s'occuper de
- 11 Club Med, oui?
- 12 R. Oui, Madame la Présidente, d'après moi, oui.
- Q. [178] Oui. Va s'occuper également de... de faire le suivi sur Carboneutre avec monsieur Joe Bertolo,
- 15 exact?
- 16 R. Avec Carboneutre, Joe Bertolo, c'est des choses qui 17 est possible aussi.
- Q. [179] Des choses qui est possible également. Va
 s'assurer également un suivi des dossiers de Ronnie
 Beaulieu parce que monsieur Grondin connaît
 également très bien Ronnie Beaulieu. C'est exact?
- 22 R. Oui, il le connaît très bien.
- Q. [180] Parfait. Maintenant, nous allons aller à l'onglet 76.

```
LA GREFFIÈRE :
 1
         C'est une écoute.
 2
         Me DENIS GALLANT :
 3
       Q. [181] Oui, c'est une écoute, alors, c'est l'écoute
 4
 5
          du dix-neuf (19) février entre Jocelyn Dupuis et
          Joe Borsellino. Attendez une petite minute, c'est
 6
 7
         peut-être une mauvaise note.
 8
         M. RENAUD LACHANCE, commissaire:
 9
          75. C'est l'onglet 75.
          Me DENIS GALLANT :
10
       Q. [182] Oui, l'onglet 75, parfait.
11
          LA GREFFIÈRE :
12
          1043.1 et 1043.2.
13
14
         Me DENIS GALLANT:
15
         1043.
         LA GREFFIÈRE :
16
17
         .1, 1043.2.
         Me DENIS GALLANT:
18
19
         Merci.
20
21
          102P-1043.1 : Écoute électronique 08-0482 -0871
22
                            du 19 février 2009
23
24
          102P-1043.2 :
                            Transcription de l'écoute
25
                            électronique 08-0482 -0871 du 19
```

1		février 2009
2		
3		ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE
4		
5	Q.	[183] Parfait. Alors, Jean-Marc, on comprend, là,
6		de cette conversation-là qu'il y a un suivi quant à
7		Jean-Marc Daigle. Quand on parle Guy, « Guy Gionet
8		va faire les deux », il va faire les deux quoi?
9	R.	Madame la Présidente, je sais pas c'est quoi que je
10		peux mentionner là-dedans, je veux dire le souvenir
11		est pas bon, il faudrait que je verrais de nouveau
12		les deux quoi? Ça doit être deux contrats qu'il
13		avait, là, je le sais pas Madame la Présidente.
14	Q.	[184] Si je vous suggère que c'est c'est
15		c'est d'aller de l'avant avec Club Med et Parasuco,
16		est-ce que ça se peut ça?
17	R.	C'est des choses qui est possibles, Madame la
18		Présidente.
19	Q.	[185] Et Parasuco, effectivement, c'est, je pense
20		que ce sont des jeans, donc qui relève en rien avec
21		la construction, c'est exact?
22	R.	Non, mais les jeans
23	Q.	[186] Ou des boutiques plutôt?
24	R.	Bien je pense pas que ce soit les jeans, Madame la
25		Présidente, parce que Guy Gionet s'occupe pas de

- 1 ça, ça fait que c'est pas Guy Gionet qui va
- 2 s'occuper de ça.
- 3 Q. [187] Ça serait quoi?
- 4 R. Je le sais pas, j'ai aucune idée c'est quoi les
- 5 deux, là.
- 6 Q. [188] Puis quand monsieur Borsellino vous parle de
- 7 Parasuco, il parle de quoi?
- 8 R. Parasuco, c'est des jeans, un investissement, puis
- 9 ça, des jeans, un investissement, c'est le Fonds
- 10 général et non...
- 11 Q. [189] Et non SOLIM?
- 12 R. ... la division SOLIM.
- 13 Q. **[190]** O.K.
- 14 R. Et non SOLIM.
- 15 Q. [191] Donc, SOLIM, il faut que ça soit des
- 16 terrains, de l'immobilier ou des trucs comme ça,
- 17 c'est exact?
- 18 R. SOLIM a une division immobilier, c'est l'ensemble
- de l'immobilier.
- Q. [192] Parfait. Qu'est-ce qui devait sortir, à ce
- 21 moment-là?
- 22 R. J'ai aucune espèce d'idée, dans le temps je devais
- m'en souvenir, mais là, aujourd'hui, je peux pas
- vous dire vraiment qu'est-ce c'est qu'il en était.
- Q. [193] Parce que vous dites... je vais... à la page

1		2:
2		Bien moi, moi, Richard m'en a pas
3		parlé, ils ont arrêté Radio-Canada,
4		c'est arrêté, mais il était supposé
5		d'avoir sorti, il était supposé de
6		sortir quelque chose sur la presse
7		bon, et caetera, et ce que ça dit, c'est pas Louis
8		c'est lui « Lui il dit, lui, il dit, il a peur en
9		hostie » Je suis désolé. Dans l'emportement.
10	R.	Je suis à veille de commencer à sacré, Madame la
11		Présidente.
12	Q.	[194] C'est qui que monsieur Borsellino
13		LA PRÉSIDENTE :
14		Oui, je comprends que vous ayez de la difficulté à
15		vous retenir.
16	R.	J'mai retenu toute la semaine, Madame la
17		Présidente.
18		Me DENIS GALLANT :
19	Q.	[195] C'est qui que monsieur Borsellino est allé
20		remercier?
21	R.	Madame la Présidente, je vous le dis honnêtement,
22		je m'en souviens pas de ça, c'est pas parce que je

veux pas, je m'en souviens pas aucunement de cette

Q. [196] O.K. On va dans... prochaine conversation,

23

24

25

conversation-là.

1		76, parler de certaines connaissances à vous puis à
2		monsieur Borsellino, peut-être ça va vous
3		rafraîchir la mémoire.
4	R.	Peut-être.
5		(11:57:40)
6		LA GREFFIÈRE :
7		1044.1 et 1044.2.
8		Me DENIS GALLANT :
9	Q.	[197] 1044 Alors on est rendu au mois d'avril,
10		le deux (2) avril, conversation à partir de neuf
11		heures trente-cinq (9h35) dix-neuf heures
12		trente-cinq (19h35), je m'excuse, Jocelyn
13		Jocelyn Dupuis et Joe Borsellino.
14		
15		102P-1044.1 : Écoute électronique 08-0482_2127
16		du 2 avril 2009
17		
18		102P-1044.2 : Transcription de l'écoute
19		électronique 08-0482_2127 du 2
20		avril 2009
21		
22		ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE
23		
24		Me DENIS GALLANT :
25	Q.	[198] Donc, ce qu'on comprend, cette conversation

- du deux (2) avril deux mille neuf (2009), donc vous
- 2 êtes encore sur le point de... de sortir dans les
- 3 médias, vous racontez toute la même histoire à Joe
- 4 Borsellino. On comprend également que vous avez
- fait une rencontre fortuite avec monsieur Accurso,
- 6 c'est exact, au Bleu Blanc Rouge?
- 7 R. C'est bien ça, Madame la Présidente.
- 8 Q. [199] O.K. Et qu'à ce moment-là... ça serait un
- 9 euphémisme de dire que c'est... c'était pas l'amour
- 10 entre vous deux, loin de là, vous dites même que si
- vous aviez été plus jeune, je pense qu'il voyait le
- 12 plancher de proche?
- 13 R. Ah! pas une question de plus jeune.
- 14 Q. [200] O.K.
- 15 R. Même à l'âge que je suis là.
- 16 Q. [201] Parfait. Ceci étant dit... ceci étant dit, on
- comprend que, compte tenu que vous allez être en
- 18 affaires avec monsieur Accurso dans les mois qui
- vont suivre, donc six mois plus tard vous allez
- 20 recevoir un chèque de Louisbourg construction. On
- comprend que la situation a changé, là, un petit
- peu plus tard avec monsieur Accurso, vous vous êtes
- réconciliés?
- 24 R. Madame la Présidente, je l'ai expliqué de long en
- large, sur la question que vous m'avez posée, toute

- 1 la situation.
- 2 Q. [202] Est-ce que, monsieur Borsellino, lui s'est
- 3 réconcilié avec monsieur Accurso?
- R. Madame la Présidente, même lorsque j'étais comme
- 5 directeur général de la FTQ Construction, moi et
- Jean Lavallée, on a fait des rencontres, parce que
- 7 c'est deux entrepreneurs qui sont en compétition,
- 8 puis on a essayé de... que les deux se parlent mais
- 9 ça a pas fonctionné.
- 10 Q. **[203]** Est-ce que...
- 11 R. C'est choses qui arrivent (inaudible)...
- 12 Q. [204] Est-ce que c'est exact de dire que monsieur
- Borsellino et monsieur Accurso, en plus d'être des
- 14 compétiteurs dans le domaine de la construction,
- faient des... des compétiteurs pour avoir accès au
- 16 Fonds de solidarité et à... et à la SOLIM?
- 17 R. Mais, Madame la Présidente, Joe Borsellino a jamais
- demandé de financement au Fonds de solidarité. Pour
- 19 son entreprise de construction, je parle. De
- 20 construction dans l'excavation.
- 21 Q. **[205]** Est-il exact de dire...
- 22 R. Non, dans Opron aussi. Il a pas fait de demande de
- 23 financement avec le Fonds. Il avait demandé pour...
- une possibilité d'obtenir des contrats lorsqu'il a
- 25 acquis l'entreprise Opron lorsque SOLIM donnerait

1	des	cont	trats.	C'	est	sur	се	genre-là	qu'il	voulait
2	alle	er à	SOLIM	. •						

- 3 Q. [206] Je vais vous poser une question très précise.
- 4 Est-il exact de dire que vous avez rencontré Tony
- 5 Accurso pour lui demander pourquoi il bloquait
- 6 systématiquement Jo Borsellino au Fonds de
- 7 solidarité?
- 8 R. Madame la présidente, non, j'ai rencontré Jo...
- 9 Tony Accurso pour lui demander une rencontre pour
- 10 que les deux se parlent entre eux autres, qu'ils
- 11 arrêtent de se chicaner parce que la FTQ
- 12 Construction faisait affaire, dans nos sections
- locales, autant des opérateurs que des manoeuvres,
- 14 avec les deux entreprises, puis tout le monde se
- 15 connaissait, puis on a essayé de rapprocher les
- deux individus puis ça n'a pas fonctionné.
- 17 Q. [207] Est-il exact de dire que vous avez, dans un
- 18 premier temps, rencontré Jean Lavallée pour lui
- demander pourquoi systématiquement Accurso ne
- 20 voulait pas voir Borsellino au Fonds de
- 21 solidarité... recevoir du financement du Fonds de
- 22 solidarité, dans une première rencontre avec Jean
- 23 Lavallée?
- R. Bien, j'ai rencontré Jean Lavallée concernant Jo
- 25 Bersellino et Tony Accurso puis les discussions que

- j'ai eues avec lui, c'était vraiment pour essayer
- 2 qu'ils s'entendent entre eux autres pour travailler
- 3 ensemble, c'était sur ens-là, madame la présidente.
- 4 Q. [208] Est-il exact de dire que vous avez mentionné
- à monsieur Jean Lavallée, à ce moment-là: « Je vais
- 6 aller voir directement Tony»?
- 7 R. C'est des choses qui est possible, madame la
- 8 présidente.
- 9 Q. [209] O.K. Vous...
- 10 R. Je ne me souviens pas des détails précis, mais je
- 11 sais qu'on a discuté ensemble de ça.
- 12 Q. [210] Vous ne l'excluez pas?
- 13 R. Je ne suis pas sûr, madame la présidente.
- Q. [211] O.K. Et est-ce qu'on peut dire que cette
- 15 rencontre-là a eu lieu au printemps ou début de
- 16 l'été deux mille huit (2008)?
- 17 R. C'est des choses qui est possible, je ne m'en
- souviens pas, des dates de ça, mais c'est des
- 19 choses qui est possible.
- 20 Q. [212] Parfait. Vous avez rencontré seul monsieur
- 21 Tony Accurso?
- 22 R. Je ne me souviens pas, madame la présidente.
- Q. [213] Vous ne souvenez pas. Vous ne vous souvenez
- pas. Et est-ce que monsieur Accurso a été réceptif
- à la venue de monsieur Borsellino?

- 1 R. Pour qu'ils se rencontrent puis qu'ils fassent...
- 2 il n'était pas réceptif à ça.
- 3 Q. [214] Il n'était pas réceptif du tout?
- 4 R. Quand je parle de qu'ils s'entendent entre eux
- 5 autres pour arrêter la chicane d'entreprises, il
- 6 n'était pas réceptif à ça.
- 7 Q. [215] Vous êtes d'accord avec moi que la chicane
- 8 était beaucoup plus que les deux convoitaient le
- 9 Fonds?
- 10 R. Bien, comme je vous mentionne, madame la
- 11 présidente, c'est... moi, le principal point que je
- voulais entre eux autres, c'est qu'ils communiquent
- entre eux autres pour établir des bonnes relations
- 14 parce que les sections locales de la FTQ
- 15 Construction faisaient affaire avec les deux
- 16 entreprises puis je trouvais ca que c'était
- important. Est-ce que cette rencontre-là avec
- 18 monsieur Accurso a fait en sorte que vous-même,
- 19 vous avec amélioré vos relations avec monsieur
- Accurso par la suite?
- 21 R. Non, ma rencontre que j'ai améliorée, madame la
- 22 présidente, mes relations avec Tony Accurso, je
- 23 l'ai eu avec Jean Lavallée, moi et Tony Accurso.
- Q. [216] Donc, si je comprends bien, minimalement, il
- y a eu deux rencontres au printemps ou à l'été deux

- 1 mille huit (2008), avec Tony Accurso.
- 2 R. Excusez, madame la présidente, deux mille huit
- 3 (2008), ça, j'étais à la FTQ Construction.
- 4 Q. [217] Deux mille neuf (2009), c'est... désolé,
- 5 désolé, au printemps deux mille neuf (2009),
- 6 excusez, oui, oui, je vous ai induit en erreur.
- 7 R. Bien, j'ai... non, après, je n'ai pas eu de
- 8 rencontre avec Tony Accurso après que j'étais
- 9 quitté la FTQ Construction, qu'est-ce que je vous
- parlais, madame la présidente, probablement,
- j'avais peut-être mal compris la question, c'était
- 12 concernant les rencontres que j'ai fait avec Tonny
- 13 Accurso...
- 14 Q. [218] O.K.
- 15 R. ... c'était lorsque j'étais comme directeur général
- de la FTQ Construction puis en deux mille neuf
- 17 (2009), j'étais plus directeur général de la FTQ
- 18 Construction.
- 19 Q. [219] Je reviens, je reviens, excusez-moi, j'ai
- 20 peu, si vous avez compris deux mille huit (2008),
- 21 c'est deux mille neuf (2009), vous avez la
- rencontre, je vous mets, là, des dates, vous avez
- 23 la rencontre le deux avril deux mille neuf (2009),
- pas une rencontre, vous avez une conversation avec
- Jo Borsellino, dans laquelle vous dites: « Je suis

1		prêt à sortir public» et vous déblatérez sur
2		Accurso que Accurso a amené deux maires ou c'est
3		monsieur Borsellino qui le dit, soit Terrebonne et
4		Mascouche, sur le bateau, Bernard Girard et
5		compagnie, compagnie. Et on sent que vous le
6		détestez profondément à ce moment-là et monsieur
7		Borsellino semble être également quelqu'un qui ne
8		l'aime pas, qui ne l'apprécie pas également.
9		Ceci étant dit, ma question était la
10		suivante, après cette rencontre-là, manifestement,
11		vous avez rencontré Tony Accurso, exact? Et vous
12		lui avez demandé d'arrêter les chicanes avec Jo
13		Borsellino, exact?
14	R.	Non, non, non, non, non.
15	Q.	[220] Non? C'est pas ça, c'est faux, ça?
16	R.	Non, madame la présidente, j'ai rencontré Tony
17		Accurso avec Jean Lavallée lorsque je l'ai
18		rencontré à Bleu Blanc Rouge, je l'ai rencontré
19		dans le courant de l'été, comme je vous disais,
20		dans le courant de l'été, je l'ai rencontré cette
21		année-là puis j'ai réglé avec lui concernant le
22		problème d'intervention vis-à-vis la FTQ
23		Construction, que je vous ai mentionné v'là une
24		journée ou deux.
25	Q.	[221] O.K. Je repose ma question et vous

- 1 possiblement la même réponse, mais je veux vraiment
- que vous la compreniez bien, c'est-à-dire suite à
- 3 ca, au printemps ou au début de l'été deux mille
- 4 neuf (2009), vous avez rencontré Jean Lavallée et
- 5 vous lui avez demandé qu'il dise à Accurso de
- 6 laisser un peu de place à Jo Borsellino, est-ce que
- 7 ça, c'est exact?
- 8 R. Je ne me souviens vraiment pas de ça, madame la
- 9 présidente.
- 10 Q. [222] Est-ce que vous pouvez l'exclure?
- 11 R. Je peux exclure ça, je pense que oui, je ne m'en
- souviens pas, puis j'ai... pour moi, je pense que
- non.
- Q. [223] O.K. Vous avez rencontré, par la suite,
- monsieur Accurso et est-ce que vous l'avez
- 16 rencontré seul, monsieur Accurso, printemps deux
- mille neuf (2009), été deux mille neuf (2009), pour
- lui parler le cas de Jo Borsellino?
- 19 R. Bien, je ne me souviens pas d'avoir parlé à Tony
- 20 Accurso du cas de Jo Borsellino.
- 21 Q. [224] O.K.
- 22 R. En deux mille neuf (2009), aucunement.
- 23 Q. [225] Parfait. Et juste pour être sûr qu'on dise la
- 24 même chose, qu'est-ce qui s'est passé lors de la
- rencontre avec monsieur, parce que vous l'avez

1		rencontré monsieur Accurso parce que visiblement,
2		il a donné un contrat à votre compagnie de
3		consultants et on peut situer ça en raison du
4		chèque, parce que comme vous dites vous-même, vous
5		n'êtes pas payé à rien à faire, on peut situer ça
6		possiblement à l'été deux mille neuf (2009), une
7		rencontre avec Tony Accurso?
8	R.	Oui, c'est après la rencontre qu'on a eue, moi,
9		Jean Lavallée et Tony Accurso.
10	Q.	[226] O.K. Est-ce qu'il a été question de monsieur
11		Borsellino lors de cette rencontre-là?
12	R.	Je me souviens pas qu'on aurait parlé de Tony
13		Accurso de Joe Borsellino, mais je me souviens
14		des discussions que j'ai eues avec Tony Accurso
15		concernant la situation, Madame la Présidente, ça
16		c'est certain je me souviens de ça.
17	Q.	[227] Concernant la situation de de Joe
18		Borsellino?
19	R.	Non, non, non, je parle, lorsque Tony Accurso avait
20		intervenu à la FTQ Construction et le problème que
21		je vous ai soulevé que j'avais entendu parler
22		lorsque j'étais en Floride.
23	Q.	[228] O.K. Est-ce qu'on peut présumer que monsieur
24		Accurso n'avait pas de problème quand vos amis

demandaient du financement, que ce soit pour du...

1		par exemple Pascal, par exemple des Clubs Meds, et
2		caetera, mais quand c'était vraiment relié à
3		l'industrie de la construction, monsieur Accurso
4		faisait, par monsieur Jean Lavallée, du blocage au
5		Fonds de solidarité pour que d'autres entrepreneurs
6		tels que monsieur Borsellino ne puissent pas
7		obtenir du financement? Est-ce que c'est possible,
8		ça?
9	R.	Oh, Madame la Présidente, je pense pas que monsieur
LO		Accurso empêchait le financement de de
L1		d'entreprises qui demandaient au Fonds suite à une
L2		demande d'investissement dans l'entreprise, une
L3		situation financière qui peut être pas
L4		vulnérable, en situation dangereuse, je pense pas
L5		que Tony Accurso avait ce pouvoir-là au Fonds, là,
L6		loin de là, je penserais pas.
L7	Q.	[229] Vous ne pensez pas?
L8	R.	Non.
L9		(12:19:09)
20		M. RENAUD LACHANCE, commissaire:
	0	
21	Q.	[230] C'est quoi la nature de l'intervention de
22		Tony Accurso dans l'élection de deux mille huit
23		(2008) que vous lui reprochez tant? Qu'est-ce qu'il
24		avait fait?

25 R. L'élection, c'est lorsqu'il y a eu une rencontre au

1		2007 à Québec, le congrès de la FTQ Construction et
2		il y a eu une rencontre il y a eu un souper dans
3		un restaurant dans la région de Québec et Jean
4		Lavallée mentionnait que j'avais voulu faire un
5		putsch contre lui, à l'élection de, Madame la
6		Présidente, à l'élection pour présenter le le
7		le nouveau vice-président, mais le le vice-
8		président qui va siéger à la FTQ centrale, on se
9		fait un caucus au congrès de la FTQ Construction et
10		j'avais eu une rencontre avec Jean Lavallée
11		concernant que l'exécutif m'avait demandé de
12		rencontrer Jean Lavallée pour savoir quand il
13		allait se retirer puis la relève qu'on avait, j'ai
14		tout expliqué de long en large depuis le début et
15		c'est là-dessus qu'au souper, monsieur Accurso a
16		rentré dans les rangs pour se mêler de ça puis
17		mentionner en disant, bien: « Congédie-le, sors-le
18		de là, il n'a plus d'affaire là » puis ainsi de
19		suite, c'est le début de la chaîne qu'il a embarqué
20		de se mêler à l'intérieur des élections de la FTQ
21		Construction, Madame la Présidente.
22	Q.	[231] Ça, c'est le début, mais il y a une suite,
23		là, parce que vous faites référence à l'élection de
24		deux mille huit (2008), là, comment ça a continué
25		cette intervention-là de monsieur Accurso?

1	R.	Ah, bien ça a toujours continué dans les
2		discussions que Jean Lavallée a avec, là, moi je
3		vous mentionne le problème majeur qu'on a eu à
4		l'interne de la FTQ Construction, qui a continué
5		puis on n'a pas réussi à s'entendre pour qu'il y
6		ait pas d'élections puis qu'on qu'on continue à
7		dire la relève qu'on a mis en place, c'est c'est
8		ces choses-là qui ont été faites, Madame la
9		Présidente.
LO	Q.	[232] Puis à l'élection de deux mille huit (2008)
L1		précisément, est-ce qu'il a posé des gestes
L2		particuliers pour appuyer le clan Lavallée, parce
L3		que vous semblez hier, vous disiez vraiment
L4		l'élection de deux mille huit (2008), là, c'est ça?
L5		Là, on est en deux mille sept (2007) quand
L6		(inaudible)
L7	R.	Oui, mais ça c'est de deux mille sept (2007) de
L8		décembre deux mille sept (2007) à l'élection
L9		octobre deux mille huit (2008), il y a toujours eu
20		des pourparlers puis essayer de rapprocher puis
21		essayer de se comprendre entre nous autres, puis il
22		y avait des interventions entre Jean Lavallée et
23		Tony Accurso. Lorsque j'ai rencontré Tony Accurso,
24		après que c'était terminé, en deux mille neuf
25		(2009), on a tout mis sur table, Madame la

1 Présidente,	qu	'est-ce	que	le	commissaire	Lachance
---------------	----	---------	-----	----	-------------	----------

- 2 me mentionne présentement, on a tout mis ça en
- 3 situation et il a mentionné que c'est Jean Lavallée
- qui... il rapportait qu'est-ce qui se faisait puis
- 5 lui, il embarquait dans le processus de ça.
- 6 Q. [233] Il embarquait dans le processus pour faire
- quoi précisément, là? Pour conseiller Jean
- 8 Lavallée?
- 9 R. Bien pour que... pour que l'équipe qu'on voulait
- 10 avoir en place, la relève qu'on avait prévue à la
- 11 FTQ Construction passe pas.
- 12 Q. [234] Passe pas, qu'on les congédie avant qu'il
- 13 remplace Jean Lavallée?
- 14 R. Bien moi...
- 15 Q. [235] C'était pour ça à partir de deux mille sept
- 16 (2007), là?
- 17 R. C'est ça. Moi, j'ai été, je vous l'ai expliqué,
- Madame la Présidente, j'ai été... mes comptes de
- dépenses, je vous ai expliqué tout de long en large
- 20 cette affaire-là, mais des suites que ça a arrivé
- que j'ai été... je n'ai pas renouvelé mon mandat,
- mais c'est... c'est l'autre équipe qui prend ça en
- 23 place avec Jean Lavallée était d'un bord, moi
- j'étais dans un autre bord puis eux autres, ils
- 25 étaient certains qu'ils allaient gagner. Bien, je

1 vous ai expliqué de long en large tout le processus

à l'intérieur de ça, mais il y avait toujours une

3 implication d'après ce que... qui m'a été rapporté,

que Tony Accurso était avec Jean Lavallée à

5 l'intérieur de ça.

- Q. [236] Cette élection-là de deux mille huit (2008),
- 7 vous poussiez fort vos candidats à vous puis vous
- 8 avez dit que c'est parce que monsieur Goyette avait
- 9 la même philosophie vis-à-vis les travailleurs de
- 10 la construction. La réalité de ça, aussi, c'est que
- peu à... rapidement après l'élection, vous voulez
- que monsieur Goyette rencontre les gens du Fonds,
- 13 c'était pas juste la philosophie de défense des
- travailleurs, c'est également le lien possible
- d'intervention au niveau du Fonds.
- 16 R. Vraiment pas, madame la présidente, parce que...
- Q. [237] Bien, pourquoi vous forcez la rencontre entre
- monsieur Goyette puis quelqu'un qui siège au Fonds?
- 19 R. Bien, madame la présidente, c'est vraiment la
- situation, lorsqu'on a fait l'élection, puis même à
- 21 l'intérieur, lorsqu'on a finalisé l'entente avec
- Jean Lavallée, moi puis Jean Lavallée, puis Michel
- 23 Arsenault s'avait impliqué à l'intérieur,
- 24 contrairement à ce qu'il dit qu'il m'a exigé de
- 25 démissionner, ça n'a jamais eu lieu parce qu'il a

1		aucun pouvoir à la FTQ Construction, je vous l'ai
2		expliqué de long en large, cette affaire-là et
3		Michel Arsenault lui-même m'avait mentionné:
4		« Jocelyn, si tu as des dossiers au Fonds lorsqu'on
5		continuera, après, tu viendras me voir, puis moi,
6		je les acheminerai puis on va travailler
7		ensemble. » C'est je n'avais pas besoin de
8		Richard Goyette puis qu'il soit en Fonds de
9		solidarité, cette affaire-là, s'il y avait quelque
10		chose par la suite, tu sais, c'était vraiment clair
11		puis je pense qu'on était là pour essayer de
12		travailler ensemble, puis pour moi, madame la
13		présidente, puis je vous l'ai expliqué, je sais
14		qu'il y a bien du monde qui a de la misère à me
15		croire, bien, moi, j'ai jamais fait partie du crime
16		organisé, même si je connaissais du monde, ça, je
17		vous le dis honnêtement, puis c'est très clair dans
18		ma tête à moi, je ne me suis jamais caché de ça
19		puis quand j'apportais des dossiers au Fonds,
20		c'était des dossiers qui étaient prêts à une
21		vérification globale pour que le Fonds accepte ou
22		refuse. C'était pas moi qui décidait ça.
23	Q.	[238] Est-ce que c'est pas un des avantages d'avoir
24		poussé votre propre, vos propres candidats, puis de
25		les avoir fait gagner l'élection, une forme

d'assurance à l'effet qu'ils n'étaient pas pour 1 2 vous poursuivre, par la suite, si c'était votre propre gang qui dirigeait la FTQ Construction, 3 parce que vous êtes poursuivi présentement, donc avec le matériel qu'eux avaient, est-ce que vous 5 pensiez que avec une autre gang, cette gang-là 6 7 aurait pu vous poursuivre? R. Non, madame la présidente, il y avait eu une 8 entente globale des dirigeants de la FTQ 9 10 Construction votée par... recommandée par 11 l'exécutif, position, une résolution de l'exécutif, 12 connaissance de cause, transférée au meeting de 13 direction, acceptée par les directeurs avec la représentativité, l'entente finale que j'ai faite 14 15 avec eux autres que je me représentais plus à la FTQ Construction, ça fait que l'équipe qui était 16 après acceptait l'entente qui avait été finalisée 17 18 avec Jocelyn Dupuis concernant... puis là, je ne 19 veux pas rentrer dans mon débat que je vais faire devant la Cour, madame la présidente, mais ça avait 20 21 été finalisé complètement, une entente globale 22 acceptée dans le cheminement qu'est supposé d'être selon les statuts et règlements. 23

Q. [239] Je comprends qu'avant votre départ, le comité

exécutif avait... s'était entendu à l'effet qu'il

24

- 1 n'était pas pour vous poursuivre, est-ce que c'est
- 2 ça?
- 3 R. C'est bien ça, madame la présidente.
- Q. [240] Mais là, vous êtes au comité exécutif, vous?
- 5 R. Non, moi, c'est... moi...
- 6 Q. [241] C'est avant votre départ que ça a été décidé?
- 7 R. Moi, madame la présidente, j'étais présent au
- 8 comité exécutif avec aucun vote. Je ne votais pas à
- 9 l'exécutif, moi. L'exécutif, c'est composé de sept
- 10 personnes dont un président puis six autres
- 11 personnes puis c'est eux qui prennent les positions
- en connaissance de cause et moi, je ne vote pas là-
- dedans. Je ne suis pas... je suis présent pour vous
- donner les rapports, mais je ne vote pas.
- 15 Q. [242] O.K. Vous ne votez pas. Est-ce que vous étiez
- 16 présent lorsqu'on a discuté de ça, au comité
- 17 exécutif? Étiez-vous dans la salle?
- 18 R. Non, j'étais pas dans la salle, je pense, cette
- rencontre-là. Si je me souviens bien, je pense que
- j'étais pas présent, mais je ne suis pas certain,
- 21 madame la présidente. Pour vous expliquer, pour
- 22 être certain, c'est que j'avais aucun pouvoir
- 23 décisionnel de votation à l'exécutif.
- Me DENIS GALLANT:
- Q. [243] Monsieur Dupuis, si je reviens à la

- 1 conversation qu'on a déposée sous 1044.1 et 44.2 en
- date du deux avril deux mille neuf (2009), lorsque
- yous parlez à Jo Borsellino, alors, à la ligne 62,
- 4 quand vous dites: « C'est ce bateau-là qui m'a fait
- 5 congédié », c'est exact de dire que les décisions
- ont été prises à ce moment-là?
- 7 R. Ah, madame la présidente...
- 8 Q. [244] C'est-à-dire qu'il y avait du monde important
- 9 sur ce bateau-là et que...
- 10 R. Madame la présidente, lorsque tu es en situation de
- rage que j'étais, c'est certain qu'on dit toutes
- sortes de choses, mais c'est certain qu'il y a eu
- des discussions là avec Jean Lavallée puis Bernard
- 14 Girard, ils ont été ensemble, ca fait qu'il y a eu
- 15 des discussions qui doivent s'avoir (sic) faites là
- ensemble. C'est ça que je pensais puis j'exprimais.
- 17 Q. [245] Est-ce que c'est exact de dire que c'est
- monsieur Accurso qui va donner son grain de sel
- pour que le dossier de Ronnie Beaulieu ne passe
- 20 pas, selon votre connaissance, et pour ça, vous lui
- 21 en voulez tellement à Accurso?
- 22 R. Non, le dossier à Ronald Beaulieu a été accepté,
- acheminé, ça a opéré, c'était finalisé, ça.
- 24 Q. **[246]** Regardez...
- 25 R. Il n'y a pas eu de blocage là-dedans puis monsieur

- 1 Accurso ne pouvait pas intervenir dans un dossier
- 2 semblable.
- 3 Q. [247] Alors, quand...
- 4 R. C'est le Fonds qui décide ça.
- 5 Q. [248] Quand vous dites que c'est effectivement,
- 6 c'est le bateau du pouvoir et sur le bateau du
- 7 pouvoir, il y a eu des décisions quand on a décidé
- 8 de vous larguer complètement avec des Bernard
- 9 Girard, des Jean Lavallée et des Tony Accurso.
- 10 Manifestement, il est sur son propre bateau. Il y a
- des décisions qui ont été prises et c'est tellement
- pour ça que vous êtes fâché après, c'est exact? Et
- 13 également, c'est à ce moment-là que vous allez
- 14 apprendre, de la bouche de monsieur Arsenault, que
- 15 le dossier de Ronnie Beaulieu ne passera jamais,
- 16 l'autre dossier là.
- 17 R. Mais, Madame la Présidente, le dossier à Ronnie
- 18 Beaulieu a passé.
- 19 Q. [249] O.K. Je m'explique mal. C'est-à-dire que...
- 20 R. Je comprends pas, Madame la Présidente...
- 21 Q. **[250]** C'est-à-dire...
- 22 R. ... peut-être ça peut être...
- 23 Q. **[251]** Oui, bien, je vais...
- 24 R. ... maître Gallant là.
- Q. [252] C'est parce que je veux... je veux écourter.

- 1 Peut-être c'est moi qui comprends pas, je veux
- 2 écourter plusieurs conversations téléphoniques pour
- qu'on puisse...
- 4 R. Ah! Bien, c'est...
- 5 Q. [253] ... pour qu'on puisse en finir, mais je vais
- 6 vous dire la chose suivante. C'est-à-dire vous
- 7 dites que monsieur... monsieur... le Fonds, vous
- 8 dites qu'ils ont été malhonnêtes avec monsieur
- 9 Beaulieu et il y a un montant d'argent,
- 10 effectivement, que monsieur Beaulieu devait avoir
- ou quoi que ce soit, il ne l'a jamais eu.
- 12 R. O.K.
- 13 Q. **[254]** C'est plus ça.
- 14 R. O.K. C'est...
- Q. [255] Je me trompe peut-être, mais ça prendrait
- 16 deux conversations pour bien comprendre. Allez-y
- 17 là.
- 18 R. O.K. Mais, vous aurez pas besoin de faire la
- 19 conversation, Madame la Présidente.
- 20 Q. **[256]** Parfait. Allez-y.
- 21 R. C'est très clair. C'est que le dossier Pascal, il y
- 22 a eu... en opération, lorsqu'il était en opération,
- 23 la marge de crédit de la Banque de Montréal a été
- retirée et j'ai eu une rencontre... Ronnie m'a
- parlé de ça, j'ai dit : « Regarde, on va parler

1		avec le Fonds » et le Fonds a pas réinvesti de
2		nouveau dans Pascal pour lui permettre de Parce
3		que des fois t'as un rétablissement d'entreprise au
4		Fonds. Ça arrive souvent, puis ils sont plus
5		plus compréhensif que le système bancaire, puis ça,
6		moi, je trouve que c'est bien, pour essayer de
7		donner une deuxième chance à l'entreprise de de
8		redémarrer de nouveau dans des situations des fois
9		qui peuvent devenir vulnérables. Et Ronnie
10		Beaulieu, ça a pas fonctionné et il y avait un
11		engagement parce que le bâtiment avait été acheté
12		au coût de trois millions point cinq (3,5 M\$), avec
13		les investissements puis je ne peux pas rentrer
14		tout en détail de même, Madame
15	Q.	[257] Non, arrêtez. Je veux pas que vous rentriez
16		dans les détails, c'est
17	R.	Non, parce que je le sais pas, Madame la
18		Présidente, mai, ça, ça a été Puis moi, j'avais
19		entré Yvan Bolduc puis je lui avais demandé qu'il y
20		ait une entente avec Ronnie parce qu'il avait perdu
21		de l'argent puis que, au moins lorsqu'il vendrait
22		le bâtiment parce que le bâtiment de l'endroit
23		où est-ce qu'il était avait un plus-value très
24		important puis le Fonds faisait de l'argent. Il y a
25		pas eu de perte à l'intérieur de ça. Je suis

- 1 convaincu que le Fonds a pas perdu dans
- 2 l'entreprise Pascal, il a fait de l'argent avec ça.
- Puis la personne qui a perdu... qui a perdu, c'est
- 4 Ronnie Beaulieu. Et c'est sur ça que je demandais
- 5 que le dossier passe, puis c'est ça que... que
- 6 Ronnie avait entendu parler que Tony Accurso
- 7 voulait bloquer ce... ce reprise en main-là que...
- 8 que Ronald Beaulieu m'avait parlé.
- 9 Q. [258] Et ça, ça vous aidait pas à garder monsieur
- 10 Accurso dans votre coeur.
- 11 R. Bien, tout ça faisait en sorte, oui, Madame la
- 12 Présidente...
- 13 Q. **[259]** Parfait.
- 14 R. ... ça aidait pas.
- 15 Q. [260] Je vais vous demander, Madame la Présidente,
- j'aurai quelques questions, mais je vous informe
- 17 déjà que le... une partie intervenante m'a demandé
- de poser des questions, c'est le Barreau du Québec.
- J'en ai quelques-unes, j'en aurai quelques-unes
- 20 pour le Barreau du Québec.
- 21 LA PRÉSIDENTE :
- 22 Alors, bon appétit.
- Me DENIS GALLANT :
- 24 Merci.
- 25 R. Merci, Madame la Présidente.

- 2 _____
- 3 REPRISE DE L'AUDIENCE
- 4 LA GREFFIÈRE :
- 5 Monsieur Jocelyn Dupuis, vous êtes sous le même
- 6 serment.
- 7 Me DENIS GALLANT:
- 8 Bon après-midi.
- 9 R. Merci, Madame.
- 10 Q. [261] Alors, Monsieur... Monsieur Dupuis, je vous
- 11 ai posé des questions ce matin. Il y a des dossiers
- que vous avez, et pendant que vous étiez directeur
- général de la FTQ Construction et également lorsque
- vous étiez parti soit pour travailler au sein de
- 15 Carboneutre ou plus tard, avec vos compagnies de
- 16 consultants. Vous avez continué à pousser des
- dossiers soit au Fonds de solidarité, soit à la
- SOLIM, c'est exact?
- 19 R. C'est bien ça, Madame la Présidente.
- Q. [262] Parfait. Et généralement, certains dossiers
- qui vous étaient référés soit par des amis ou des
- 22 amis des amis.
- 23 R. C'est bien ça, Madame la Présidente.
- Q. [263] C'est bien ça. Ceci étant dit, il y a
- 25 certains de vos amis qui vous ont donné des

1		cadeaux. Est-ce que vous avez, pour vos services,		
2		reçu des pourcentages en argent, pour avoir envoyé		
3		ou avoir fait des démarches pour que des dossiers		
4		soient acceptés au Fonds de solidarité ou à la		
5		SOLIM?		
6	R.	Non, Madame la Présidente.		
7	Q.	[264] Parfait. Je vais vous faire écouter une		
8		conversation entre vous et monsieur Ronnie Beaulieu		
9		et il y a quelques points, mais il y a notamment		
10		une j'aurais une question spécifique à vous		
11		poser sur cette écoute-là. Il s'agit de l'onglet		
12		35, Madame la Présidente, qui est la conversation		
13		entre Ronnie Beaulieu et Jocelyn Dupuis datée du		
14		sept (7) mai deux mille huit (2008) à onze heures		
15		sept (11 h 07) le matin.		
16		LA GREFFIÈRE :		
17		Alors, ce sera 1045.1 et 1045.2.		
18		Me DENIS GALLANT :		
19		Parfait. Merci.		
20				
21		102P-1045.1 : Écoute électronique 08-0081-1531		
22		du 7 mai 2008		
23				
24		102P-1045.2 : Transcription de l'écoute		
25		électronique 08-0081-1531 du 7		

1		mai 2008
2		
3	Q.	[265] Avant que cette conversation-là on commence à
4		l'écouter, je vous ai posé la question directement,
5		si vous avez exigé des pourcentages ou des
6		ristournes en argent, savez-vous si des personnes
7		l'ont fait, des personnes dans votre entourage ont
8		présenté des dossiers au Fonds de solidarité ou à
9		la SOLIM et ont reçu avantages, cadeaux et
10		pourcentage en argent?
11	R.	Non, Madame la Présidente. À ma connaissance, non,
12		j'ai jamais eu
13	Q.	[266] À votre connaissance.
14	R.	À ma connaissance, j'ai jamais eu
15	Q.	[267] O.K. Est-ce que vous aviez connaissance que
16		monsieur Jean Lavallée, c'était sa façon de
17		procéder?
18	R.	Non. Moi, Jean Lavallée, j'ai jamais eu
19		connaissance ou quoi que ce soit de ce genre-là,
20		Madame la Présidente.
21	Q.	[268] Avez-vous eu connaissance qu'un dénommé Denis
22		Vincent se prenait une cote comme courtier pour des
23		dossiers qu'il amenait soit à la SOLIM ou soit au
24		Fonds?

25 R. Non, Madame la Présidente. Il y a juste... il y

- 1 avait un dossier, il y avait une personne qui m'a
- 2 mentionné ça, une entreprise, mais j'ai jamais eu
- de... de certitudes à l'intérieur de ça.
- 4 Q. [269] Bien, nous, on va peut-être vous aider à
- 5 avoir des certitudes. Alors, quelle entreprise?
- 6 R. Je m'en souviens pas exactement de l'entreprise,
- 7 c'est une entreprise de Québec, mais je me souviens
- 8 pas du nom de l'entreprise, qui m'avait mentionné
- 9 ça. J'ai eu une rencontre avec cette entreprise-là
- 10 à Québec... à Trois-Rivières, mais je m'en souviens
- plus.
- Q. [270] Non. Le nom m'échappe, mais le nom... et
- 13 c'est sérieux, le nom de famille m'échappe là. Je
- 14 pourrai vérifier plus tard là. Mais, est-ce que
- 15 c'est un dénommé Pierre qui serait derrière ça, un
- 16 dossier de Québec?
- 17 R. Pierre, me semble ça me dit... c'est des... c'est
- 18 des choses qui sont possibles que ce soit Pierre.
- 19 Q. [271] Alors, je ferai appel à votre mémoire et
- 20 également je ferai vérifier mes informations, mais
- on s'entend qu'il y a un Pierre de mêlé là-dedans.
- 22 Ca, là-dessus on s'entend?
- 23 R. Madame la Présidente, je veux... je veux pas... me
- semble, c'est... c'est Pierre. Je sais que j'avais
- 25 eu une rencontre à Trois-Rivières. Il y a un

- dossier qui m'avait été remis là-dessus, mais
- 2 c'est... c'est...
- 3 Q. [272] O.K.
- 4 R. C'était... je pense, c'est un investissement qui
- était à Québec, mais j'ai plus...
- 6 Q. [273] À Québec.
- 7 (14:09:25)
- 8 LA PRÉSIDENTE:
- 9 Q. [274] Où vous auriez rencontré le dénommé Pierre à
- 10 Trois-Rivières pour un investissement à Québec.
- 11 R. Non, c'est un investissement qui avait eu lieu à
- 12 Québec et la personne m'avait demandé une rencontre
- 13 concernant ce dossier-là.
- Me DENIS GALLANT:
- 15 Q. [275] Exact.
- 16 LA PRÉSIDENTE :
- 17 Q. **[276]** À Trois-Rivières.
- 18 R. À Trois-Rivières, oui. J'avais été... bien, j'avais
- 19 parti de... lui, il avait parti de Québec, moi,
- j'avais parti de Montréal puis on s'avait rencontré
- 21 à Trois-Rivières.
- Me DENIS GALLANT:
- 23 Q. [277] O.K. Puis peut-être juste nous dire c'était
- quel genre de dossier?
- 25 R. Me semble c'était dans le commercial ou... bien, je

- dis « commercial », non, je pense, c'était dans les
- 2 immeubles avec des soins... de soins médicaux, je
- 3 pense.
- 4 Q. [278] O.K.
- 5 R. Mais, je suis pas... Madame la Présidente, je suis
- 6 pas certain du dossier comme tel là, mais je vous
- 7 mentionne ça.
- 8 Q. [279] O.K. Et cette personne-là voulait une
- 9 commission pour elle ou une commission pour vous?
- 10 R. Non, non, non. Moi, c'est pas une commission là,
- 11 c'est... c'est que... Vous me parlez, vous me
- 12 demandez voir si Denis Vincent.
- 13 Q. [280] Oui, c'est ça, Denis Vincent, donc
- 14 effectivement.
- R. Bon. Bien, moi, qu'est-ce que la personne me
- 16 disait, il disait que Denis Vincent, d'après eux,
- il avait demandé une commission. Bien, là, je...
- 18 c'est du ouï-dire ce que je vous emporte là, Madame
- 19 la Présidente.
- 20 Q. [281] Mais... mais... parce que je vous ai parlé de
- 21 Denis Vincent et ça c'est venu à vos oreilles.
- 22 R. C'est ça.
- 23 Q. [282] Pour un dossier de Québec, il y a eu une
- 24 rencontre à Trois-Rivières avec un dénommé Pierre
- et Denis Vincent voulait une commission.

- 1 R. C'est ça...
- Q. [283] Pour un dossier au Fonds ou à la SOLIM?
- 3 R. Un dossier qui avait été accepté au Fonds, que...
- bien, là, je... je sais pas, c'est SOLIM ou le
- 5 Fonds, là, je...
- 6 (14:10:31)
- 7 LA PRÉSIDENTE :
- 8 Q. [284] Qui était Denis Vincent?
- 9 R. Denis Vincent c'était... bien, je l'ai mentionné
- ici, c'est une personne qui faisait de la location
- ou la vente d'hélicoptères dans la région de Trois-
- 12 Rivières.
- 13 Me DENIS GALLANT :
- Q. [285] C'est une personne qui est très proche de
- 15 Jean Lavallée?
- 16 R. Jean Lavallée le connaissait bien, oui.
- 17 Q. [286] C'est une personne également qui faisait de
- 18 l'hélicoptère avec Jean Lavallée?
- 19 R. Ça devrait, Madame la Présidente, là, je peux pas
- vous certifier, là, qu'il faisait de l'hélicoptère
- 21 avec lui mais je sais qu'il avait des hélicoptères.
- 22 Q. [287] Mais c'est une personne, comment dire? très
- proche donc dans son cercle d'amis? Jean Lavallée
- 24 et Denis Vincent c'était des amis autant que Jean
- Lavallée et Tony Accurso, c'est exact?

1	R.	Non, je pense pas. Non, non. Jean Lavallée était
2		très proche de Tony Accurso mais pas aussi proche
3		de Denis Vincent, Madame la Présidente.
4	Q.	[288] Mais proche quand même? C'est ce que vous
5		avez pu observer, là, par
6	R.	Oui, il était proche. C'est des personnes qui se
7		connaissent bien, là.
8	Q.	[289] Parfait. On va écouter la conversation entre
9		vous et Ronnie Beaulieu. Donc, je reviens, là, à
10		à ce qu'on parlait avant.
11	R.	Oui, oui.
12		
13		ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE
14		
15	Q.	[290] Monsieur Dupuis, sans entrer dans tous les
16		tenants et aboutissants, n'est-il pas exact
17		quand quand monsieur Ronnie Beaulieu vous parle,
18		il parle de votre projet commun, à vous et à lui?
19	R.	Vraiment pas, Madame la Présidente, Ronnie Beaulieu
20		investissait lui-même, je lui donnais un coup de
21		main. C'est un de mes amis, je vous l'ai mentionné
22		depuis le début. Et c'est lui-même qui investissait
23		puis il a eu vraiment une déception lorsqu'il a
24		perdu Pascal avec une perte de l'ordre de deux
25		millions, deux millions et demi.

1	Q.	[291] N'est-il pas exact quand, au paragraphe 141,		
2		donc à la page 6, quand il va dire la chose		
3		suivante :		
4		Sans ça on va tout perdre puis eux		
5		autres aussi, t'sais, c'est notre		
6		fonds de pension, on va perdre ça		
7		aussi. Parce que je comprends		
8		t'sais, parce que là le financement		
9		qu'il faut trouve, là.		
10		Quand il parle de votre fonds de pension, là, il		
11		parle d'argent que vous allez faire avec lui?		
12	R.	Madame la Présidente, j'ai jamais eu aucune		
13		« cenne » de Ronald Beaulieu. Jamais aucune		
14		« cenne ».		
15	Q.	[292] Monsieur Monsieur Dupuis, n'est-il pas		
16		exact que vous avez également tenu les mêmes		
17		paroles à une personne, à un membre ou à une membre		
18		de votre famille, que c'était le dossier de		
19		Ronnie Beaulieu était votre fonds de pension?		
20	R.	À ma femme.		
21	Q.	[293] Parfait. Alors, ça veut dire quoi ça?		
22	R.	Parce que, Ronnie Beaulieu, c'était certain que si		
23		tout allait bien chez Pascal, par la suite,		
24		j'aurais été avec lui. C'est certain que je m'en		
25		aurais été travailler avec Ronnie puis on aurait		

- fait de la grosse promotion à l'intérieur de ça
- puis ça aurait protégé mon travail. C'est du
- 3 travail que je fais.
- 4 Q. [294] Ça fait sept jours...
- 5 R. Puis j'ai jamais rien eu, Madame la Présidente.
- 6 Q. [295] Ça fait sept jours je vous interroge
- 7 exactement, là, il est passé quatorze heures
- 8 (14h00)...
- 9 R. Oui.
- 10 Q. [296] ... et on a passé la plupart des emplois que
- vous vous en alliez après la... après la FTQ
- 12 Construction, c'est la première fois qu'on entend
- que vous alliez travailler avec Ronnie Beaulieu.
- 14 R. Bien j'aurais tr... entre autre, Madame la
- 15 Présidente, moi, là, j'ai... j'ai... quand j'ai
- fini à la FTQ Construction, c'est certain que je me
- 17 trouvais des emplois puis Ronald Beaulieu ça aurait
- 18 été une personne que j'aurais travaillé, c'est un
- de mes amis. C'est certain que j'aurais travaillé
- avec lui.
- Q. [297] Avez-vous travaillé, de facto, avec monsieur
- 22 Beaulieu?
- 23 R. Non.
- 24 Q. [298] Jamais?
- 25 R. Non.

1	Q.	[299] Monsieur Beauli	eu est-il toujours votre ami?
2	R.	Toujours mon ami, Ronald Beaulieu.	
3	Q.	[300] O.K. N'est-il pas exact que monsieur Gionet,	
4		à votre demande, a fa	it une lettre à l'attention
5		des banques, que le F	onds investissait que
6		que la SOLIM investis	sait avec monsieur Ronnie
7		Beaulieu?	
8	R.	C'est fort possible,	Madame la Présidente.
9	Q.	[301] C'est fort poss	ible? Parfait. Conversation du
10		vingt-trois (23) avri	l, onglet 31.
11		LA GREFFIÈRE :	
12		1046.1, 1046.2.	
13		Me DENIS GALLANT :	
14	Q.	[302] Conversation de	Guy Gionet et Jocelyn Dupuis.
15			
16			
17		102P-1046.1 : Éco	ute électronique 08-0081_0792
18		du	23 avril 2008
19			
20		102P-1046.2 : Tra	nscription de l'écoute
21		éle	ctronique 08-0081_0792 du 23
22		avr	il 2008
23			
24		ÉCOUTE D'UNE CONVERSA	TION TÉLÉPHONIQUE

- 1 Me DENIS GALLANT:
- 2 Q. [303] En quoi les... Joe Borsellino, les
- 3 entreprises de Joe Borsellino peuvent avoir un
- 4 intérêt pour ce que Ronnie Beaulieu fait?
- 5 R. Bien, c'est deux personnes qui se connaissent de
- 6 longue date. C'est des personnes qui font du sport
- 7 ensemble comme l'amitié.
- Q. [304] Non, mais je le comprends, je le comprends.
- 9 C'est pas ça, là. C'est que monsieur Gionet dit :
- 11 là. » Donc, est-ce qu'on est dans Pascal? On est
- dans quoi? Est-ce que Joe Borsellino est intéressé
- aux fourchettes puis aux cuillères?
- 14 R. Bien, Joe Borsellino, c'est un entrepreneur, ça
- fait qu'il peut investir dans toutes sortes
- 16 d'entreprises qui peuvent avoir des bons résultats.
- Q. [305] Puis c'est votre ami, est-ce que vous savez
- 18 s'il a investi dans des entreprises pour... d'à peu
- 19 près n'importe quoi?
- 20 R. Je sais que Joe Borsellino a plusieurs entreprises,
- 21 même il y a ses enfants dans les entreprises. Je
- sais que c'est une personne d'affaires là...
- 23 Q. [306] O.K. Et... et pourquoi avoir pris...
- 24 R. ... Madame la Présidente.
- 25 Q. [307] ... et pourquoi avoir privilégié monsieur

- 1 Borsellino à monsieur Gionet? C'est... c'est pas
- 2 lui qui... c'est pas monsieur Gionet. Monsieur
- 3 Gionet, vous lui demandez : « Pense-tu à
- 4 quelqu'un? » Il dit : « Non. » « Alors, je pense
- 5 que je pourrais intéresser. » Ça, c'est vos paroles
- à monsieur Joe Borsellino. Est-ce qu'il y a une
- 7 raison particulière?
- 8 R. Aucune raison particulière, Madame la Présidente.
- 9 Q. [308] Non? Pourquoi pas?
- 10 R. Vraiment pas.
- 11 Q. [309] Pourquoi pas un autre entrepreneur?
- 12 R. Bien, parce que Joe Borsellino m'a venu à la tête
- quand j'ai... quand j'ai dit ça, puis c'est Joe
- Borsellino, là. C'est... c'est pas plus compliqué
- 15 que ça, Madame la Présidente.
- Q. [310] N'est-il pas exact que Joe Borsellino et
- vous, vous êtes des partenaires d'affaires?
- 18 R. Moi puis Joe Borsellino?
- 19 Q. [311] À ce moment-là.
- 20 R. Non, on n'est pas des partenaires d'affaires.
- Q. [312] Non. Vous êtes pas des partenaires
- 22 d'affaires.
- 23 R. J'ai... non, j'étais pas partenaire d'affaires
- lorsque j'étais directeur général de la FTQ
- 25 Construction. J'étais en relations de travail.

- 1 Q. [313] O.K. Est-il exact de dire que monsieur
- 2 Borsellino mettait beaucoup de choses à votre
- disposition, notamment un condominium au 1000 de la
- 4 Commune?
- 5 R. Joe Borsellino m'a passé ses clés de son
- 6 condominium, puis je l'ai expliqué, puis autant
- que, moi, entre amis, j'aurais pu y passer mon
- 8 motorisé que lui m'a passé son condo.
- 9 Q. [314] Effectivement.
- 10 R. C'est pas plus compliqué que ça, Madame la
- 11 Présidente, là.
- 12 Q. [315] C'est exact de dire que vous aviez eu les
- 13 clés pendant à peu près deux ans de temps?
- 14 R. J'avais les clés disponibles pendant deux ans de
- temps environ, à peu près, oui.
- Q. [316] Et Joe Borsellino, c'est exact que c'est lui
- 17 qui va vous amener en Italie et que le voyage va
- avoir été, je vous dirais, dans l'été, au mois
- d'août, qu'il va tout vous dire... qui va tout vous
- dire où est-ce que vous allez, vous donner la
- destination, et caetera pour vous avoir donné uns
- 22 clés en main, c'est exact?
- 23 R. Pour le voyage en Italie?
- 24 Q. [317] Oui.
- 25 R. Bien, oui, Madame la Présidente, je l'ai expliqué

1		que c'était Joe Borsellino qui avait tout payé le
2		voyage en Italie.
3	Q.	[318] Parfait. Alors, ce que je comprends ce que
4		je comprends de vous, c'est que effectivement quand
5		on amène quelque chose au Fonds ou à la SOLIM, on
6		va privilégier nos amis, exact?
7	R.	Madame la Présidente, va s'il y a des amis qui
8		sont capables de d'acheter des entreprises puis
9		d'investir puis avaient besoin d'aide, c'est
10		certain que je vais les référer et d'autres
11		personnes qui me sont présentées, je vais le faire.
12	Q.	[319] O.K. Je vais aller maintenant à l'onglet 77.
13		LA GREFFIÈRE :
14		77?
15		Me DENIS GALLANT :
16		77.
17		LA GREFFIÈRE :
18		Alors, c'est 1047.1 et 1047.2.
19		(14:34:19)
20		
21		102P-1047.1 : Écoute électronique 08-0482-5139
22		du 13 mai 2009
23		
24		102P-1047.2 : Transcription de l'écoute

électronique 08-0482-5139 du 13

- 113 -

1 mai 2009 2 3 UNE VOIX : 4 Est-ce que c'est 17, Maître? 5 Me DENIS GALLANT : 77. 6 7 UNE VOIX : 8 77. 9 Me DENIS GALLANT : 10 Oui. 11 Q. [320] Une conversation entre vous et monsieur 12 Richard Goyette et le treize (13) mai... nous 13 sommes le treize (13) mai deux mille neuf (2009). 14 15 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE 16 17 Me DENIS GALLANT : 18 Q. [321] Quelques questions page 2, s'il vous plaît. 19 Alors, qu'est-ce que Richard Goyette vous dit, 20 c'est quoi là, « On va régler, à la ligne 31, on va 21 régler Ken »? On parle de monsieur Pereira? 22 R. C'est Ken Pereira. 23 Q. [322] Puis c'est quoi « régler Ken »? Pourquoi il 24 vous informe, on est rendu au mois de mai, là, vous êtes... vous êtes plus supposé être là du tout, là, 25

- à la FTQ Construction, là?
- 2 R. Madame la Présidente, on peut pas sortir le
- 3 syndicalisme d'une personne qui a ça encré en
- 4 dedans de lui.
- 5 Q. [323] O.K.
- 6 R. Moi, Richard, j'ai tout le temps dit, il s'en
- 7 allait dans les mêmes lignes de conduite et il m'a
- 8 informé que le dossier Ken Pereira serait terminé,
- 9 c'est juste ça, Madame la Présidente.
- 10 Q. [324] O.K. Puis terminé en quoi?
- 11 R. Bien terminé, ça veut dire qu'ils ont réglé le
- 12 dossier, là.
- 13 Q. [325] Ils l'ont réglé de quelle manière?
- 14 R. Bien je m'en souviens pas comment est-ce qu'il a
- 15 été réglé, je sais qu'ils ont réglé Ken Pereira,
- 16 est-ce que c'est lorsqu'il a quitté la FTQ
- 17 Construction ou avant cette date-là? Je le sais
- 18 pas. Je sais qu'il y a eu un règlement à la FTQ
- 19 Construction au-delà de quatre cent mille dollars
- 20 (400 000 \$) lorsqu'il a quitté, final, est-ce que
- 21 c'est ce temps-là? Peut-être que oui, peut-être que
- 22 non, je le sais pas, Madame la Présidente.
- 23 Q. [326] En quoi ça vous intéressait?
- 24 R. Madame la Présidente, je lui explique en disant
- qu'on ne peut pas sortir le syndicalisme d'en

25

1		dedans de moi. Pour moi, c'est Richard qui est là
2		puis je vous ai dit, s'il y aurait pas eu la
3		situation, c'est certain que j'aurais donné un coup
4		de main à la FTQ lorsqu'ils auraient besoin de moi
5		en tant que travailleur autonome avec eux autres,
6		lorsque j'aurais été à la retraite comme directeur
7		général.
8	Q.	[327] N'est-il pas exact que c'est Ken Pereira qui
9		a sorti vos factures?
10	R.	Bien oui, j'ai expliqué que lui-même l'a dit
11		qu'il les avait volées dans le bureau. C'est
12		certain que c'est lui.
13	Q.	[328] Le syndicaliste qui vous suit dans vos
14		traces, pourquoi il s'occupe du dossier de Jean-
15		Marc Daigle? En quoi ça regarde le nouveau
16		directeur général de la FTQ Construction le dossier
17		de Jean-Marc Daigle?
18	R.	Richard Goyette?
19	Q.	[329] Oui.
20	R.	Bien je vous l'ai dit, c'est lui qui me l'avait
21		emporté quand moi j'étais directeur général.
22	Q.	[330] O.K. Mais c'est vous c'est vous qui
23		s'occupiez de ce dossier là, Jean-Marc Daigle,
24		c'est vous qui êtes allé avec lui au Club

Méditerranée aux Bahamas en deux mille... à la f...

- en décembre deux mille douze (2012), c'est pas...
- c'est pas monsieur Goyette?
- R. Bien non, c'est moi qui étais directeur général et
- 4 c'est moi qui déposais le dossier. J'ai parlé avec
- 5 Jean Lavallée puis j'ai été voir puis j'ai... j'ai
- dit: « Regarde, je vais être capable de confirmer
- 7 qu'il devrait avoir un bon investissement au Club
- 8 Med. »
- 9 Q. [331] On a compris... on a compris que c'est... que
- vous aviez quand même vos entrées... vous aviez
- 11 quand même vos entrées au Fonds et à la... et à la
- SOLIM, même après votre départ, pourquoi vous vous
- êtes pas occupé vous-même du dossier de Jean-Marc
- Daigle, plutôt que de l'avoir refilé à monsieur
- 15 Goyette?
- 16 R. Bien non, c'est pas... Madame la Présidente, je
- 17 l'ai pas refilé à Richard Goyette. Richard Goyette,
- 18 c'est lui qui m'avait demandé le dossier, fait que
- s'il y a quelqu'un qui pourrait être au courant de
- 20 ce dossier-là puis qui avait participé à
- 21 l'élaboration, il y avait une brique de l'ordre de
- peut-être de... de... six, sept pouces de
- documentation pour que ce dossier-là passe bien.
- Puis je vous ai dit que le... le Fonds a reculé à
- 25 l'intérieur de ça puis je vous ai donné les

- 1 commentaires concernant ça.
- 2 Q. [332] Page 3. Quelle est la négociation des trois
- 3 postes à l'exécutif entre monsieur Goyette et
- 4 monsieur Lavallée?
- 5 R. Mais c'est trois postes du groupe de Lavallée avec
- 6 le groupe de monsieur Goyette, c'est... c'est
- 7 essayer de composer ensemble pour qu'il y ait une
- 8 tentative de rapprochement entre les deux parties,
- 9 Madame la Présidente.
- 10 Q. [333] N'est-il pas exact que vous avez contribué à
- ce qu'il y ait une élection au mois de novembre
- deux mille douze (2012) et que votre slate au
- complet a passé et que Richard Goyette, votre
- 14 poulain, comme directeur général a passé également
- avec la... vous avez fait passer une nouvelle
- 16 résolution pour que monsieur Goyette ait une chaise
- 17 au Fonds de solidarité, alors pourquoi négocier
- avec monsieur Lavallée, à ce moment-là, on est
- rendu au mois de mai deux mille neuf (2009)?
- 20 R. Madame la Présidente, dans le mouvement syndical,
- il faut essayer d'arrêter qu'il y ait des conflits
- 22 à l'interne puis on pensait... l'équipe qui était
- 23 en place pensait que ça se terminerait le lendemain
- de l'élec... bien le lendemain de l'élection... il
- 25 faut être logique, pas le lendemain même, là, mais

1		quelques jours, quelques semaines après et ça s'est
2		pas produit. Il y a tout le temps eu une division
3		importante, ardue à l'intérieur de ça. Ce qui a
4		porté à des négociations, puis ils ont essayé de se
5		rencontrer, puis vous avez vu, vous avez montré
6		l'écoute électronique que je parlais aussi avec
7		Rénald Grondin, puis ils ont essayé de se
8		rapprocher. Puis là, ils ont, d'après ce que je
9		comprends, ils ont fait des compromis puis ils ont
10		essayé de s'entendre pour qu'il y ait les deux
11		groupes qui soient représentés à l'exécutif, je
12		vois ça de bonne guerre, Madame la Présente, là.
13	Q.	[334] O.K. N'est-il pas exact qu'effectivement, ça
14		amenait des rapprochements notamment avec monsieur
15		Accurso, pour votre avenir?
16	R.	Ah! Non, vraiment pas, Madame la Présidente.
17	Q.	[335] Non?
18	R.	Vraiment pas. Ça, c'est vraiment de la régie
19		interne de la FTQ Construction. C'est primordial
20		qu'ils se regroupent ensemble puis qu'ils donnent
21		le service qu'ils doivent donner et efficacement.
22		C'est c'est strictement ça.
23	Q.	[336] O.K. N'est-il pas exact que la gang de Jean
24		Lavallée a fait la vie dure à monsieur Goyette et

techniquement, ce qui a fait en sorte que monsieur

- 1 Goyette a dû aller en congé de maladie à un moment
- 2 donné?
- 3 R. Absolument, Madame la Présidente.
- 4 Q. [337] Quand ça?
- 5 R. Bien, tout le long après l'élection. Ça débuté le
- 6 lendemain de l'élection où qu'ils sont pas
- 7 introduits à l'équipe gagnante...
- 8 Q. [338] N'est-il...
- 9 R. ... puis ça a continué.
- 10 Q. [339] N'est-il pas exact que l'équipe... le tandem
- 11 Accurso-Lavallée n'a jamais lâché prise?
- 12 R. C'est le... le tandem... c'est définitif. Madame la
- Présidente, je suis pas prêt à dire qu'après que
- 14 Tony Accurso s'a mêlé de... du tandem. Je sais que
- Jean Lavallée et Bernard Girard, excusez-moi, et
- 16 compagnie ont continué à maintenir la division à
- 17 l'intérieur de la FTQ Construction.
- 18 Q. [340] À tel point que monsieur... monsieur Accurso
- via monsieur Lavallée a... a fait des pressions ou
- 20 a dit ouvertement que monsieur Ronnie Beaulieu ne
- devrait pas être... ne devrait pas faire affaires
- 22 avec la SOLIM ou le Fonds de solidarité, c'est
- exact?
- 24 R. Le commentaire que je vous donnais concernant...
- 25 puis c'est pas la SOLIM, c'est le Fonds de

1		solidarité, concernant Pascal, c'est que Ronnie
2		Beaulieu m'avait rapporté comme quoi que Tony
3		Accurso se serait mêlé du dossier, c'est ça que je
4		vous ai mentionné tout à l'heure.
5	Q.	[341] O.K. Et est-ce que vous vous êtes posé des
6		questions : en quoi un entrepreneur en construction
7		se mêle d'un dossier d'un dossier qui est amené
8		au Fonds de solidarité ou à la SOLIM qui est pas en
9		lien du tout avec l'industrie de la construction.
10	R.	Bien, j'ai j'ai intervenu avec Yvan Bolduc, pour
11		y poser la question, Madame la Présidente. Il m'a
12		confirmé que c'est lui qui qui drivait le
13		dossier, puis il y a pas personne d'autre qui
14		entrerait à l'intérieur de ça. J'ai été à la
15		personne concernée pour le régler, Madame la
16		Présidente.
17	Q.	[342] Parfait. Une autre écoute, une autre écoute,
18		ça va être l'onglet 78, on est maintenant à l'hiver
19		deux mille neuf (2009), donc le dix-huit (18)
20		février.
21		LA GREFFIÈRE :
22		Le 78?
23		Me DENIS GALLANT :

24 Pardon?

LA GREFFIÈRE : 1 2 78? Me DENIS GALLANT : 3 78. 4 5 LA GREFFIÈRE : 6 Alors, ça va être 1048.1 et 1048.2. 7 Me DENIS GALLANT : 8 Oui. Alors, qui est la conversation du dix-huit 9 (18) février deux mille neuf (2009). 10 (14:47:30)11 Écoute électronique 08-0469-1056 12 102P-1048.1 : 13 du 18 février 2009 14 15 Transcription de l'écoute 102P-1048.2 : 16 électronique 08-0469-1056 du 18 février 2009 17 18 19 Ça va? Ah! Je vais attendre. Vous allez redonner la 20 cote. 1049? 21 LA GREFFIÈRE : 22 1048. 23 Me DENIS GALLANT:

1048.1, 1048.2. Entre Guy Gionet et Jocelyn Dupuis.

24

1		ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE
2		
3		Me DENIS GALLANT :
4	Q.	[343] Alors, on va commencer à la page 2,
5		paragraphe 38, alors monsieur Gionet va dire:
6		Tu sais que Daigle il me dit écoute
7		penses-tu que ça brasse trop? - Non,
8		non, j'ai dit moi, regarde je fais pas
9		de vague, j'ai dit je vais envoyer mon
10		approbation mais j'ai pas, regarde,
11		business as usual, c'est sûr que je
12		vais pas revenir, je vais pas courir
13		après le trouble. Regarde les deals
14		qu'on a faits sont faits là au mois de
15		mai
16		Est-ce que c'est là le problème qui arrive et
17		que quand on il y a le nom de Huguette
18		Desjardins qui qui fait surface et que les gens
19		ne veulent pas aller plus loin?
20	R.	Madame la Présidente, je sais pas la date que
21		puis là, vous voyez, je savais même pas le nom de
22		Huguette Desjardins, je savais que c'était une
23		Desjardins, là, mais je sais que ça a été soulevé
24		sous ce sens-là que Jean-Marc Daigle, sa femme,
25		aurait été de la parenté avec Raynald Desjardins,

- 1 mais je sais pas la date, Madame la Présidente.
- 2 Q. [344] Est-ce que monsieur Gionet tente de se faire
- 3 rassurant que lui, il vous dit: « Moi je reviendrai
- 4 pas sur les deals que j'ai passés »?
- 5 R. Non, mais... le dossier a pas passé, je sais pas
- que de... pourquoi qu'il dit ça de même, mais le
- deal, c'est certain que lui, Guy Gionet, il y
- 8 croyait puis la décision du Fonds a été toute autre
- 9 chose, pourtant ça aurait été un dossier qui aurait
- 10 été très favorable d'investissement du Fonds, mais
- 11 ça a pas eu lieu.
- 12 Q. [345] O.K. Page 3, on est au mois de février, vous
- 13 êtes en Floride, d'ailleurs vous avez parlé de la
- qualité de la température cet hiver-là, donc
- 15 l'hiver deux mille neuf (2009). Vous dites à la
- 16 page 49: « Moi, quand je vais revenir, il y a des
- affaires que je vais régler, t'sais, c'est pour
- 18 ça » alors quelles affaires? Vous êtes plus à
- 1'emploi de la FTQ Construction, quelles affaires
- 20 vous allez régler? Pourquoi parler de ça avec Guy
- 21 Gionet?
- 22 R. J'ai... Madame la Présidente, j'ai aucune...
- 23 Q. [346] Non, mais vous avez écouté la conversation
- 24 là.
- 25 R. Non, mais j'ai écouté la conversation, mais des

1		affaires que je vais régler, j'ai aucune espèce
2		d'idée qu'est-ce que je voulais dire là, là.
3	Q.	[347] O.K. Quant au paragraphe 51, vous dites:
4		Il n'y a pas de problème là-dessus
5		puis puis on a besoin d'un peu de
6		temps, mais non, dans l'ensemble,
7		c'est eux autres qui sont prudents
8		parce qu'ils savent que moi, je peux
9		ouvrir la machine en christ, ça fait
LO		qu'ils ont tous de la crainte.
L1		C'est je je pense, moi le
L2		feedback que j'ai, c'est plus du Fonds
L3		que qu'avec
L4		et ça c'est monsieur Gionet qui dit: Moi, il vous
L5		répond
L6		je pense que le feedback, c'est plus
L7		le Fonds qu'avec Johnny ou Tony
L8		et il va vous dire :
L9		moi, je pense que le Fonds est
20		beaucoup plus nerveux,
21		Alors qu'est-ce qu'il dit qu'est-ce que monsieur
22		Gionet vous dit?
23	R.	Madame la Présidente, je vous ai expliqué le
24		cheminement entre Tony Lavallée puis Johnny
25		Lavallée concernant les investissements de SOLIM

- puis avec le Fonds. Jean Lavallée, bien, son... son
- 2 implication au Fonds était fait, ça fait que ça
- doit être de ça que Guy Gionet voulait dire...
- 4 Q. [348] Mais, quand...
- 5 R. ... le monde à l'intérieur, je le sais pas. Moi, je
- 6 siégeais pas là à la FTQ Construction... au Fonds
- 7 de solidarité, ça fait que je peux pas savoir les
- 8 détails qui se passaient à l'intérieur de ça.
- 9 Q. [349] O.K. On comprend que monsieur Gionet, à
- 10 certaines conversations qu'on a fait entendre avec
- vous, vous avez une bonne relation avec monsieur
- Gionet et monsieur Gionet passe vos dossiers, c'est
- 13 exact?
- 14 R. Bien, j'avais une très bonne relation avec Guy
- 15 Gionet comme j'en avais une aussi avec Jean
- 16 Archambault, comme on mentionnait, qui s'occupait
- de la construction, là.
- 18 Q. [350] O.K. Et monsieur... et monsieur Gionet, ce
- 19 qu'il... ce qu'il vous dit, c'est que, lui, il
- 20 s'arrange pour pousser pour... sur vos dossiers,
- 21 c'est exact?
- 22 R. Bien, il s'organise pour que les dossiers soient
- 23 bien montés de la manière qu'il mentionnait que
- j'écoutais, là.
- 25 Q. [351] O.K. Et ce, même si vous êtes plus à l'emploi

25

1		de la FTQ Construction. Est-ce qu'il demeure un de
2		vos amis à l'interne pour vous aider à pousser les
3		dossiers de vos amis?
4	R.	Bien, Guy Gionet est est une relation, quand
5		j'étais à la FTQ Construction, une relation de
6		travail, après ça, ça a été une relation d'affaires
7		avec Guy Gionet. Mais, Guy Gionet est pas un de mes
8		amis, c'est une connaissance en affaires.
9	Q.	[352] O.K.
LO	R.	C'est pas un de mes amis, là.
L1	Q.	[353] C'est exact de dire que monsieur Gionet a
L2		rencontré à certaines reprises Ronnie Beaulieu, a
L3		même discuté à plusieurs reprises au téléphone avec
L4		monsieur Ronnie Beaulieu?
L5	R.	Ah! Absolument. Oui, oui, oui.
L6	Q.	[354] Absolument.
L7	R.	Oui, oui.
L8	Q.	[355] Et quand il vous dit, au paragraphe 58, il
L9		vous dit :
20		[] r'garde - moi - toute toute est
21		kosher pis tout ça. Pis qu'y me
22		disent, qu'y me disent ouais mais ça,
23		normalement, c'est des dossiers qu'on,
24		des dossiers qu'on fait pas. []

mais à chaque dossier que j'ai faite

1		est correct. [] y a pas un []
2		dossier que j'ai faite qui qui est
3		pas, qui est pas correct. T'as vu
4		comment comment j'ai arrangé les deals
5		avec Ronnie pis.
6		Alors, il est responsable monsieur Gionet des
7		« deals » qui ont passé avec votre ami avec
8		votre ami Ronnie Beaulieu, c'est exact?
9	R.	Mais, Guy Gionet préparait bien les dossiers et
10		Jean Lavallée était présent là. Puis lorsque j'ai
11		déposé les dossiers à SOLIM, Jean Lavallée était au
12		courant aussi des dossiers, là, Madame la
13		Présidente.
14	Q.	[356] O.K. On comprend que monsieur Gionet, qui est
15		dans une autre institution, n'est pas à la FTQ
16		Construction, mais il est à SOLIM. Il est dans -
17		comment je pourrais dire - dans le cercle des
18		personnes auquel vous avez confié que vous alliez
19		déballer votre sac contre Tony contre contre
20		Johnny Lavallée, Michel Arsenault et Tony Accurso,
21		c'est exact?
22	R.	Ah! Je l'ai dit à plusieurs personnes, Madame la
23		Présidente.
24	Q.	[357] O.K. Alors, monsieur Gionet, c'est une

personne qui était assez proche pour que vous

4		- ·	, ·	7 \				- 1
1	puissiez	luı	dire,	⊥a,	que	vous	avıez	des

- 2 problèmes.
- 3 R. Oui, c'est une personne que... que j'avais
- 4 confiance, comme une personne que j'avais
- 5 confiance...
- 6 Q. [358] Parfait.
- 7 R. ... Madame la Présidente.
- 8 Q. [359] Quand il dit au paragraphe 90, il dit:
- 9 Ouin, c'est ça. C'est ça, c'est ça que
- je dis. Chu pas là pour essayer de
- 11 trouver des raisons pour pas l'faire.
- J'essaie de trouver des façons de le
- faire. Y'a une différence.
- 14 C'est exact de dire que monsieur Gionet va même
- passer des dossiers qui n'entrent pas généralement
- dans la philosophie soit du Fonds de solidarité ou
- de la SOLIM...
- 18 R. Je penserais...
- 19 Q. [360] ... parce que... parce que justement il est
- un de vos amis.
- 21 R. Je penserais pas, Madame la Présidente, parce que,
- les dossiers, il faut qu'ils soient bien préparés,
- 23 puis il réussit à bien les préparer, en travail de
- connaissance qu'il avait comme administrateur,
- comme directeur de la SOLIM, je pense que lorsque

- 1 ça s'en va à l'exécutif de SOLIM, il faut que les
- dossiers soient bien préparés, puis il le faisait.
- 3 Q. [361] C'est exact de dire que, dans une
- 4 conversation antérieure, il vous l'a répétée, que
- 5 vous lui... vous avez donné à Joe Borselline... à
- Joe Borsellino une entrée directe à monsieur
- Gionet. Il pouvait l'appeler n'importe quand, quand
- 8 il voulait.
- 9 R. Oui, Madame la Présidente, je l'ai présenté, puis
- j'ai dit : « Tu l'appelleras si t'as affaire à y
- 11 parler », c'est certain.
- Q. [362] Parfait. J'aurai... il est trois heures
- 13 (15 h 00), j'aurai quelques questions
- 14 additionnelles pour finir et les questions du
- 15 Barreau.
- 16 LA PRÉSIDENTE:
- Bien, si ça ne vous dérange pas, peut-être qu'on
- 18 pourrait les faire avant pour qu'au retour... à
- moins...
- 20 Me DENIS GALLANT :
- 21 Moi... moi, ce que je pourrais vous demander, c'est
- 22 que j'ai une écoute à vérifier.
- 23 LA PRÉSIDENTE :
- 24 Ah! O.K.

1 Me DENIS GALLANT: 2 C'est pour ça que je vous demande la pause. LA PRÉSIDENTE : 3 O.K. Parfait. 4 5 Me DENIS GALLANT : 6 Si je la fais jouer ou si c'est nécessaire ou c'est pertinent, C'est juste ça, c'est pour ça que je 7 8 vous demande la pause. LA PRÉSIDENTE : 9 10 O.K. Et est-ce que vous pouvez quand même poser les 11 questions... 12 Me DENIS GALLANT : 13 Du Barreau? LA PRÉSIDENTE : 14 15 Oui. 16 Me DENIS GALLANT: 17 Je peux les faire tout de suite. LA PRÉSIDENTE : 18 Oui. 19 20 Me DENIS GALLANT: Oui. Parfait. 21 LA PRÉSIDENTE : 22

24

23

O.K.

1			$D \times D$	TA /F		~~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~
- 1	('(\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	_	レハレ	IVI	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	$f \subseteq M \cup M$
- 1		-INTERROGE		111	171.1171 1 7	

- 2 Pour le Barreau du Québec :
- 3 Oui. Ça, je peux le faire tout de suite.
- 4 Q. [363] Alors, Monsieur Dupuis, comme nos règles le
- 5 prévoit, vous allez être contre-interrogé tantôt
- 6 par les... les avocats et les avocates qui ont le
- 7 statut de participant. Nos règles prévoient que les
- 8 intervenants doivent passer par les procureurs de
- 9 la Commission. Le Barreau a un statut
- 10 d'intervenant, donc les questions que je vais vous
- poser sont à la demande de l'avocate du Barreau du
- 12 Québec. D'accord?
- 13 R. C'est beau, Madame la Présidente.
- Q. [364] Alors, première question. On vous demande :
- Pourquoi maître Goyette était-il présent aux
- 16 rencontres avec monsieur Desjardins? Et ça, il y a
- 17 une facture du premier (1er) février deux mille
- 18 huit (2008). Facture que je vous ai... je vous ai
- dit hier, il y avait une rencontre entre monsieur
- Goyette, monsieur Desjardins et vous dans un
- 21 restaurant.
- 22 R. Ah! bien, maître... bien, pas maître Goyette, bien,
- 23 Richard Goyette, mon ami, on travaillait ensemble,
- 24 ça fait qu'il m'a accompagné et Raynald Desjardins
- 25 était avec nous autres. Mais je sais pas... je sais

- pas qu'est-ce qu'on a discuté de là, ainsi de
- 2 suite. Mais c'est certain qu'il était avec moi, là,
- 3 c'est... c'est... il était présent avec moi en tant
- 4 que...
- 5 (15:05:45)
- 6 LA PRÉSIDENTE:
- 7 Q. [365] Alors, je comprends qu'il était là à titre
- 8 d'ami et non pas à titre d'avocat?
- 9 R. Ah! non, non, jamais comme avocat, Madame la
- 10 Présidente. Jamais comme avocat.
- 11 Me DENIS GALLANT:
- Q. [366] O.K. Et une deuxième question. Lors de ces
- rencontres-là, effectivement, surtout celle du
- premier (1er) février deux mille huit (2008), là,
- 15 le Barreau aimerait savoir quel a été l'objet des
- 16 discussions, surtout s'il n'était pas là à titre
- d'avocat, avec monsieur Desjardins?
- 18 R. En deux mille huit (2008), bien, je me souviens pas
- des discussions qu'on a eues ensemble. Richard
- 20 Goyette a jamais été avec moi, avec Raynald
- Desjardins, à titre d'avocat, là, c'est... ça
- 22 concerne pas aucunement son... son... sa formation
- 23 professionnelle.
- 24 LA PRÉSIDENTE:
- Q. [367] Alors, maintenant que vous dites que ça ne

- 1 concerne pas aucunement son... son statut
- professionnel, ça concernait quoi?
- 3 R. Bien, je m'en souviens pas de la rencontre formelle
- de ça, Madame la Présidente. C'est pas parce que...
- 5 je sais pas si c'est une rencontre d'amitié ou
- d'affaires, je m'en souviens même pas, tu sais, je
- 7 sais pas.
- 8 Me DENIS GALLANT:
- 9 Q. [368] O.K.
- 10 LA PRÉSIDENTE :
- 11 Q. [369] Alors, vous étiez tous les trois amis, c'est
- 12 ça?
- 13 R. Bien, Richard Goyette était ami avec moi...
- Q. [370] Et aussi ami avec monsieur Desjardins.
- 15 R. Bien, il était pas ami, c'est une connaissance.
- 16 Ami, c'est... il le connaissait. Mais Richard
- Goyette était ami avec Raynald Desjardins, je vous
- 18 dirais, non, Madame la Présidente.
- 19 Me DENIS GALLANT:
- Q. [371] Sans entrer également dans vos comptes de
- 21 dépenses, question, elle est très spécifique. Est-
- ce que maître Goyette était... est-ce que maître
- Goyette... était-il d'accord avec l'entente de
- septembre deux mille huit (2008), à l'effet que les
- 25 problématiques liés aux comptes de dépenses ne

1 seraient pas ébruitées?

- 2 R. Non. Richard Goyette a pas participé aucunement...
- 3 Parce que Richard Goyette était mon adjoint à la
- 4 FTQ Construction. Et les discussions politiques
- 5 concernant mes comptes de dépenses, c'est avec
- 6 l'exécutif et le président. Et par la suite c'est à
- 7 l'assemblée des directeurs et représentants puis
- 8 les seules personnes qui votent pour donner son
- 9 accord là-dessus, c'est les directeurs. C'est la
- 10 structure de la FTQ Construction. Richard, lui, il
- avait pas d'autorité sur autant mes comptes de
- dépenses que sur tous les agissements que je
- faisais. Aucunement.
- Q. [372] O.K. Est-ce que monsieur Goyette a été... a
- 15 participé aux discussions à l'effet que l'entente
- de septembre, à savoir vous vous en allez, monsieur
- 17 Lavallée s'en va et... malgré que vous deviez
- rester là beaucoup plus longtemps, et en échange il
- 19 avait le poste de directeur général?
- 20 R. Jamais. Jamais, jamais. C'est... c'est... les
- 21 discussions qu'on faisait c'est... c'est parce que
- c'est un... c'est une élection, je dis que c'est
- une élection, s'il y a pas d'élection c'est qu'il
- est mis en place par nomination. Richard Goyette
- 25 c'est pas lui. Nous autres, on disait on voulait

1		avoir l'équipe, parce que, moi, j'avais prévu que
2		si je m'en allais que Richard nous remplacerait par
3		intérim, si je renouvelais mon mandat, comme je
4		vous ai expliqué, Madame la Présidente, après
5		passé deux mille huit (2008) allant jusqu'à deux
6		mille neuf (2009), et là j'étais obligé de
7		renouveler un autre mandat de trois ans puis
8		j'aurais fait un an et demi. Puis, l'intérim, c'est
9		l'exécutif qui aurait nommé Richard Goyette par
10		intérim, avec Alain Pigeon. C'est la manière que ça
11		fonctionne. Richard est pas la personne qui a
12		discuté de de l'entente qu'on aurait pu avoir,
13		moi et Jean Lavallée, concernant le poste de
14		directeur général.
15	Q.	[373] O.K. Était-il est-ce qu'il faisait partie
16		des négociations pour modifier la résolution pour
17		qu'il ait que la chaise au Fonds de solidarité,
18		donc v.p. à la FTQ centrale, ait une chaise au
19		Fonds de solidarité?
20	R.	Ah! la résolution, on a monté ça toute l'équipe
21		ensemble. C'est moi, en tant que directeur général
22		puis l'équipe qu'on qu'on représentait, l'équipe
23		de la relève, on a monté une résolution concernant
24		ça pour mettre nos statuts et règlements conformes
25		à l'ensemble des autres syndicats affiliés de la

- 1 FTQ, que c'est toujours le directeur général qui
- 2 siège comme v.p. à l'exécutif de la FTQ centrale.
- 3 O. [374] O.K. Richard Goyette était-il au courant des
- 4 liens d'amitié qui vous unissaient vous et monsieur
- 5 Desjardins?
- 6 R. Oui, Richard Goyette était au courant de ça.
- 7 Q. [375] Est-ce que monsieur Goyette était au courant
- 8 des liens d'amitié qui vous liaient vous et
- 9 monsieur Ronnie Beaulieu?
- 10 R. Oui, Richard Goyette était au courant de ça.
- 11 Q. [376] Est-ce que monsieur Goyette était au courant
- que vous connaissiez monsieur Israël Émond?
- 13 R. Je pense pas que Richard Goyette était au courant
- de ça, je pense pas Israël... Jacques Émond.
- 15 Q. [377] O.K. Est-ce que monsieur Goyette était au
- 16 courant des personnes dont on a parlé hier,
- 17 notamment Tony Volpato, Tony Suzuki, et caetera,
- 18 est-ce que monsieur Goyette connaissait ces gens-
- 19 là?
- 20 R. Non, il les c... bien il les connaissait pas, mais
- 21 est-ce qu'il m'a déjà entendu parler avec eux
- 22 autres, je pense, peut-être ça a pu arriver, mais
- 23 il les connaissait pas, non il était pas au courant
- 24 de ça.
- 25 Q. [378] O.K. Monsieur Goyette, selon vous, était-il

- 1 au courant de l'influence de Tony Accurso sur Jean
- 2 Lavallée?
- 3 R. L'influence, Tony Accurso sur Jean Lavallée,
- 4 probablement oui, je dirais que oui, là, parce que
- 5 d'après moi il devait être au courant de ça.
- 6 Q. [379] Et depuis quand?
- 7 R. Le temps, je peux pas vous dire combien de temps,
- 8 là, mais je sais qu'il devait être... il était au
- 9 courant de ça.
- 10 (15:10:56)
- 11 LA PRÉSIDENTE :
- 12 Q. [380] Depuis toujours?
- 13 R. Bien depuis que (inaudible), Madame la Présidente,
- je le sais pas, tu sais, je dis toujours, je peux
- pas dire toujours parce que ça serait fautif, là,
- parce que Richard est rentré avec moi en... en dix
- neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1998), je pense
- 18 qu'il a rentré comme adjoint avec moi puis...
- 19 excusez Madame, Richard était pas vraiment impliqué
- 20 dans le... le côté politique, c'était plus
- 21 moi qui le faisais parce que Richard s'occupait
- 22 plus du personnel de la FTQ Construction, la
- 23 direction puis du personnel interne et peut-être ça
- a arrivé un trois, quatre ans après, là, que j'ai
- 25 rentré comme directeur général qu'il a vu

1 l'influence que l'entrepreneur, Tony Accurso, 2 pouvait avoir sur Jean Lavallée ou l'amitié qui était proche entre les deux là, parce qu'au 3 commencement, il le connaissait pas, là. J'en suis convaincu, là, de ça. 5 Me DENIS GALLANT : 6 7 Q. [381] Il y a un passage de la conversation 1014.1, donc en date du premier (1er) avril deux mille neuf 8 (2009), avec vous et monsieur Goyette, l'avocat du 9 10 Barreau veut que je revoie avec vous ce passage-là. 11 Pour vous, Madame la Présidente, effectivement, 12 c'est l'onglet 101, page 11. Alors paragraphe 316, donc le dernier paragraphe: 13 14 T'sais, t'as un contrat d'un individu, 15 personne parle. Ah oui, il a effleuré un petit peu Jean Lavallée puis Tony 16 17 Accurso puis toute personne... puis 18 tout. Personne a parlé de mes dépenses 19 à l'Onyx et la première journée que j'ai été avec lui, il m'a montré, j'ai 20 21 commencé à midi (12h00) à l'Onyx puis 22 j'ai fini à trois heures (3h00) à l'Onyx, au Tops, au même endroit pour 23 24 m'expliquer comment que ça devait 25 fonctionner puis ainsi de suite. J'ai

dit... j'ai dit pas que le gars ne m'a

pas gardé puis il m'a pas présenté du

monde, je dirai jamais ça, c'est pas

vrai, là, parce que je suis contre

qu'il y avait un contrôle puis il y en

avait contrôle, puis il y en avait un

contrôle. »

Donc effectivement, monsieur... monsieur Goyette, si vous parlez ouvertement de ça, monsieur Goyette est au courant du contrôle de monsieur Accurso sur monsieur Lavallée, c'est exact?

- 12 R. C'est exact, oui.
- 13 Q. [382] Parfait.

8

9

10

- 14 R. C'est bien ça, Madame la Présidente.
- 15 Q. [383] Parfait. Êtes-vous au courant, est-ce que 16 si... si quelqu'un a... a fait des pressions sur 17 monsieur Goyette pour... pour porter plainte compte 18 tenu... pour vos comptes de dépenses parce que ce 19 qu'on comprend, toujours de l'onglet 101, là, de 102P-1014.2, c'est que monsieur Goyette n'était pas 20 d'accord pour que... pour qu'il y ait une plainte 21 22 de faite?
- 23 R. Non, il n'a pas personne qui a fait de pression sur 24 Richard Goyette pour qu'il porte pas plainte.
- 25 Q. [384] O.K.

- 1 R. Vraiment pas, Madame la Présidente.
- 2 Q. [385] Êtes-vous au courant, vous parlez, à l'onglet
- 3 100, donc 102P-1013.2, à la ligne 132, savez-vous
- 4 si monsieur Goyette était au courant du... du
- 5 quinze mille (15 000) concernant monsieur Boisjoli
- 6 et de la facture falsifiée?
- 7 R. Non, monsieur Goyette était pas au courant de ça,
- 8 Madame la Présidente.
- 9 Q. [386] Dans une autre conversation... oui, il y a...
- il y a... pas dans une autre conversation, est-ce
- que vous... je pense c'est un échange que j'ai eu
- avec vous, est-ce qu'il y a eu des discussions pour
- que monsieur Goyette vous suive chez Carboneutre?
- 14 R. Oui, j'avais eu des discussions avec Richard pour
- qu'il me suive chez Carboneutre. Si Richard, ça
- 16 fonctionnait plus à la FTO Construction et on avait
- 17 eu des discussions là-dessus.
- 18 Q. [387] O.K. Est-ce que vous en avez parlé à Raynald
- 19 Desjardins?
- 20 R. Oui, j'en avais parlé avec Raynald Desjardins, puis
- 21 il m'avait dit : « Jocelyn, si ça... si
- l'entreprise lève puis t'as besoin de lui, tu
- 23 pourras le... l'embaucher à ta convenance. »
- Q. [388] Est-ce que vous en avez parlé à Domenico
- 25 Arcuri?

- 141 -

- 1 R. Non, j'ai pas parlé avec Domenic Arcuri de ça.
- 2 Q. [389] Parfait. Ceci étant dit, on a... j'ai déposé
- 3 sous... en liasse sous 102P-1037 des... des projets
- de transactions. Vous les avez vus là, on doit de
- 5 l'argent à Dorbec, on doit de l'argent, et caetera.
- 6 Savez-vous si monsieur... monsieur Goyette a donné
- 7 un coup de main dans la rédaction de ces documents-
- 8 là?
- 9 R. Aucunement, Madame la Présidente.
- 10 Q. [390] Aucunement.
- 11 R. Aucunement.
- 12 Q. [391] Parfait. Alors, ça va compléter pour les
- 13 questions du Barreau du Québec.
- 14 DISCUSSION
- 15 Me DENIS GALLANT:
- Je vais en profiter avant d'aller à la pause pour
- 17 redéposer des documents, c'est-à-dire il y avait
- 18 des... il y avait des fautes dans le mot à mot, ils
- ont été corrigés, donc nous allons faire... ils
- 20 n'avaient pas été déposés sur le site en raison des
- 21 corrections, alors nous allons les déposer. Donc,
- 22 l'onglet 28, c'est... c'était la conversation
- 23 1008.2.
- 24 LA PRÉSIDENTE:
- 25 1008.1 ou .2?

- 142 -

1	Me DENIS GALLANT :
2	.2 qui est la qui est la transcription. Alors,
3	la modification, vous vous souvenez, c'était
4	indiqué « Lupien », donc c'est « Louis-Pierre. »
5	Parfait. Donc, c'est la transcription qui va faire
6	office de pièce. Et maintenant l'onglet 29, j'ai
7	montré le document, il y a une modification qui a
8	été faite, mais qui m'échappe. C'était maître
9	Boucher avait entendu un mot, on l'a écouté, puis
10	on a fait la correction. Ça changeait en rien la
11	transcription, mais il y a un mot de changé, je le
12	vérifierai à la pause. Je l'ai malheureusement pas
13	dans mes notes. Est-ce qu'il y en avait un autre,
14	Maître Riti, ou ça faisait le tour?
15	Me KEITH RITI :
16	Ça faisait le tour.
17	Me DENIS GALLANT :
18	Ça faisait le tour. Parfait.
19	LA PRÉSIDENTE :
20	O.K. Alors, je vais donc en profiter pour demander
21	après la pause, si c'est toujours la même chose
22	pour ce qui est des contre-interrogatoires. Maître
23	Laurin?
24	Me ROBERT LAURIN :
25	Oui, ça n'a pas changé.

- 143 -

```
1 LA PRÉSIDENTE :
```

- 2 O.K. Maître Houle?
- 3 Me DENIS HOULE:
- 4 Oui, Madame. Compte tenu de l'heure, j'ai offert à
- 5 mes confrères des partis politiques de passer avant
- 6 moi. Je pourrai procéder lundi, moi, je n'ai pas de
- 7 problème...
- 8 LA PRÉSIDENTE :
- 9 Mais, je...
- 10 Me DENIS HOULE:
- 11 ... parce que je reviens, moi, lundi.
- 12 LA PRÉSIDENTE:
- Mais, moi, je suis prête à allonger.
- 14 Me DENIS HOULE:
- 15 Ah! Comme vous voudrez.
- 16 LA PRÉSIDENTE:
- 17 O.K.
- 18 Me DENIS HOULE:
- 19 Merci, Madame la Présidente.
- 20 LA PRÉSIDENTE :
- 21 Mais, je n'ai pas dit que ce serait fini.
- Me DENIS HOULE:
- 23 Ah! Bien, j'aimerais ça.
- 24 LA PRÉSIDENTE :
- 25 Ça va dépendre des contre... de la longueur des

- 144 -

contre-interrogatoires. Maître Décary? 1 2 Me MICHEL DÉCARY : Oui, Madame la Présidente. 3 LA PRÉSIDENTE : O.K. Maître Tremblay? 5 Me ESTELLE TREMBLAY: 6 7 J'ai été informé par le Parti libéral hier aprèsmidi que le Parti libéral entendait mettre en 8 9 preuve devant vous des événements que les 10 procureurs de la Commission avaient pas choisis de 11 mettre en preuve avec le témoignage de monsieur 12 Dupuis. Et par conséquent, je vous demanderais ou 13 vous suggérerais que je puisse procéder au contreinterrogatoire après maître Décary, de façon à ce 14 15 que je puisse faire l'ensemble des faits en une 16 seule fois. 17 LA PRÉSIDENTE : 18 Je... j'ai déjà dit dès le départ que l'ordre des 19 contre-interrogatoires vous appartient. Alors, vous vous entendez entre vous et... 20 Me ESTELLE TREMBLAY : 21 22 Bon. Mes confrères... mon confrère, maître Décary, était... était d'accord. 23 24 LA PRÉSIDENTE :

Moi, je n'ai aucune objection si vous vous

VOLUME 138 DISCUSSION

- 145 -

1	entendez.
2	Me ESTELLE TREMBLAY :
3	Merci.
4	LA PRÉSIDENTE :
5	J'ai vu, Maître Joncas, vous vous êtes levé? Non?
6	Me LUCIE JONCAS :
7	Non, j'avais annoncé que le Conseil provincial
8	n'avait pas de question.
9	LA PRÉSIDENTE :
LO	Je pensais que vous aviez changé d'idée. Parfait.
L1	Maître Ryan?
L2	Me ANDRÉ RYAN :
L3	Alors, ça se précise pour nous, on ne pense pas
L4	avoir de question.
L5	LA PRÉSIDENTE :
L6	Parfait. Très bien. Alors, on va à la pause.
L7	SUSPENSION DE L'AUDIENCE
L8	
L9	REPRISE DE L'AUDIENCE
20	(15:46:19)
21	Me DENIS GALLANT :
22	Alors, Madame la Présidente, effectivement j'ai
23	fait des vérifications, alors, j'aurai une écoute
24	qui a déjà été qui a déjà été que vous avez
25	déjà entendue dans le cadre du témoignage de

LUME 138 DISCUSSION

- 146 -

1	monsieur Stéphane Cloutier. Donc, j'en ai pour
2	quelques minutes.
3	Au niveau des contre-interrogatoires, je
4	pense que maître Laurin est prêt. Dans l'ordre ça,
5	serait maître Houle, j'ai parlé avec maître Décary,
6	maître Tremblay et il y a, compte tenu de la
7	longueur c'est évident que monsieur, monsieur
8	Dupuis va revenir lundi. Donc, si maître je
9	pense, moi je vous suggère après maître Laurin, je
10	regarde l'heure, il est quatre heures moins quart
11	(3 h 45) on devrait terminer. Ça ferait, je pense,
12	l'affaire de tout le monde ce que j'ai compris.
13	Me ROBERT LAURIN :
14	Ma suggestion ça serait peut-être de passer les
15	contre-interrogatoires ou les ré-interrogatoires
16	qui sont courts de façon à pouvoir finir vers
17	quatre heures et demie (4 h 30), parce que si
18	j'aborde le mien puis on est rendu à dix minutes de
19	la fin, c'est plus ou moins confortable comme
20	méthode de travail.
21	LA PRÉSIDENTE :
22	Si on est rendu à dix minutes de la fin, Maître
23	Laurin, on va vous entendre.
24	Me ROBERT LAURIN :
25	O.K.

VOLUME 138 DISCUSSION

- 147 -

- 1 LA PRÉSIDENTE:
- Il y a pas de problème, je veux dire, écoutez, là,
- 3 je pense que, là, vous avez le choix, ou vous
- 4 faites vos contre-interrogatoires courts jusqu'à
- 5 quatre heures et demie (4 h 30) ou on entend maître
- 6 Laurin et on finit à cinq heures moins quart
- 7 (4 h 45). Alors...
- 8 Me ROBERT LAURIN:
- 9 C'est le choix.
- 10 LA PRÉSIDENTE:
- Je n'ai pas compris. Maître Houle.
- Me DENIS HOULE:
- Ah, Madame, ça me convient, parce que j'en ai pour
- 14 plus longtemps que ça.
- 15 LA PRÉSIDENTE:
- Bon, voilà. Alors... et Maître Tremblay et Maître
- 17 Décary.
- 18 Me MICHEL DÉCARY:
- 19 Lundi matin, enfin, à moins que vous me dites...
- 20 LA PRÉSIDENTE :
- Vous lundi matin.
- Me MICHEL DÉCARY:
- 23 Ah, je comprends que ça reprend lundi matin.
- 24 LA PRÉSIDENTE:
- Non, ce que je veux dire, c'est : est-ce que ça

VOLUME 138 DISCUSSION

- 148 -

```
1 vous convient qu'on déborde un peu.
```

- 2 Me MICHEL DÉCARY:
- 3 Ah, bien oui, tout à fait, pardon, Madame la
- 4 Présidente.
- 5 LA PRÉSIDENTE :
- 6 Même chose, Maître Tremblay. Bon, voilà. O.K.
- 7 Me ROBERT LAURIN:
- Je comprends qu'il n'y a pas de volontaire, mais je
- 9 le comprends aisément.
- 10 LA PRÉSIDENTE :
- Bien, là, mais c'est vous qui aviez...
- 12 Me ROBERT LAURIN:
- 13 Ah, il n'y a pas de problème.
- 14 LA PRÉSIDENTE:
- 15 ... qui étiez censé commencer, alors...
- 16 Me ROBERT LAURIN:
- 17 Il n'y a pas de problème.
- 18 LA PRÉSIDENTE :
- Je vous invite.
- 20 Me ROBERT LAURIN:
- 21 Alors, vous dites.
- 22 LA GREFFIÈRE :
- 23 Monsieur Jocelyn Dupuis, vous êtes sous le même
- serment.
- Oui, Madame.

1		Me DENIS GALLANT :
2	Q.	[392] Alors, ça va être en lien avec avec les
3		questions que j'ai posées au nom du Barreau, au nom
4		du Barreau, je veux également vérifier j'en ai posé
5		au nom du Barreau, on me demandait des gens comme
6		Raynald Desjardins, il y avait de mon cru
7		également, vous pouvez croire comme Tony Suzuki,
8		Tony Volpato, ça ça venait de moi, là, par ce qui a
9		été mis en preuve devant vous depuis les derniers
10		jours.
11		Il y a en a une également que je voulais
12		aborder, qui est en lien qui est en lien avec
13		maître Goyette et c'est l'onglet 28 si vous vous
14		souvenez du témoignage de monsieur Stéphane
15		Cloutier et qui est la pièce 101P-983.1 et 2,
16		j'aurais des questions au témoin à poser.
17		Donc, c'est une conversation que vous avez
18		déjà entendu entre Michel Arsenault et Gilles
19		Audette datée du vingt-deux (22) mars deux mille
20		neuf (2009).
21		
22		ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE
23		
24		Me DENIS GALLANT :

Q. [393] Alors, ma question. Étiez-vous au courant de

- 150 -

- 1 la rencontre entre monsieur Goyette et monsieur
- 2 Desjardins?
- 3 R. Aucunement, Madame la Présidente.
- 4 Q. [394] Aucunement?
- 5 R. Aucunement.
- 6 Q. [395] Est-ce que... est-ce que vous prétendez ce
- que monsieur Michel Arsenault dit là c'est faux?
- 8 R. Moi, je suis convaincu que c'est totalement faux,
- 9 Madame la Présidente.
- 10 Q. [396] Ça c'est totalement faux?
- 11 R. Totalement faux.
- 12 Q. [397] Et connaissez-vous les raisons pourquoi
- monsieur Arsenault dirait une telle fausseté à son
- conseiller politique, monsieur Gilles Audette?
- R. Bien, juste le... la tonalité, puis je veux pas
- 16 être... juste de la manière que monsieur Arsenault
- 17 parle présentement je pense qu'il avait pris un peu
- de boisson. La tonalité de la voix.
- 19 Q. [398] O.K. Alors...
- 20 R. Ça m'a arrivé à moi aussi, Madame la Présidente.
- Q. [399] Les questions que je vous posais sur... sur
- 22 monsieur Goyette, à savoir qu'il avait déjà
- rencontré monsieur Desjardins, qui possiblement
- 24 allait travailler pour monsieur Desjardins, ça peut
- pas... ça peut pas donner un fondement de vérité à

- ce qui se dit là? 1
- 2 R. Ah! non, vraiment pas, vraiment pas. Vraiment pas.
- 3 Q. [400] Ça c'est votre réponse?
- R. C'est ma réponse, Madame la Présidente.
- Q. [401] Et monsieur Goyette, si vous l'avez placé là 5
- c'est parce qu'il avait les mêmes valeurs que vous, 6
- c'est exact? 7
- R. Les mêmes valeurs syndicales que moi, Madame la 8
- 9 Présidente.
- Q. [402] Oui, vous faites la précision « syndicales ». 10
- Est-ce qu'il y avait d'autres valeurs? 11
- 12 R. Non, non, les mêmes valeurs syndicales.
- 13 Me DENIS GALLANT :
- 14 Terminé avec le témoin, Madame.
- LA PRÉSIDENTE : 15
- 16 Maître Laurin.
- Me ROBERT LAURIN: 17
- Oui. À moins qu'il y ait des droits d'auteur. 18
- LA PRÉSIDENTE : 19
- Vous êtes pas obligé non plus, Maître Laurin. 20
- Me ROBERT LAURIN: 21
- Oui, oui, mais c'est parce que la seule chose c'est 22
- 23 que je vais essayer de faire ça dans les temps
- 24 impartis parce que, évidemment, on achève.
- LA PRÉSIDENTE : 25

- 1 Maître Laurin...
- 2 Me ROBERT LAURIN:
- 3 Si jamais ça devait...
- 4 LA PRÉSIDENTE :
- 5 ... je ne veux pas couper votre temps.
- 6 Me ROBERT LAURIN:
- 7 Oui, mais on est... on sera raisonnable, ça devrait
- 8 prendre le temps que j'ai annoncé. Si jamais
- 9 c'était plus long, bien, je demanderais à la
- 10 Commission qu'on... Parce que l'inconvénient,
- 11 évidemment, vous le comprenez.
- 12 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ROBERT LAURIN:
- 13 Q. [403] Bonjour, Monsieur Dupuis.
- 14 R. Bonjour, Maître Laurin.
- 15 Q. [404] Vous savez que je suis l'avocat de la FTQ
- 16 Construction?
- 17 R. Oui, Madame la Présidente, je le connais très bien.
- 18 Q. [405] C'est introductif, Madame la Présidente. Je
- vais commencer l'interrogatoire de façon un petit
- peu originale, c'est-à-dire je vais vous dire sur
- quoi je n'ai pas l'intention de vous poser des
- questions. En fait, j'avais prévu, Monsieur Dupuis,
- 23 un interrogatoire assez long pour reprendre
- 24 systématiquement certains des passages du
- 25 témoignage de monsieur Pereira et, finalement,

bien, on s'est aperçu que plusieurs des thèmes et des sujets qui avaient été questionnés, qui ont fait l'objet de nombreuses réponses, donc je

4 reprendrai pas ça.

J'ai pas l'intention, rapidement dit, là, de... de revenir sur Carboneutre, les élections, les chicanes à l'interne de la FTQ Construction, le Fonds de solidarité, d'ailleurs maître Ryan est ici. Ce sur quoi je veux vous questionner, vous interroger, et à mon avis c'est important, c'est le niveau d'infiltration ou de contrôle du milieu que vous avez fréquenté à l'intérieur de la FTQ Construction. Et c'est ça qui m'importe et qui m'intéresse et ça sera ça les questions que je vais vous poser. Maintenant, quand je dis « le niveau d'infiltration » je dis bien, s'il y a infiltration. Et quand je dis « le contrôle de l'organisation » je dis bien, s'il y a un contrôle. Mais c'est ça que je veux qu'on vérifie ensemble.

On a tous compris, évidemment, que vous avez fréquenté ou côtoyé des gens de différents milieux. Je vous donnerai pas la liste... on reprendra pas la liste de ces gens-là, je prétendrai pas non plus qualifier. Je vous dirai... je les appellerai, pour les fins de mon

1 interrogatoire, des gens suspects. Ça veut pas dire 2 que c'est pas des bonnes personnes mais, pour les fins de l'interrogatoire... Évidemment, on a parlé 3 de monsieur Ouimet, monsieur Émond, monsieur Ronald Beaulieu, monsieur Borsellino, et caetera et ce que 5 je vais vous demander, par des questions plus 6 7 précises, c'est quelle est l'intervention, s'il y a une intervention, de ces gens-là, à la fois à la 8 FTQ Construction ou dans les unions affiliées? On 9 10 va... on va commencer par les unions affiliées. 11 Vous avez dit, au tout début de votre 12 interrogatoire que les unions étaient à cent pour 13 cent (100%) autonomes. C'est ce que vous avez dit, 14 vous vous souvenez? R. Oui, Madame la Présidente, les sections locales de 15 la FTQ Construction sont cent pour cent (100%) 16 17 autonomes avec leurs statuts et règlements, à l'intérieur de la FTO Construction. 18 19 Q. [406] O.K. Ils ont, les unions locales de métier, parce qu'on a compris que la FTQ Construction, 20 21 c'était un syndicat de métiers, à l'intérieur 22 duquel il y a des unions de métiers qui y sont affiliées. Ça a déjà été expliqué. Prenons, par 23 exemple, la FIPOE, puisqu'on en a parlé. La FIPOE 24 c'est le syndicat à l'intérieur de la FTQ 25

- 155 **-**
- 1 Construction qui représente les électriciens.
- 2 R. C'est bien ça, Madame la Présidente.
- 3 Q. [407] Bon. À l'intérieur de la FIPOE, est-ce qu'il
- 4 y a un président?
- 5 R. Oui, il y a un président d'exécutif à l'intérieur
- de la FIPOE.
- 7 Q. [408] O.K. Est-ce que c'est un poste électif?
- 8 R. Madame la Présidente, je suis pas certain, est-ce
- 9 que c'est un poste électif, mais je pense que oui.
- 10 Q. [409] O.K. Monsieur Jean Lavallée a occupé le poste
- de président à la FIPOE, c'est à votre
- 12 connaissance?
- 13 R. Jean Lavallée a occupé le poste de directeur
- 14 général de la FIPOE.
- 15 Q. [410] Directeur général, O.K. Est-ce que le poste
- de directeur général à la FIPOE, à votre
- connaissance à vous, c'est un poste électif?
- 18 R. C'est un poste électif.
- 19 Q. [411] O.K. Maintenant, pour situer, parce que pour
- les gens c'est pas toujours clair, la structure
- 21 syndicale, tantôt on mêle la FTQ Construction, FTQ,
- qui est la centrale.
- Je vais vous parler de la première ligne de
- services. La première ligne de services, pour les
- 25 membres, c'est le salarié qui lui, a un problème et

1			/ 1 1			1 7 \	`
1	quı	veut,	évidemment,	porter	son	probleme	а

- 2 l'intention du syndicat. Par exemple, un individu a
- eu un accident de travail, un dossier d'accident de 3
- 4 travail, est-ce qu'il s'adresse à la FTQ
- Construction ou au syndicat qui est, par exemple, 5
- 6 la FIPOE?
- 7 R. Il s'adresse à sa section locale qui est la FIPOE
- ou autre section locale concernée qui est membre. 8
- Q. [412] O.K. Je prendrai pas toute la gamme des 9
- 10 problèmes qui peuvent se produire, mais je prends
- par exemple la référence ou le placement, la 11
- 12 référence et le placement, est-ce que c'est la FTQ
- 13 Construction qui fait ça ou c'est le syndicat
- affilié? 14
- 15 R. Strictement les sections locales de la FTQ
- Construction et non la FTQ Construction. 16
- 17 Q. [413] Seriez-vous d'accord, et vous me corrigerez
- si c'est pas exact, de dire que les services de 18
- 19 première ligne vis-à-vis des membres sont donnés
- 20 par les unions locales?
- R. Par les unions locales, Madame la Présidente. 21
- Q. [414] Maintenant, est-ce que la FTQ Construction à 22
- 23 laquelle ces unions locales sont affiliées a des
- 24 pouvoirs particuliers à l'intérieur des unions
- 25 locales? Par exemple, est-ce que la FTQ

- 157 -
- Construction peut avoir priorité sur les statuts, 1
- 2 par exemple, de la FIPOE, union locale, pour
- imposer soit un directeur, soit un administrateur 3
- ou pour prendre des décisions au lieu et place du
- syndicat local? 5
- R. Aucunement, Madame la Présidente. C'est 6
- 7 complètement autonome de structure.
- Q. [415] Maintenant, les gens que vous avez côtoyés, 8
- est-ce que ces gens-là sont intervenus, à votre 9
- 10 connaissance, dans les services de première ligne
- 11 donnés par les unions locales?
- 12 R. Jamais, Madame la présidente.
- Q. [416] Est-ce qu'ils ont manifesté un intérêt pour 13
- 14 venir s'infiltrer ou occuper le domaine des
- 15 services de première ligne?
- 16 R. Jamais, Madame la Présidente.
- Q. [417] Les postes électifs, à l'intérieur des 17
- 18 sections locales, est-ce que les gens que vous avez
- 19 côtoyés dont on a parlé, parce qu'évidemment, vous
- 20 avez côtoyés plus que ces gens-là, mais ces gens-
- là, se sont mêlés d'élections à l'intérieur des 21
- unions locales? 22
- R. Jamais, Madame la Présidente, à ma connaissance, 23
- 24 jamais.
- 25 Q. [418] Est-ce qu'ils ont manifesté l'intention de

- 158 -
- 1 s'en occuper ou de s'immiscer là-dedans?
- 2 R. Jamais, Madame la Présidente.
- 3 Q. [419] O.K. Vous, comme directeur de la FTQ
- 4 Construction, vous êtes-vous mêlé des élections des
- 5 postes électifs à l'intérieur des unions locales?
- 6 R. Jamais à titre de directeur général de la FTQ
- 7 Construction je m'ai mêlé des sections locales pour
- 8 leur élection.
- 9 Q. [420] Maintenant, la FTQ Construction est une
- 10 entité autonome, ce qu'on a compris, avec ses
- 11 statuts, règlements, officiers, élection
- d'officiers, on en a parlé beaucoup ici. Quels sont
- les services que donne... les services de première
- ligne, on a vu, ils sont donnés par les unions
- 15 locales. D'ailleurs, monsieur Pereira a dit que les
- 16 services donnés par les unions locales étaient de
- 17 bons services. Êtes-vous d'accord avec monsieur
- 18 Pereira?
- 19 R. Moi, je pense que l'ensemble des sections locales
- donne du bon service à travers la province de
- 21 Québec à ses membres, qu'ils représentent.
- 22 Q. [421] Donc, vous êtes d'accord avec monsieur
- Pereira?
- 24 R. Absolument.
- Q. [422] C'est un début de rapprochement, Madame la

1		Présidente. Je sais pas jusqu'où ça va se rendre.
2		Bon. FTQ Construction, c'est quoi les services de
3		la FTQ Construction, évidemment dans les grandes
4		lignes?
5	R.	Oui. La FTQ Construction, la priorité de la FTQ
6		Construction c'est de donner des services en
7		autant en santé et sécurité, qu'on avait des
8		directeurs, j'ai expliqué qu'on avait un ensemble
9		de directeurs à la FTQ Construction. Et en santé et
10		sécurité, formation professionnelle,
11		perfectionnement, recyclage, avantages sociaux,
12		assurance emploi. Et directeur des opérations qui
13		transmettait des tournées provinciales, des
14		rencontres sur les chantiers organisées avec des
15		groupes de représentants syndicals (sic) de
16		différentes sections locales.
17	Q.	[423] Est-ce qu'on peut comprendre, et s'il y a
18		lieu de nuancer vous me le direz, est-ce qu'il y a
19		lieu de comprendre que la FTQ Construction fournit
20		des services qui sont plus collectifs pour
21		l'ensemble des métiers? Par exemple, vous parlez de
22		santé et sécurité, on sait que la loi est assez
23		régulièrement modifiée, est-ce que c'est la FTQ

Construction qui s'occupe de faire des

représentations concernant les modifications

24

- 1 législatives?
- 2 R. Oui, la FTQ Construction, par l'entremise...
- 3 puis... à quelques occasions c'est le... on peut

- 160 -

- 4 avoir une permanence de la FTQ Construction qui
- 5 siège sur différents comités, accompagnée de
- 6 sections locales.
- 7 Q. [424] O.K. La FTQ Construction est au nombre des
- 8 associations représentatives reconnues par la loi.
- 9 Évidemment, il est à votre connaissance que la loi,
- son article 28, si on veut être précis, reconnaît
- 11 cinq associations représentatives dans l'industrie
- de la construction. C'est, je présume, évidemment à
- votre connaissance?
- 14 R. C'est ça, Madame la Présidente.
- Q. [425] La FTQ Construction est l'une de ces
- 16 associations-là. Un des mandats donnés par la loi
- 17 c'est la négociation d'une convention collective,
- 18 c'est à votre connaissance également?
- 19 R. Absolument, Madame la Présidente.
- 20 Q. [426] Il y a eu des étapes... des époques où la FTQ
- 21 Construction a participé aux négociations et il y a
- eu des époques où la FTQ Construction n'a pas
- 23 participé aux négociations, vous vous souvenez?
- 24 R. Absolument, Madame la Présidente.
- Q. [427] Pourriez-vous, brièvement... Parce que,

1		pendant la période où vous avez été directeur
2		général, il y a eu une période, à un moment donné,
3		où il y a eu un moment dans les négociations la FTQ
4		Construction n'y était pas?
5	R.	Oui, après pour obtenir le droit de négociation
6		dans l'industrie de la construction, Madame la
7		Présidente, ça prend une représentativité de
8		cinquante (50) plus un pour cent pour être
9		l'association représentative, pour être l'agent
10		négociateur. Aujourd'hui c'est modifié, c'est plus
11		le cas, mais lorsque j'étais présent comme
12		directeur général c'était ça.
13		Et la FTQ Construction a jamais obtenu le
14		cinquante (50) plus un pour cent mais on était aux
15		alentours lorsque j'ai commencé, à trente-neuf
16		(39), ça a monté à quarante-quatre (44). Et il y a
17		eu un maraudage que le l'International, Conseil
18		provincial des métiers international, CSD et CSN
19		ont finalisé un protocole d'entente qui leur
20		donnait le cinquante (50) plus un pour cent et
21		c'est eux qui ont négocié la convention collective.
22		Et la FTQ Construction, avec ses
23		représentativités à quarante-deux (42) ou quarante-
24		trois pour cent (43 %), a été exclue de l'agent

négociateur ainsi que le Syndicat québécois.

- Q. [428] Maintenant, malgré les connaissances que vous 1
- 2 aviez, auxquelles on a référé, la FTQ Construction,
- à tout le moins, a été exclue d'une négociation. Il 3
- 4 y a d'autres négociations je présume que la FTQ
- Construction était présente et participante? 5
- R. Oui, j'ai fait, dans mon mandat de onze (11) ans 6
- 7 comme directeur général, j'ai participé à deux
- négociations très actives, dont la FTQ Construction 8
- était présente avec le Conseil provincial des 9
- métiers de la construction. 10
- 11 Q. [429] Maintenant, relativement aux négociations,
- est-ce que les gens auxquels on a fait référence, 12
- est-ce que ces gens-là sont intervenus dans la 13
- 14 négociation?
- 15 R. Jamais, jamais. C'est vraiment le mouvement
- 16 syndical qui négocie avec les associations
- patronales concernées du secteur qui est établi. 17
- 18 Q. [430] Est-ce qu'ils ont essayé d'intervenir?
- 19 R. Aucunement.
- Q. [431] Aucunement? Ils sont pas et ils n'étaient pas 20
- 21 présents dans le processus de négociation?
- 22 R. En aucun temps.
- Q. [432] O.K. Je vais aborder certains cas 23
- 24 particuliers puisqu'on en a parlé dans
- 25 l'interrogatoire principal. Vous avez expliqué que

- la FTQ Construction n'intervient pas dans le... le 1
- 2 cheminement administratif des unions affiliées, des
- unions locales. Vous avez été vous-même directeur 3
- du local des grutiers qui est le local 791G.
- R. C'est bien ça, Madame la Présidente. 5
- Q. [433] À un moment donné, vous avez quitté le local 6
- 7 791G pour joindre la FTQ Construction?
- R. C'est bien ça. 8
- Q. [434] Il y a eu une relève, c'est-à-dire il y a 9
- 10 quelqu'un qui vous a remplacé au local 791G. C'est
- 11 qui nommément?
- R. Yves Desrosby, qui était grutier au local 791G. 12
- Q. [435] Maintenant, est-ce que c'est vous qui avez 13
- 14 imposé monsieur Desrosby ou s'il y a eu un
- 15 processus pour choisir monsieur Desrosby?
- 16 R. Dans les statuts et règlements du local 791G,
- lorsque le directeur de la section locale quitte, 17
- 18 c'est... en cours de mandat, c'est l'exécutif qui
- 19 nomme le nouveau directeur jusqu'à tant que le
- 20 terme soit fini puis après ça, il y a des
- procédures électifs comme c'est supposé être pour 21
- 22 une durée de quatre ans.
- Q. [436] Et on comprend de votre réponse que c'est 23
- 24 comme ça que ça a fonctionné?
- 25 R. C'est comme ça que ça a fonctionné.

Q. [437] Par la suite, monsieur Desrosby a quitté

- 2 l'organisation...
- 3 (16:08:07)
- 4 LA PRÉSIDENTE:
- 5 Q. [438] Je comprends que vous êtes satisfait ce cette
- f réponse-là, mais l'exécutif, le comité exécutif qui
- 7 nomme la personne pour le remplacer est choisi par
- 8 qui?
- 9 Me ROBERT LAURIN:
- Bonne question.
- 11 R. J'ai... Madame la Présidente, le... les
- membres de l'exécutif nomment une personne...
- 13 LA PRÉSIDENTE :
- 14 Q. **[439]** Qui nomme...
- 15 Me ROBERT LAURIN:
- 16 Q. **[440]** Qui les nomme?
- 17 LA PRÉSIDENTE:
- 18 ... votre... le remplaçant?
- Me ROBERT LAURIN:
- 20 Q. **[441]** Qui nomme l'exécutif?
- 21 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [442] Qui a nommé votre remplaçant?
- 23 R. C'est l'exécutif du local 791G.
- Q. [443] Bon et sur recommandation, j'imagine?
- 25 R. C'est... nous, qu'est-ce qu'on a fait, on a discuté

- à l'intérieur de l'exécutif, c'est sur une 1
- 2 recommandation du directeur et de l'exécutif...
- Q. [444] Bon, c'est ca... 3
- $R. \dots qu'$ on $a\dots$
- Q. [445] Sous votre recommandation? 5
- R. Avec l'exécutif, c'est bien ca. 6
- Me ROBERT LAURIN: 7
- Q. [446] Et votre recommandation a été acceptée ou 8
- 9 vous l'avez imposée?
- 10 R. Moi et les membres de l'exécutif, ont accepté
- 11 unanimement la candidature de Yves Desrosby.
- Q. [447] O.K. Par la suite, il y a eu des... monsieur 12
- 13 Desrosby est pas toujours resté là, il y a eu des
- 14 gens qui l'ont remplacé?
- 15 R. Non, Yves Desrosby a fait plusieurs années et a
- mentionné comme quoi qu'il a eu une rencontre avec 16
- 17 Henri Massé qui l'a sollicité pour un poste au
- 18 Fonds de solidarité et Yves Desrosby a décidé
- 19 d'accepter le poste et il y a eu encore une autre
- 20 prise de conscience avec l'exécutif pour savoir
- 21 qui, qui remplacerait et il y avait un agent
- 22 d'affaires, un représentant syndical, là, qui était
- à l'emploi et c'est le représentant syndical qui a 23
- 24 été recommandé par l'exécutif et le directeur pour
- 25 remplacer, le même rôle que j'avais fait.

- 1 LA PRÉSIDENTE:
- 2 Q. [448] O.K. Monsieur Desrosby, quand, quand vous
- 3 l'avez recommandé, vous le connaissiez, évidemment?
- 4 R. Oui, c'est un de mes amis d'enfance, Madame la
- 5 Présidente.
- 6 Q. **[449]** Merci.
- 7 R. Oui.
- 8 Me ROBERT LAURIN:
- 9 Q. [450] Maintenant, le suivant, vous avez expliqué
- que ça a fonctionné de cette façon-là, mais vous
- 11 avez pas donné son nom. Qui, finalement, a assumé
- 12 cette relève-là?
- 13 R. Daniel Lamarre.
- 14 Q. [451] Daniel Lamarre. Aujourd'hui, et ça intéresse
- 15 peut-être la Commission, aujourd'hui, le directeur
- du local des grutiers qui est le local 791G, c'est
- monsieur Evans Dupuis, vous connaissez monsieur
- 18 Evans Dupuis?
- 19 R. Très bien. C'est mon jeune frère.
- Q. [452] C'est votre jeune frère?
- 21 R. Hum.
- 22 Q. [453] Comment monsieur Evans Dupuis est arrivé au
- poste de directeur général du local 791?
- 24 R. Evans Dupuis a été embauché par Éric Boisjoli qui a
- remplacé Daniel Lamarre à l'intérieur du local des

1		grutiers et Éric Boisjoli a embauché Evans Dupuis
2		comme représentant syndical et Éric Boisjoli a
3		accepté un poste à la FTQ Construction et il y a eu
4		la même recommandation par la suite de Evans Dupuis
5		au poste de directeur du local des grutiers.
6	Q.	[454] Moi, ou nous, ce que voulons savoir, c'est,
7		est-ce que vous avez, et prenez le temps d'y penser
8		puisque vous dites que vous allez nous dire la
9		vérité, avez-vous imposé Evans Dupuis au local
10		791G?
11	R.	J'ai jamais imposé Évans Dupuis, il a été, là, par
12		ses connaissances et ses qualités concernant en
13		tant que grutier et responsable syndical.
14	Q.	[455] Maintenant il y a eu, je reviendrai sur
15		certaines choses comme disait maître, il y a eu
16		votre départ, à un moment donné, dans les
17		circonstances que je reprendrai pas. Il y a eu le
18		départ de monsieur Lavallée également dans des
19		circonstances qui ont été expliquées. Il y a eu le
20		départ de maître Goyette.
21		Arrive maintenant une administration
22		actuelle où monsieur Yves Ouellet est le directeur
23		général de la FTQ Construction et où monsieur
24		Arnold Guérin est le président de la FTQ
25		Construction. Avez-vous présenté à l'une ou l'autre

de ces deux personnes les contacts que vous aviez 1

2 et dont on parle depuis quelques jours maintenant

en leur disant : « Bien ces gens-là vont prendre la 3

relève. » Est-ce que vous leur avez présenté?

- R. Jamais, Madame la Présidente. 5
- Q. [456] Et on se comprend, Monsieur Dupuis, on 6
- 7 cherche pas à trouver des subtilités, la question
- je vous la pose pour être bien sûr de la réponse. 8
- Vous ne les avez pas présentés. On a parlé, par 9
- 10 exemple, du restaurant Cavalli fréquemment, où on
- 11 disait qu'il y avait certaines personnes qui se
- 12 tenaient, là, et que vous avez eu l'occasion d'y
- être. Est-ce que vous y avez vu monsieur Arnold 13
- 14 Guérin?
- 15 R. Au Cavalli, Madame la Présidente, depuis que j'ai
- quitté la FTQ Construction je vais, là, peut-être 16
- 17 une fois ou deux par année, mais à chaque fois que
- 18 j'ai été là, j'ai jamais vu Arnold Guérin présent,
- 19 là. Mais j'y vas pratiquement plus.
- Q. **[457]** O.K. 20
- (16:13:03)21
- LA PRÉSIDENTE : 22
- Q. [458] Est-ce que ça existe toujours? 23
- 24 R. Le restaurant, oui, il existe toujours, Madame la
- 25 Présidente.

Me ROBERT LAURIN:

- 2 Il y a toujours des Maserati qui se stationnent en
- 3 avant, Madame la Présidente.
- 4 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire:
- 5 Q. [459] Mais quand vous étiez directeur général, est-
- 6 ce que ces gens-là ont été parfois été au
- 7 restaurant en même temps que vous? Parce que, là,
- 8 vous me dites après avoir quitté, mais avant
- 9 d'avoir quitté?
- 10 R. Arnold Guérin et Yves Ouellet, non, ils ont pas
- 11 venu à ma connaissance, c'était deux sections
- 12 locales, la FIPOE et les... le 2366 puis c'est pas
- un endroit où ces permanents-là syndicals se
- 14 tenaient.

- 15 Me ROBERT LAURIN:
- Q. [460] Monsieur Guérin avant d'être président de
- 17 l'organisation était, et je vérifie si vous en avez
- 18 connaissance, était le représentant, même un
- directeur provincial au Lac-Saint-Jean pour la
- 20 FIPOE?
- 21 R. C'est bien ça, Madame la Présidente, il était, je
- pense qu'il avait, sans me tromper, je pense qu'il
- 23 couvrait de la région de Québec en descendant l'Est
- 24 du Québec comme directeur de la FIPOE.
- 25 Q. [461] Et par la suite dans des circonstances qui

- seraient pas, qui seraient longues à expliquer même 1
- 2 si c'est pas si compliqué, il est venu à Montréal
- dans le poste, dans un poste important à la FIPOE, 3
- qui est actuellement le poste de, est-ce que c'est
- à votre connaissance? 5
- R. Directeur général de la FIPOE. 6
- Q. [462] Directeur général. Il a donc succédé à 7
- monsieur Lavallée, si on cherche la séquence des 8
- événements? 9
- 10 R. Absolument, Madame la Présidente.
- 11 Q. [463] En provenance du Lac-Saint-Jean?
- 12 R. En provenance de la région qu'il couvrait comme
- directeur c'est de l'Est du Québec. 13
- 14 Q. [464] L'Est du Québec. Monsieur Ouellet, lui,
- 15 précédemment occupait un poste de représentant
- 16 syndical dans une organisation, laquelle?
- R. Le local 2366, il était ensemble côté administratif 17
- avec le local 9 des menuisiers. 18
- 19 O. [465] Et est-ce que monsieur Ouellet est, c'est-à-
- dire se tenait avec vous à l'époque où vous étiez, 20
- 21 par exemple, directeur général de la FTQ
- 22 Construction et participait à des rencontres avec
- 23 les gens dont on a parlé?
- 24 R. Non, monsieur Ouellet, j'ai eu des rencontres avec
- 25 monsieur Ouellet en tant que directeur général, on

- 171 -

1	a eu des rencontres au bureau, on a eu des
2	rencontres j'en suis convaincu dans certains dîners
3	ou soupers, mais il y a jamais eu de contacts
4	directs avec les personnes que vous mentionnez que
5	j'ai discutées ici.

- Q. [466] Il y a un cas particulier, bien en tout cas, une situation particulière qui est celle concernant monsieur Johnny Bertolo, vous avez déjà expliqué et on reprend pas ça, que monsieur Bertolo a été embauché comme représentant syndical au Syndicat des vitriers. C'est ce que j'ai compris?
- 12 R. Oui, la section locale 1135.

6

7

8

9

10

- Q. [467] Et avec le temps vous avez développé une

 certaine amitié avec monsieur Johnny Bertolo, je

 présume, puisqu'il vous a présenté plusieurs des

 personnages qu'on a ici mentionnés, exact?
- 17 R. C'est bien ça, Madame la Présidente.
- 18 Q. [468] Maintenant, moi ce qui m'intéresse, 19 indépendamment de vos relations personnelles 20 d'amitié avec monsieur Bertolo, c'est de savoir si vous avez eu connaissance ou on vous a rapporté que 21 22 monsieur Bertolo ne faisait pas bien son travail de représentant syndical. Vous allez me dire qu'il le 23 24 faisait bien et on s'attend à cette réponse-là, 25 mais je veux bien m'assurer que c'est le cas. Parce

		- 172 - Me Robert Laurin
1		qu'effectivement, s'il y a eu des plaintes ou des
2		choses qui ont été portées à votre connaissance on
3		apprécierait que vous les mentionniez à la
4		Commission.
5	R.	Non, Madame la Présidente, je l'avais mentionné
6		dans mon témoignage précédent, parce que j'avais eu
7		des questions concernant Johnny Bertolo, c'est un
8		gars qui était toujours le disponible pour
9		autant dans sa section locale, pour rendre aux
10		membres les services qui doit (sic) être faits. Et,
11		en même temps, il avait, avec le directeur des
12		opérations qui est Robert Paul, il faisait des
13		visites de chantiers accompagné de plusieurs

représentants syndicals (sic). Et Johnny Bertolo participait toujours à ces visites de chantiers là, ça fait qu'il était, bien souvent, omniprésent dans les rencontres puis il effectuait sa job au

quotidien. 18

14

15

16

17

19

20

21

22

23

24

25

Q. [469] Je vais vous poser une question que vous allez, je pense, bien comprendre. Je vais utiliser l'expression, est-ce que monsieur Bertolo... vous avez entendu dire, d'une façon ou d'une autre, que monsieur Bertolo jouait du bras à l'intérieur de 1'organisation ou avec les employeurs avec lesquels il était en contact?

- 1 R. Aucunement, aucunement.
- Q. [470] Je vais vous parler ensuite du cas de
- 3 monsieur Dufour. Monsieur Dufour a fait l'objet
- d'une accusation, à un moment donné, ça a été
- 5 rapporté ici, sur laquelle il a, semble-t-il,
- 6 plaidé coupable pour les raisons qui sont les
- 7 siennes, une accusation suivant laquelle... j'ai
- 8 pas le libellé exact, mais suivant laquelle il
- 9 aurait eu un système d'émission de cartes qui
- 10 n'étaient pas justifiées, quelque chose dans le
- genre. Est-ce que, vous, vous avez été impliqué là-
- dedans, dans ce processus-là?
- 13 R. Aucunement, Madame la Présidente.
- Q. [471] Vous l'avez appris comment que monsieur
- Dufour, éventuellement, avait ce système-là et
- ensuite que ça a été suivi d'une plainte... je sais
- pas, probablement criminelle?
- 18 R. Lorsqu'il a été... ça a été rendu public qu'il y
- 19 avait des accusations portées contre Guy Dufour.
- 20 Q. [472] Maintenant, vous savez, quand on regarde les
- fréquentations et les connaissances... c'est ça,
- les gens que vous connaissiez, on peut... et je
- vais vous la poser la question, parce que c'est pas
- ressorti à date des témoignages, mais je veux être
- 25 bien sûr qu'on se comprenne. Est-ce que ces gens-là

- 1 ont joué du bras, parce que vous comprenez bien
- 2 l'expression « jouer du bras », auprès de
- directeurs ou de représentants, un, de la FTQ 3
- Construction?
- R. Jamais, Madame la Présidente. 5
- Q. [473] Est-ce que... et je vous la pose en clair, 6
- 7 est-ce que ces gens-là... parce qu'il y avait des
- gens là-dedans qui pouvaient peut-être le faire, 8
- est-ce que ces gens-là ont joué du bras à 9
- l'intérieur des sections locales? 10
- 11 R. Jamais, Madame la Présidente.
- 12 Q. [474] Est-ce que vous vous êtes servi, vous, de
- tous ces contacts que vous aviez, on a compris ce 13
- 14 que vous faisiez avec ça, mais est-ce que vous vous
- 15 en êtes servi, vous, pour jouer du bras à
- 16 l'intérieur de l'organisation, pour une part?
- R. Non, Madame la Présidente. 17
- 18 Q. [475] Bon. Vous avez été... il y a eu... on a...
- 19 (16:13:03)
- LA PRÉSIDENTE : 20
- 21 Q. [476] Sauf lors des élections où vous aviez appelé
- 22 monsieur...
- 23 R. Marco Bourgouin.
- 24 Q. **[477]** Oui.
- 25 Me ROBERT LAURIN:

- Q. **[478]** C'est ça.
- 2 R. Mais je m'en ai pas servi, j'ai fait (inaudible).
- 3 LA PRÉSIDENTE:

- 4 Q. [479] Non, parce que vous en avez pas eu besoin.
- 5 R. Bien, je... il m'a demandé si je m'en ai servi, je
- dis, non, jamais. Je confirme que j'ai appelé.
- 7 Me ROBERT LAURIN:
- 8 Q. [480] Hormis cet incident et peut-être celui de
- 9 monsieur Bérubé, pour lequel on aura
- vraisemblablement plus d'explications, vous
- 11 dites... vous ne vous êtes pas servi de ces gens-là
- pour jouer du bras. Vous avez été dans une
- 13 situation qui a été... puis vous l'avez commentée,
- on a écouté des enregistrements, où ça brassait
- beaucoup, puis je ne reprendrai pas tous les
- 16 vocables qui ont été utilisés, il a jamais été
- 17 question de bras là-dedans. Est-ce qu'il y a eu une
- 18 utilisation de gars de bras ou d'une game de bras
- contre les gens qui étaient dans l'autre groupe, il
- y avait monsieur Lavallée de l'autre côté, il y
- 21 avait monsieur Girard, il y avait différentes
- personnes, est-ce qu'il y a eu un game de bras
- contre ces gens-là?
- 24 R. Aucunement, Madame la Présidente.
- Q. [481] Est-ce qu'il y a eu une game de bras... et

vous comprenez ma question. Est-ce qu'il y a eu une 1 2 game de bras à l'intérieur de votre équipe pour les convaincre, par exemple, d'être avec vous, soit 3 contre monsieur Grondin, qui était dans votre 4 équipe, monsieur Goyette... ça me surprendrait mais 5 en tout cas, monsieur Goyette, d'autres personnes 6 7 qui étaient dans votre équipe?

R. Aucunement, Madame la Présidente. 8

ici.

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

- Q. [482] Il y a jamais eu de game de bras là-dedans? 9
- 10 R. Non, on a sollicité l'ensemble des affiliés pour 11 leur expliquer qu'on s'avait (sic) établi entre 12 nous autres pour la relève, comme j'ai expliqué 13
 - Q. [483] Votre relation avec ces gens-là, les gens dont on a parlé, on a bien compris de quelle façon ça a fonctionné et à quoi ça a mené. Mais, à part ça, pour être bien clair, et surtout eu égard à la structure syndicale, parce que c'est ça, moi, qui m'intéresse, est-ce que ces gens-là ont servi ou sont intervenus ou ont contrôlé quoi que ce soit dont on n'a pas parlé, parce qu'il y a peut-être des sujets dont on n'a pas parlé et ces gens-là auraient pris un contrôle ou influencé ou pénétré le milieu. Est-ce que c'est le cas?
- 25 R. Jamais, Madame la Présidente. Je l'ai expliqué, je

l'ai mentionné comme quoi qu'il était aucunement 1 2 question que peu importe l'organisation qu'ils viennent détruire l'intérieur de la FTQ 3 Construction. Jamais. Q. [484] Est-ce que... est-ce que vous avez... ils 5 l'ont pas fait, vous avez dit, vous avez déjà dit, 6 7 on peut bien vous croire, que vous êtes pas quelqu'un qu'on peut facilement intimider. Prenons 8 pour acquis que c'est le cas. Est-ce qu'ils ont 9 10 essayé de le faire? 11 R. Jamais. 12 (16:22:10)13 LA PRÉSIDENTE : 14 15 Q. [485] On parle toujours de détruire physiquement 16 le... le... 17 Me ROBERT LAURIN: 18 Non, là je parlais soit d'infiltrer le milieu, 19 l'organisation syndicale, soit d'y pénétrer ou 20 d'essayer de prendre un contrôle et volontairement je fais... je fais une question ouverte avec ça, 21 assez large pour éviter, évidemment, des subtilités 22 23 qui amèneraient des réponses qui sont... bon, vous 24 comprenez ma question, elle est très, très large? R. Absolument, Madame la Présidente, puis il y a 25

- 178 -
- jamais eu d'influence à l'intérieur de ça. 1
- 2 Q. [486] Je prends un petit peu de temps parce que
- peut-être ca va nous permettre d'en sauver. 3
- LA PRÉSIDENTE :
- Je ne crois pas vous avoir fait de reproches, 5
- Maître Laurin. 6
- 7 Me ROBERT LAURIN:
- Non, non c'est une réflexion à voix haute, tout 8
- 9 simplement.
- 10 Q. [487] J'aimerais, et on prendra pas beaucoup de
- 11 temps, mais qu'on nous parle de monsieur Alain
- 12 Pigeon. Monsieur Alain Pigeon, on a compris à un
- moment donné, il est apparu dans le décor de la FTQ 13
- 14 Construction en provenance d'un syndicat
- 15 international et pour sauver du temps, je vous
- 16 suggère qu'il provenait, je pense que ça a peut-
- être été dit, mais de... d'un syndicat 17
- 18 international qui était le local des ferblantiers
- 19 et des couvreurs.
- 20 R. C'est bien ça, Madame la Présidente.
- Q. [488] Il était l'équivalent d'un directeur général, 21
- 22 ce qu'on appelait dans les unions internationales,
- un gérant d'affaires. 23
- 24 R. C'est bien ça.
- 25 Q. [489] Bon. À cette époque-là, il y avait également,

à l'intérieur de la FTQ Construction, un local qui

- 2 s'occupait ou qui couvrait, parce que monsieur
- 3 Pigeon était à l'intérieur de l'Internationale ou
- 4 du conseil provincial et vous aviez, à la FTQ
- 5 Construction, un syndicat qui couvrait aussi des
- ferblantiers et des couvreurs?
- 7 R. C'est bien ça, le local 2020.
- Q. [490] O.K. Pour des raisons pour lesquelles je...
- 9 c'est-à-dire dans lesquelles je n'entrerai pas,
- 10 même si je les connais bien puisque j'ai travaillé
- des dossiers judiciaires à ce sujet, monsieur
- 12 Pigeon a quitté l'organisation International et
- s'en est en venu à la FTQ Construction?
- 14 R. C'est bien ça, lors d'une période de maraudage, il
- 15 a transféré avec plusieurs des membres de
- 16 l'International pour adhérer à la FTQ Construction.
- 17 Q. [491] Et le local, pour se situer, il y avait le
- 18 local 116, qui était L'Union Internationale, il y
- avait le local 2020 qui était le local FTQ?
- 20 R. C'est bien ça, Madame la Présidente.
- 21 Q. **[492]** C'est ça?
- 22 R. Oui.
- 23 Q. [493] Avec l'arrivée de monsieur Pigeon, il y a un
- 24 nouveau local qui a été mis sur pied, en
- 25 l'occurrence le local 2016?

- 180 -

R. C'est ça. Il y avait eu des discussions entre eux 1 2 autres dans la période de maraudage qui est d'une durée d'un mois puis plus la semaine de vote et il 3 y avait eu des discussions entre les différents membres et non la direction, là, du local 116, 5 différents membres du local 116 avec le local 2020 6 7 de la FTQ Construction et il y a un bon groupe qui a transféré et pour transférer, ils ont dit: « On 8 va créer pour inciter plus de membres des autres 9 10 associations syndicales de transférer », ils ont 11 formé une nouvelle numérotation qui était le local 12 2016.

- 13 Q. [494] Et monsieur Pigeon y a occupé un poste de 14 direction?
- 15 R. Lorsqu'il y a eu l'entente, c'est que Alain Pigeon transférait et c'est lui qui prenait la direction 16 17 de... du local 2016.
- 18 Q. [495] Ma question, moi, c'est, est-ce que c'est 19 vous qui avez imposé monsieur Pigeon à la nouvelle structure, en l'occurrence, le local 2016? 20
- R. Aucunement. 21
- Q. [496] Le choix de monsieur Pigeon, sans entrer dans 22 23 les parfaits détails, s'est fait comment?
- 24 R. Il s'est fait entre les deux équipes qui ont transféré parce qu'il y a plusieurs travailleurs, 25

je peux pas mentionner le nombre de travailleurs, 1 2 je m'en souviens pas exactement, Madame la Présidente, mais entre les deux groupes avec le 3 directeur de la FTO Construction et son équipe, son exécutif et ses permanents ont mentionné que pour 5 6 eux la personne, ils se sont entendus entre eux 7 autres, la personne qui va prendre la direction du

local 2016 était Alain Pigeon.

8

9

10

11

12

- Q. [497] J'en parle parce qu'évidemment son nom est ressorti à travers les différentes audiences. Par la suite, monsieur Pigeon devient directeur général adjoint, vous étiez à l'époque directeur général de la FTQ Construction?
- R. Non, j'étais pas là, c'était moi quand j'étais 14 15 directeur général de la FTQ Construction c'était Richard Goyette qui était mon adjoint. 16
- 17 Q. [498] Qui était votre adjoint. Donc, monsieur 18 Pigeon n'était pas votre adjoint à vous, mais il a 19 été l'adjoint de maître Goyette au moment où ce 20 dernier est devenu directeur général de l'organisation? 21
- R. C'est bien ca, Madame la Présidente. 22
- Q. [499] Est-ce qu'on comprend que le poste de 23 24 directeur général adjoint est un poste ou une 25 personne plutôt choisie par le directeur général?

1	R.	C'est choisi par le directeur général. Le directeur
2		général à la FTQ Construction a le pouvoir
3		d'embauche et de mise à pied.
4	Q.	[500] Et ce n'est pas un poste électif?
5	R.	Ce n'est pas un poste électif.
6	Q.	[501] Monsieur le Commissaire et Madame la
7		Présidente, ce sont les questions que j'avais à
8		poser. Vous avez compris que j'étais préoccupé par
9		un aspect du dossier plus particulièrement.
10		Comme je l'ai indiqué les autres aspects
11		ont, à mon avis, été amplement couverts. Je n'avais
12		pas l'intention de reprendre les questions pour
13		qu'on reprenne les réponses, à moins que vous ayez
14		insisté pour que je le fasse, mais je ne pense pas
15		que ce soit l'intention de la Commission. Je vous
16		remercie.
17		LA PRÉSIDENTE :
18		Et bien, merci beaucoup, Maître Laurin. Alors,
19		comme il est un petit peu, deux minutes avant
20		quatre heures trente (4 h 30), je ne demanderai pas
21		à personne de commencer un contre-interrogatoire et
22		nous nous reverrons donc lundi.
23		AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE
24		

1	SERMENT
2	Nous, soussignés, CLAUDE MORIN et JEAN LAROSE,
3	sténographes officiels, certifions que les feuilles
4	qui précèdent sont et contiennent la transcription
5	d'un enregistrement numérique, hors de notre
6	contrôle et est au meilleur de la qualité dudit
7	enregistrement, le tout conformément à la loi.
8	
9	Et nous avons signé.
10	
11	
12	Claude Morin (Tableau #200569-7)
13	Sténographe officiel
14	
15	
16	
17	Jean Larose (Tableau #254493-8)
18	Sténographe officiel